VOL. XXXIV — No 42 WINNIPEG, MAN., VENDREDI 7 FEVRIER 1947 PRIX: CINQ SOUS

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

WINNIPEG, Man. NOTRE FOI, NOTRE LANGUE! "La Liberté et le Patriote" est membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A. DIEU ET MON DROIT! PRINCE-ALBERT, Sask.

Nous aurons à faire face à la plus grande crise religieuse

Un appel du Pape aux 400,000,000 de catholiques

Nous traversons peut-être la plus grande crise religieuse de l'histoire depuis le temps du Christ, a dit Pie XII la semaine dernière dans un message adressé aux 400,000,000 de catholiques du monde entier.

Il enjoignait chacun de ces catholiques à se préparer à y faire face.

Donc, cela signifiait "nous tous", qu'il qualifiait "d'apôtres".

Il nous a enrôlés dans ce que nous pourrions appeler un gigantesque Ordre religieux de laïques, dont le Chef est le Christ lui-même.

LE PAPE VEUT DE NOUS de l'héroïsme chrétien.

Il nous a suppliés de "préparer la voie du Seigneur" dans notre propre vie et dans celle de notre prochain.

Ainsi il nous a, par là, confié un rôle semblable à celui de Saint Jean-Baptiste.

Il a établi pour nous une règle de vie:

Aujourd'hui il nous faut, a-t-il dit, l'héroïsme du Christianisme vécu dans son intégrité avec une persévérance constante.

"Il nous faut une armée valeureuse d'hommes et de femmes vivant au milieu du monde—

"Des hommes et des femmes toujours prêts à combattre pour leur foi, pour la loi divine, pour le Christ, en tenant leurs yeux fixés sur Lui comme un modèle qu'ils doivent imiter et un chef qu'ils doivent suivre dans leur travail d'apostolat.

"C'est là la règle de vie qu'il nous a donnée".

LE SAINT PERE s'adressait surtout aux femmes, en particulier aux femmes italiennes membres de la "Rinascita Cristiana".

Mais, sans aucun doute, ses paroles s'adressaient également à tous les Catholiques.

[Suite à la quatrième page]

Il nous faut une armée valeureuse d'hommes et de femmes



Profonde ignorance religieuse chez la jeunesse anglaise

LONDRES — L'amiral sir Geoffrey Layton, commandant du port de Portsmouth, vient de publier des statistiques à la suite d'une enquête faite chez ses recrues. Les chiffres révèlent chez les jeunes de 18 et 19 ans, un degré étonnant d'ignorance religieuse. Seulement 23 pour-cent de ces jeunes gens ont été capables de réciter le "Notre Père" correctement; 20 pour-cent l'ont récité avec quelques erreurs et 40 pour-cent ne savaient que les premiers mots. 70 pour-cent d'entre eux savaient qui est Jésus-Christ, mais 20 pour-cent seulement savaient où Il est né. 83 pour-cent ont pu expliquer la raison de la célébration de Noël; 65 pour-cent connaissaient la signification du Vendredi Saint; 45 pour-cent celle de Pâques, et 25 pour-cent seulement celle de la Pentecôte.

Cette ignorance religieuse croissante chez la jeunesse britannique reçoit beaucoup d'attention de la part des cercles religieux. L'Eglise d'Angleterre de même que l'Eglise catholique et les églises libres protestantes, s'efforcent de trouver des moyens pour enrayer cette ignorance croissante.

Première réunion de l'épicopat canadien

OTTAWA — La première réunion de l'épiscopat catholique canadien, pour l'année 1947, a eu lieu, la semaine dernière, dans la capitale sous la présidence de S. E. le cardinal James Charles McGuigan, archevêque de Toronto. Cet organisme, créé par l'épiscopat canadien en 1943, se réunit deux fois l'an. Cette fois, la conférence a eu lieu au Séminaire universitaire, rue Main, Ottawa-Est.

S. Exc. Mgr André Vachon, archevêque d'Ottawa, présentement en route d'Europe au Canada, fait partie de cet organisme.

Le secrétaire français de la conférence fut Mgr Paul Bernier, C.S., et le secrétaire anglais, Mgr Basil Markle, C.S.

Saisie de $90,000,000

BUENOS-AYRES — Le ministère des Affaires étrangères a annoncé qu'en vertu d'un décret signé récemment le gouvernement se saisit de 60 compagnies allemandes dont l'actif s'élève à $90,000,000.

L'orphelinat de Prince-Albert détruit par le feu samedi dernier

Une religieuse et 6 enfants périssent dans les flammes. Le sauvetage s'est effectué dans un ordre parfait.

PRINCE-ALBERT — L'orphelinat catholique de Prince-Albert a été totalement détruit par le feu, samedi matin, le 1er février, par un froid de près de 50 degrés au-dessous de zéro. Six filles et une religieuse ont perdu la vie dans l'incendie. Voici leurs noms: la Rév. Sr Albert-Marie, de la communauté des Soeurs de la Charité de l'Immaculée Conception, de St-Jean, N.-B.; Lorette Godin, âgée de 7 ans; Jeanette Paracy, 8 ans; Adeline Wojichowsky, 7 ans; Madeleine Sahyes, 11 ans; Frances Chernich, 7 ans. Soeur Bertrand, de la même communauté que Soeur Albert-Marie, qui a fait une chute du troisième étage, est actuellement à l'hôpital avec une hanche disloquée et quelques légères contusions à la tête et aux bras.

Cause de l'incendie

La cause de l'incendie est encore inconnue. Le feu s'est déclaré dans le soubassement de la bâtisse centrale et s'est propagé en peu temps dans les deux ailes latérales en dépit des efforts des pompiers, qui luttèrent vaillamment contre les flammes par un froid de 45 degrés au-dessous de zéro.

Sauvetage

Plus de 120 enfants se sont sauvés par les échelles de sauvetage dans un ordre parfait, sans aucun signe de panique, en dépit de la fumée intense et de l'obscurité la plus complète. Dès que le feu eut été découvert simultanément par le Directeur de l'Orphelinat, le R. P. L.-C. Latour, O.M.I., le R. F. Jacques, le R. F. Morin et les religieuses, l'on réveilla immédiatement tous les enfants et le Frère Morin sonna l'alarme pour avertir les pompiers de la ville. Toutes les filles, à l'exception des 6 victimes, se mirent en rang et descendirent par les escaliers de sauvetage; les Frères firent descendre les garçons dans le même ordre... Les Révérendes Soeurs, avec l'aide des plus grandes filles, sortirent les 17 petits enfants âgés d'un an et d'un an et demi et les transportèrent à l'hôpital, à quelque cent pieds de l'Orphelinat. A l'occasion de ce sauvetage, le personnel de l'institution a fait preuve d'un dévouement admirable. A moitié vêtus et à moitié chaussés, par un froid intense, en quelques minutes, tous les enfants furent

(Suite à la sixième page)

Six communistes dirigent actuellement la Pologne

VARSOVIE — Les véritables chefs de la Pologne sont six communistes et un feld-maréchal appuyés par trois socialistes qui ont beaucoup à dire dans les affaires du pays ici et à l'étranger, même s'ils sont en minorité.

Ces chefs ont pris l'ascendant dans cette lutte politique qui a fait suite à l'après-guerre et maintenant ils règnent en maîtres. Lorsque le nouveau gouvernement sera formé sur la base de la récente victoire du "bloc démocratique", ces hommes seront tout autant en vedette qu'ils le sont maintenant.

L'homme le plus habile au sein du gouvernement est probablement Jacob Berman, secrétaire d'Etat. Il coordonne le travail de tous les ministères et jouit d'une grande influence au sein du gouvernement.

Hilaric Minc, le ministre de l'économie, est un autre communiste qui dirige le programme de reconstruction et de l'aéronautique. Il est considéré très compétent par les Polonais et les étrangers.

Il y a aussi le chef du parti communiste polonais, Wladislaw Gomulka, qui administre les territoires de l'ouest recouvrés de l'Allemagne. Le président Boleslaw Beirut n'est l'homme d'au-

(Suite à la deuxième page)

Cinq personnes perdent la vie dans un incendie à Ste-Anne des Chênes

STE-ANNE DES CHENES — Mme Philomène Gagnier et ses quatre enfants ont perdu la vie mercredi matin quand un incendie a détruit complètement leur maison située près du village de Ste-Anne des Chênes.

Le feu semble avoir éclaté vers 3 h. 30 du matin dans la partie inférieure de la maison. Un poêle surchauffé aurait causé l'incendie.

Mme Gagnier et ses quatre enfants, Talia, âgée de 13 ans, Aurise, 11 ans, Cécile, 9 ans, et Flora, 3 ans occupaient la chambre du haut. Mme Gagnier se serait aperçue la première que le feu s'était déclaré dans la pièce du bas. Elle en aurait averti son mari qui aurait tenté, mais en vain, d'éteindre l'incendie. M. Gagnier aurait alors couru chez un voisin pour demander de l'aide. Pendant ce temps son épouse et ses 4 enfants ont péri dans les flammes. On a retrouvé Mme Gagnier tenant encore dans ses bras sa petite fille, Flora, âgée de 3 ans.

Eloge des mesures sociales canadiennes

NEW-YORK — S. E. le cardinal James McGuigan, archevêque de Toronto, a déclaré ici, dans une interview, que le Canada s'est "sagement et fermement engagé" dans un large programme d'évolution sociale dans l'après-guerre.

Son Eminence a dit que les présentes mesures de socialisation canadienne sont parmi les meilleures défenses qui existent contre ce qu'il appelle les habiles tactiques insidieuses des communistes canadiens et apparentés.

"Nous approuvons toutes les mesures progressives qui peuvent aider les masses populaires, a-t-il ajouté, mais nous soutenons avec une ferme conviction que les libertés individuelles, civiles et religieuses sont parmi les traditions britanniques les plus appréciées et les plus précieuses".

Il a qualifié la récente législation canadienne sur les allocations familiales de "mesure excellente", mais il ajoute que d'autres mesures devront être prises pour aider les jeunes hommes et femmes à faire face aux responsabilités de la famille avec dignité, confiance et sécurité.

Le cardinal McGuigan approuve ceux qui réclament une immigration bien réglementée des sans-patrie européens. Une telle immigration aiderait à édifier un plus grand Canada en accentuant le développement de ses ressources naturelles.

La souscription pour Radio-Saint-Boniface dépasse $14,000

Nous en sommes à $14,000. Il y a encore un bon bout de chemin à parcourir, mais enfin nous commençons à entrevoir le terme. Il nous faut encore $11,000, et nous devons les trouver! Plusieurs paroisses n'ont pas encore terminé leur souscription et nous leur demandons de le faire dès qu'il sera possible.

Nous avons hâte d'arriver au dernier millier de dollars... La souscription aura été aidée par les concerts que nos artistes donnent dans les centres où la chose peut se faire. Ainsi, à St-Malo et St-Jean-Baptiste dimanche dernier. Nous ne donnons qu'un premier résultat de la soirée de St-Jean-Baptiste. Nous donnerons les chiffres précis la semaine prochaine.

Le rapport de la visite de CKSB à St-Jean-Baptiste paraît à la neuvième page.

Voici où en est la souscription au 3 février 1947:

Reporté	$13,583.32
M. et Mme A. Leriche, Lewiston, Maine.	25.00
Ass. des Commissaires de langue française du Manitoba	25.00
Ste-Elisabeth ($105.)	73.00
Desserte du Précieux-Sang ($337.50)	8.25
St-Jean-Baptiste, Concert (incomplet) ($1,403.35)	300.00
TOTAL	$14,014.57

Chronique fédérale

La nouvelle session sera longue et laborieuse

Le discours du trône est chargé. M. Bracken s'en prend violemment au gouvernement libéral. M. Fred Rose n'est plus député.

Par Etienne PARENT
Spécial à La Liberté et le Patriote

OTTAWA — La troisième session du XXe Parlement qui s'est ouverte le jeudi 30 janvier, s'annonce longue et laborieuse. Le discours du trône est chargé. Au chapitre de la politique étrangère le parlement aura à approuver les traités de paix conclus avec l'Italie, la Finlande, la Bulgarie, la Roumanie et la Hongrie sans parler d'autres accords internationaux. Le parlement devra encore approuver les ententes fiscales conclues avec les provinces et cela pourrait donner lieu à de violents débats. Il lui faudra voter toute une série de projets de loi pour remplacer les innombrables arrêtés ministériels adoptés depuis 1939 en vertu de la loi des mesures de guerre. Le premier ministre Mackenzie King a précisé qu'il y aurait un grand projet de loi pour prolonger pendant une période limitée des contrôles des prix, des approvisionnements et des loyers et une quinzaine de projets de loi secondaires pour incorporer dans la législation ordinaire certaines dispositions mises en vigueur par arrêtés ministériels. Le parlement doit procéder à la redistribution des sièges électoraux et aussi à la révision de la loi électorale: cela ne devrait pas se faire sans heurts et sans discussions. Le discours du trône annonce enfin la révision des pensions de vieillesse.

Session longue

On admettra que c'est là un programme législatif chargé et qui promet une session longue. Un autre facteur qui devrait contribuer à prolonger la longueur de la session, c'est la combativité nouvelle qu'ont déployée les divers partis d'opposition dès l'ouverture de la session. Les inquiétudes des députés touchant la durée de la session se trahissent d'ailleurs dans leurs discours et deux d'entre eux, MM. G.-E. La-

(Suite à la deuxième page)

S. E. le Cardinal Preysing viendra aux Etats-Unis

BERLIN — S. E. le cardinal Konrad von Preysing, évêque de Berlin, l'homme qui s'est le plus fortement opposé au nazisme, dans la capitale allemande elle-même, se rendra, en avion, aux Etats-Unis au cours du mois de février. Le cardinal passera environ un mois aux Etats-Unis et visitera les quatre cardinaux américains, ainsi que le délégué apostolique aux Etats-Unis et les archevêques de la Nouvelle-Orléans et de San Francisco. Le cardinal von Preysing espère revenir à Berlin pour le 16 mars.

Les communistes sont défaits au Brésil

RIO DE JANIERO — Les communistes qui escomptaient une grande victoire aux récentes élections des gouverneurs et des législateurs d'Etat doivent en rabattre puisque dans 19 des 20 Etats les deux partis traditionnels se partagent la faveur des électeurs. Ils n'ont réussi qu'à faire élire l'industriel Adhémar Barron, candidat du parti progressiste-socialiste.

Les communistes espéraient obtenir 1 million de votes, mais ils en ont à peine obtenu la moitié.

Le parti de l'union démocratique nationale dont le leader est le brigadier-général Eduardo, un fervent catholique, a consolidé son emprise sur les électeurs.

A Rio de Janiero, les communistes n'ont obtenu que 100,000 des 400,000 votes. Ils espéraient en obtenir le double.

L'Albanie bannit les ordres religieux

ROME — Le gouvernement de l'Albanie, dominé par les communistes, a émis de nouveaux décrets d'expulsion contre les communautés religieuses dans le sud de l'Albanie, en dépit des efforts de médiation de l'Archevêque Prennushi, administrateur apostolique.

Les derniers groupes auxquels on a ordonné de laisser le pays sont les Soeurs Franciscaines Missionnaires et les prêtres Franciscains appartenant aux deux rites — latin et Byzantino-Albanien—qui exercent leur ministère dans le sud de l'Albanie.

Pas de journaux pour les catholiques allemands

La situation n'est pas meilleure qu'elle était sous les nazis.

MUNICH — Le gouvernement militaire américain en Allemagne accorde des permis aux journaux violemment anti-religieux tandis qu'il bâillonne la presse catholique.

En Bavière, il n'y a qu'une copie de journal catholique pour 130 catholiques, tandis qu'il y a un journal profane pour 5 Allemands.

Le journal **Der Simpl** publie sans molestation aucune des blasphèmes et des sacrilèges et affiche des caricatures ridiculisant l'Eglise.

Mais des éditeurs catholiques ne peuvent pas obtenir des permis, sous prétexte qu'il y a un manque de papier à journal. Parmi ceux auxquels on a refusé ce permis se trouve la fameuse maison Ars Sacra.

Les officiers dans la division du Contrôle d'Information du gouvernement militaire américain disent aux maisons de presse catholique que leurs doctrines sont trop "étroites" et que les journaux religieux ne sont pas nécessaires.

L'ignorance semble être la cause de tout le trouble. Dans toute la division du Contrôle d'Information, il n'y a pas un seul représentant de la presse religieuse.

Les publications catholiques dans les zones française et anglaise ont un bien meilleur sort. Là il y a une copie de journal catholique pour 5 à 14 catholiques.

Pendant ce temps à Berlin les forces d'occupation soviétique

(Suite à la deuxième page)

Un évêque allemand est nommé pour les Allemands sudètes

PRAGUE — Un évêque a été nommé pour les Allemands sudètes transférés en zone américaine d'occupation, annonce l'agence Ceteka.

Le journal social démocrate pro-communiste **Pravo Lidu**, qui commente cette information, précise que l'évêque envoyé en "mission spéciale" est Mgr Keller. Et le quotidien tchécoslovaque ajoute qu'il considère la nomination d'un tel évêque, comme un "acte dirigé contre la Tchécoslovaquie" et recommande de surveiller de très près les faits et gestes de Mgr Keller.

Un consul pro-Tito est assassiné par des patriotes

NAPLES — M. Vicko Glunic, consul général de Yougoslavie à Naples est décédé à la suite des blessures qu'il reçut en visitant le camp de Poggioreale, où se trouvent des réfugiés yougoslaves, pour la plupart hostiles au maréchal Tito.

Les besoins de la sécurité

Révolution politique du Canada

par Thomas GREENWOOD
(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Pendant ces derniers temps, le Canada multiplie les attributs de sa souveraineté à la face du monde. Affirmation d'une citoyenneté canadienne, abolition prochaine des appels au Conseil Privé, constitution d'un ministère des Affaires extérieures, augmentation de ses représentants diplomatiques à l'étranger, indépendance de sa politique étrangère, participation active aux réunions internationales, et même protestations auprès des Quatre pour une consultation plus active au sujet des projets du traité allemand. Ainsi donc, le monde entier est averti de l'existence dynamique d'une personnalité politique dont l'importance est appelée à grandir dans la famille des nations.

Pour arriver à la situation qu'elle possède aujourd'hui, la nation canadienne a dû parcourir un chemin long et difficile. Il a fallu tout d'abord que les deux grandes races qui forment le pays, apprennent à vivre ensemble et à coopérer pour un bien commun; il a fallu que les diverses provinces qui le composent s'unissent en une confédération harmonieuse; il a fallu que le pays absorbe des émigrants appartenant à des nations diverses; il lui a fallu exploiter et développer ses richesses naturelles; il lui a fallu prendre enfin de lourdes responsabilités dans deux guerres mondiales, et participer puissamment à la reconstruction du monde contemporain. Ce sont là, on peut le voir aisément, les jalons d'une épopée remarquable dont le détail doit s'appuyer sur des faits humains et des événements politiques passionnants.

Cette histoire vient de nous être dite à nouveau par le professeur A. Lower, dans son volume **Colony to Nation** (600 pages, Longmans Green, Toronto) dans lequel il sait allier le

(Suite à la deuxième page)

Québécois élus à la fédération agricole

WINNIPEG — Le 11ème congrès annuel de la fédération canadienne de l'Agriculture s'est terminé ici avec la réélection de M. H. H. Hannam, d'Ottawa, au poste de président. M. Hannam est réélu pour un huitième mandat. Le congrès avait réuni des représentants de toutes les provinces.

Les autres officiers de la fédération qui ont été réélus sont: MM. W. J. Parker, de Winnipeg, 1er vice-président; J.-A. Marion, de Montréal, 2ème vice-président; G. C. Coote, de Nanton, Alberta secrétaire honoraire, et Colin G. Groff, d'Ottawa, secrétaire-trésorier.

Le bureau des directeurs comprendra, pour sa part, les représentants suivants de la province de Québec: MM. J.-S. Marion et H.-C. Bois, de Montréal, et S. Armstrong, de Lachute.

MOSCOU — La censure russe ne lira pas les dépêches envoyées hors du pays et portant sur la conférence des ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances, qui s'ouvrira au mois de mars à Moscou.

$2,000,000 pour empêcher les enfants de naître

NEW-YORK — "The Planned Parenthood Federation of America" a lancé cette semaine une campagne pour remédier à la situation précaire du logement, non pas en construisant des maisons, mais en bannissant les bébés.

La Fédération, qui prône non pas le soutien de la famille mais la limitation des enfants, demande la somme de $2,000,000 pour promouvoir la pratique du contrôle des naissances.

A la tête de la campagne ici, se trouve le vice-président du "New-York Stock Exchange", Charles E. Saltzman, qui a parlé de prévenir les désastres familiaux, en empêchant la famille.

Le Dr Abraham Stone, un vice-président de la Fédération, prononça des discours alarmants sur le danger que constituait, durant la dernière guerre, la naissance d'enfants de parents vétérans et qui vivent maintenant avec des proches parents.

Le Dr Stone est aussi visiblement soucieux de ce qu'il appelle "la catastrophe" des bébés qui naissent d'anciens combattants actuellement à l'université et dont les femmes travaillent.

Fait intéressant à noter dans cette situation, c'est que M. D. Kenneth Rose, directeur national de la Fédération, a dit que la moitié des membres des centres du "Planned Parenthood" sont des couples sans enfants qui veulent avoir des enfants.

Mme Walter Davenport, présidente du "Planned Parenthood" au Connecticut, rapporte que "grâce à une Législature républicaine" son organisation espère faire rejeter la loi qui défend aux médecins de donner de l'information sur le contrôle des naissances.

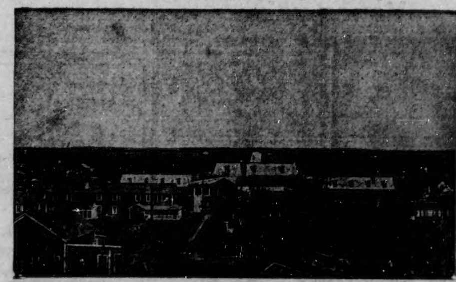
L'état du Massachusetts est le seul autre état au pays à proscrire la distribution de cette information par les médecins.

Fausseté

Le Dr K. Rose a dit devant une assemblée de l'organisation qu'il

(Suite à la deuxième page)

Détruit par un incendie



On voit sur cette photo l'orphelinat de Prince-Albert qui a été détruit par un incendie la semaine dernière.

IL FAUT ENCORE $10,985.43 POUR QUE CKSB APPARTIENNE AUX MANITOBAINS!

Si vous n'avez pas encore donné, faites-le sans tarder; si vous avez déjà donné, contribuez de nouveau. L'oeuvre en vaut la peine!

L'hon. E. K. Williams recevra un doctorat de l'Université Laval

QUEBEC — Cinq canadiens éminents recevront des doctorats honoris causa en droit de l'Université Laval, à l'occasion de la réunion de l'Association du Barreau Canadien qui se tiendra à Québec, les 7 et 8 février. L'Université veut ainsi honorer à la fois la Magistrature et le Barreau.

En effet, elle conférera des diplômes d'honneur à MM. James Chalmers McRuer, juge en chef de la Cour suprême d'Ontario (division de la haute Cour de justice), Esten Kenneth Williams, juge en chef de la Cour du banc du Roi du Manitoba, Antonio Talbot, ministre de la Voirie et ex-bâtonnier général de la province, André Taschereau, vice-président du Barreau Canadien pour la province de Québec et aussi ex-bâtonnier de la province, et Antoine Rivard, bâtonnier général de la province. La cérémonie sollennelle de collation de ces diplômes aura lieu à la salle des promotions, le samedi 8 février, à quatre heures et demie de l'après-midi.

Possibilité de la conscription aux Etats-Unis

CHEYENNE, Wyoming — Le secrétaire à la guerre, Robert Patterson, affirme que si le nombre des engagements volontaires n'augmente pas, il demandera la prolongation de la loi de conscription, qui expire le 31 mars prochain.

Le secrétaire ajoute que l'armée américaine sera dans l'impossibilité de remplir son rôle dans le monde si le budget militaire de $5,700,000,000 est réduit par le congrès.

Toutes les provinces représentées à la convention agricole



Chacune des neuf provinces du Canada était représentée à la convention de la Fédération canadienne de l'Agriculture qui se tint à Winnipeg récemment.

Les délégués, de gauche à droite, sont: M. Percy E. French, de Vernon, C.-B.; M. Gérard Fillion, de Montréal; M. Roy Grant, de Moncton, N.-B.; et M. A. W. Friesen, de Rosthern, Sask.

M. Fernand Viau rend hommage à M. Cardin

Monsieur l'Orateur,

Représentant non seulement la circonscription électorale de St-Boniface, mais aussi la ville de St-Boniface, le château-fort de la langue française de l'ouest canadien, il me fait plaisir aujourd'hui de m'unir aux éloges, si bien exprimés par le très honorable premier ministre (M. Mackenzie King), ainsi que par le très honorable ministre des Affaires extérieures (M. St-Laurent), à la mémoire de celui que la nation canadienne pleure aujourd'hui, M. Cardin.

On se souvient que, dans l'ouest canadien, nos compatriotes ont eu à lutter à maintes reprises pour sauvegarder non seulement leur langue mais aussi leur foi. Dans ces luttes, des voix nombreuses de la province de Québec se sont associées aux voix des Canadiens français de l'ouest canadien, et, parmi ces voix, il y en avait une qui ne sera jamais oubliée: c'est la voix de celui dont nous déplorons aujourd'hui la perte.

Il y a quelques années, au centenaire de La Vérendrye, la voix riche et vibrante de M. Cardin s'est fait entendre à St-Boniface et elle a été écoutée par une foule très nombreuse. Aujourd'hui, ses parents pleurent la perte d'un membre distingué, la nation, la perte d'un citoyen illustre et cette Chambre, la perte d'un membre dévoué.

Les Canadiens français de l'ouest canadien veulent ainsi exprimer, d'une façon très sincère, leurs condoléances à tous ceux qui ont souffert et qui souffrent aujourd'hui par la perte de ce Canadien inoubliable.

→ Six communistes dirigent actuellement la Pologne

(Suite de la première page)

cun parti, mais il est un adhérent communiste. Le maréchal, Rola Zymierski ne représente lui-même aucun parti mais il exerce beaucoup l'influence à titre de ministre de la défense et de chef de tous les services armés.

Le communiste Stanislaw Radkiewicz, ministre de la sécurité publique et chef de la police secrète, est rarement accessible aux étrangers. Aux conférences de presse il se fait ordinairement représenter par un subalterne.

Zygmunt Modzelewski, sous-ministre des affaires étrangères, ira probablement loin.

Les socialistes occupent une position de second rang dans le gouvernement, dont le premier ministre Edward Osubka-Morawski, mais jouissent d'une grande influence quand même.

→ Pas de journaux pour les catholiques allemands

(Suite de la première page)

font tout en leur pouvoir pour éliminer toute pensée de Dieu de l'esprit des gens.

Fanatisme religieux

Une inscription sur l'école Adlershof, portant cet écriteau, "pour la gloire de Dieu et l'éducation de la jeunesse", qui avait survécu aux régimes des Kaisers et de Hitler et avait échappé aux bombardements, fut détruite sur l'ordre des autorités de Berlin.

Le journal catholique **Petrusblatt** demanda ironiquement si l'inscription avait été condamnée parce qu'elle était "réactionnaire". Ailleurs dans la zone russe, une pièce violemmnet anti-catholique, "la Jeunesse" par Max Halbe, et montée par les nazis pour ridiculiser le sacerdoce, était jouée sans arrêt. Les jeunes gens catholiques qui ont protesté contre cette pièce furent mis en prison.

Tactiques rouges

A Wiesbaden, Wilhelm Knothe, chef du parti socialiste de Hesse, a annoncé qu'il se plaindrait au gouvernement de Hesse parce que trois évêques catholiques ont conseillé à leurs gens, dans une lettre pastorale, de ne voter que pour ceux qui respecteraient la religion, surtout en matière d'éducation. Knothe a appelé cela "abus de la chaire" et "immixtion dans la politique".

Permis fédéral refusé à l'Alberta pour la 3e fois

EDMONTON — Le ministre des travaux publics, l'hon. M. Fallow, a annoncé que le gouvernement de l'Alberta n'avait pas encore réussi, après une troisième demande d'obtenir du bureau des gouverneurs de la Société Radio-Canada, un permis commercial pour l'opération de sa station CKUA à Edmonton. Le troisième refus vint du cabinet fédéral; les deux précédents de Radio-Canada.

Association des manufacturiers de fromage

Le Manitoba possède maintenant sa propre association des manufacturiers de fromage. Les plans ébauchés à St-Pierre, l'automne dernier, en vue de former une telle association, se sont réalisés lors de la 62ème assemblée de la "Manitoba Dairy Association and Dairy Manufacturers' Association" qui se tint à l'hôtel Royal Alexandra la semaine dernière.

Le statut particulier de cette association fut rédigé et les divers groupes du Manitoba qui en font partie se réuniront à toute occasion propice. Le but de cette organisation est de discuter les problèmes qui confrontent les manufacturiers et de les aider par le fait même à rehausser la qualité de leur produit.

L'exécutif élu est le suivant: S. Bisson, de Grunthal; D. Robidoux, d'Otterburne; P. Friesen, de Bothwell; J. Fissett, de La Broquerie; et C. P. Unger, de Giroux. Le comité se réunira à la mi-février afin d'énoncer sa politique pour l'année. M. Roland Couture en est le secrétaire-trésorier.

UNE AUTRE INDUSTRIE ETATISEE EN G.-B.

LONDRES — L'étatisation d'une autre industrie britannique, celle de l'électricité, a été approuvée par plus des deux-tiers de la députation aux Communes.

→ $2,000,000 pour empêcher les enfants de naître

(Suite de la première page)

y a des prédictions selon lesquelles la population des Etats-Unis sera de 160,000,000 en 1980, et que des économistes (il n'a pas nommé lesquels) disent que ce pays ne peut se suffire si la population atteint ce chiffre et que l'on veut continuer d'améliorer la façon de vivre.

Réalité

A Columbus, Ohio, le Dr Oliver E. Baker, professeur de géographie à l'Université de Maryland, a averti les Etats-Unis que le pays se meurt et que tôt ou tard il sera conquis par un peuple plus vigoureux.

Etats-Unis et Russie

"Dans les prochains cent ans, a dit le Dr Baker, la population de la nation va décliner à 100,000,000 — la plupart des gens âgés — tandis que la Russie, par exemple, va augmenter à 500,000,000." Il a dit qu' "une nation qui ne veut pas avoir d'enfants cesse graduellement d'exister".

Rose a aussi dit aux membres du "Planned Parenthood" que les deux-tiers des enfants américains sont nés dans un tiers des familles avec les revenus les plus bas. Ceci, pense-t-il, doit prendre fin.

La sécurité par la conscription aux Etats-Unis

WASHINGTON — Warren R. Austin, représentant des Etats-Unis auprès des Nations-Unies, a déclaré que "tant que l'on n'aura pas établi un contrôle international efficace de l'énergie atomique, les Etats-Unis devront faire dépendre leurs espoirs de sécurité du service militaire obligatoire".

Après une longue consultation avec le président Truman à la Maison Blanche, M. Austin a fait un vigoureux plaidoyer en faveur du service militaire universel.

Au Cercle Ouvrier

Ligue de Cinq Quilles

DIVISION "A"

Equipe	Gagnées	Perdues
Huot	16	8
Lévêque	15	9
Cusson Lumber	13	11
Western Fur	13	11
CKSB	12	12
Fontaine & Cie	12	12
Lavallée	12	12
Chaput	11	13
Marion	11	13
Nash Taxi	11	13
Decloux	10	14
Couture Motors	7	17

Haute partie individuelle
Hélène Chaput 261
Raymond Lévêque 293

Hautes 3 parties individuelles
Y. Marion .... 195-247-236—(678)
M. Lévêque .... 238-213-276—(727)

Haute partie d'équipe
Cusson Lumber .... (1112)

Hautes 3 parties d'équipe
Huot .... 949-1015-1065—(3029)

DIVISION "B"

Equipe	Gagnées	Perdues
Midgets	16	8
Muller	16	8
Dufault	15	9
Bert Cusson	15	6
DeLeeuw	13	8
Le Cercle Ouvrier	13	11
Lions	10	14
St. Bon. Creamery I.	10	14
Ritz Confectionery	9	15
Martin Paper	9	15
Huot	9	15
St. Bon. Creamery II.	6	18

Haute partie individuelle
Marge Bélanger 275
Gustave Dheere 286

Hautes 3 parties individuelles
M. Larivière .... 260-213-193—(666)
G. Dheere .... 193-286-195—(674)

Haute partie d'équipe
St. Bon. Creamery I. .... (1062)

Hautes 3 parties d'équipe
Midgets .... 948-915-945—(2808)

DIVISION "C"

Equipe	Gagnées	Perdues
Guyot	21	3
Imps	15	9
Boissonneault	14	10
Pepsi-Cola	13	11
Blanchette	13	11
Chenier	12	12
La Coopérative	12	12
Dumont	11	13
Volcano	10	14
Savoie	9	15
Comeau	7	17
Laurin	7	17

Haute partie individuelle
Marion Demetrioff 278
Pete Lévêque 339

Hautes 3 parties individuelles
J. Guyot .... 248-214-192—(654)
G. Guyot .... 202-279-210—(691)

Haute partie d'équipe
Blanchette .... (1212)

Hautes 3 parties d'équipe
Guyot .... 1001-1046-936—(2983)

HAUTES MOYENNES

DAMES

T. Turcotte	202
A. Roy	198
J. Guyot	195
D. Ellison	194
M. Larivière	192
R. Dufault	190
E. Ducharme	188
D. Nault	183
B. Senez	180
D. Guyot	180
R. Webb	180
E. Guyot	179
H. Blanchette	178
H. Chaput	178
O. Mikalchuk	177
E. Phaneuf	177

MESSIEURS

R. Laurin	237
P. L'Heureux	235
R. Lévêque	226
M. Lévêque	224
J. Pelland	220
C. Hébert	220
A. Jackson	218
A. Tinning	218
B. Lévêque	214
J. Laflamme	213
D. Phaneuf	211
P. Lavallée	209
L. Baker	208
G. Lavallée	207
B. Armson	207
F. Suter	207

Radio-Saint-Boniface

CKSB
(1250 kics)

SAMEDI 8 FEVRIER
7.00—Ouverture — Marches militaires
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Le club Jubinville
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Dans un tour de valse
11.30—Les plus beaux disques
12.00—Musique populaire
12.15—En Parcourant le Clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de Sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Les Vedettes
5.30—Evénements sociaux
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Chronique sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Concert promenade
7.30—Au music hall
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Musique du bon vieux temps
8.15—Musique Hawaienne
8.30—Concert léger
8.45—Musique populaire
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

DIMANCHE 9 FEVRIER
5.00—Ouverture: Orgue
5.05—Nouvelles
5.15—Concert léger
5.30—Rendez-vous
5.45—Dans un tour de valse
6.00—A l'opéra
6.30—Orgue et poèmes
6.45—Concert populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède
7.15—Les virtuoses
7.30—Les artistes de CKSB
7.45—Music Hall
8.00—Heure religieuse
8.30—Quart d'heure de Chopin
8.45—Commentaires des nouvelles
9.00—Fin des émissions

LUNDI 10 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
6.45—Let's Learn French
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Notre français sur le vif
8.45—Musique hawaienne
9.00—Sur demande
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MARDI 11 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelles sport
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Eugène Ragot
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Le petit théâtre
8.15—Concert léger
8.30—Section manitobaine de la coopération
8.45—Collines parlementaires
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

MERCREDI 12 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande
10.30—Pour vous mesdames
10.45—En badinant avec nos vosins
10.55—D'un coin à l'autre du Canada
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Les beaux disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Musique sud-américaine
8.00—Les amateurs
8.30—Concert léger
8.45—Tribune des livres
8.55—Intermède musical
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

JEUDI 13 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Orgue populaire
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—Mélodies Hambleys
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Le forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
6.45—Céleste et Valentin
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Ecrin musical
7.45—Le vieux raconteur
8.00—Del Genthon
8.30—L'école des parents
9.00—Sur demande
9.30—Céleste et Valentin
9.45—Intermède mus.
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

VENDREDI 14 FEVRIER
7.00—Ouverture— Marches militaires — Sur les Ondes de CKSB
7.15—Réveil matinal
7.30—Choses et autres
8.00—Nouvelles
8.05—Musique choisie
8.15—Prière du matin
8.30—Déjeuner musical
9.00—Nouvelles
9.10—Variétés
9.30—Club des Ménagères
10.00—Sur demande spéciale
10.30—Pour vous mesdames
10.45—Emission consacrée aux malades
11.00—Nouvelles
11.05—Concert léger
11.15—Musique du bon vieux temps
11.30—Disques
12.00—Marché des animaux
12.05—Intermède musical
12.15—En parcourant le clavier
12.30—Chansonnettes
1.00—Nouvelles
1.15—Musique de sieste
1.25—Rapport du grain
1.30—Extraits d'opéra
2.00—Fin des émissions
5.00—Ouverture
5.05—Nouvelles
5.15—Forum écolier
5.30—Evénements sociaux et décès
5.45—La bonne chanson
6.00—En valsant
6.25—Nouvelle sportive
6.30—Musique populaire
7.00—Nouvelles
7.10—Intermède musical
7.15—Un homme et son péché
7.30—Rêverie musicale
7.45—Musique sud américaine
8.00—Chefs-d'oeuvre de la musique
8.30—Questionnaire de la jeunesse
9.00—Sur demande
9.30—Manitoba français à vol d'oiseau
9.45—Intermède musical
9.50—Nouvelles
10.00—Fin des émissions

→ L'évolution politique du Canada

(Suite de la première page)

souci de l'objectivité au bon sens de réflexions personnelles. La colonisation française des rives du St-Laurent et de l'Acadie, ainsi que l'oeuvre des découvreurs français sont décrites avec beaucoup de soin: car après tout, ce sont ces origines historiques du pays qui lui ont laissé en permanence une de ses marques caractéristiques. La conquête du Canada et les phases de la pénétration anglaise, qui devait tenir compte à chaque pas du fait français, introduit le second élément dominant du pays. Les ajustements au début devaient être difficiles, à en juger par les rébellions qui se sont produites au dernier siècle, et qui se sont prolongées jusqu'en 1885 dans l'ouest. Malgré l'existence d'une rivalité entre les deux principales races, cependant, une collaboration éclairée leur a permis d'élever le pays au niveau enviable qu'il occupe aujourd'hui.

Si le Canada prit en 1867 conscience de sa personnalité politique en proclamant son statut de confédération, c'est en 1917 qu'il fit son entrée officielle dans le monde, en participant individuellement à la première guerre mondiale. Depuis lors, son ascension sur la scène mondiale a été constante. Les éléments que nous fournit M. Lower nous aident à comprendre les raisons de ce développement.

Mais l'ascension du Canada dans la famille des nations, ne lui fait pas oublier les détails de ses affaires intérieures. Dans ce domaine si passionnant, il décrit avec objectivité la succession des ministères et des problèmes qu'ils avaient à résoudre. Les relations des provinces avec le fédéral prennent ainsi une part importante dans son esquisse; aussi nous arrivons naturellement jusqu'au rapport Rowell-Sirois qui avait essayé de résoudre cette épineuse question. Il devient possible de cette manière, de se rendre compte des antécédents d'une controverse qui se poursuit encore aujourd'hui, et qu'il serait souhaitable de voir finir pour l'avantage national.

De même, il décrit avec fidélité les péripéties de la politique canadienne pendant la guerre, terminant avec l'épisode relatif à la controverse au sujet de la conscription. Dans toutes ces questions délicates, M. Lower évite de prendre parti, se bornant justement à bien remplir son rôle d'historien. Mais on peut dire qu'il comprend parfaitement les motifs et les enjeux de toutes les parties en présence. Cette attitude se remarque, par exemple, dans les épisodes de la rébellion de 1837 et dans celle de Riel dans l'ouest.

La sympathie avec laquelle il envisage l'inspiration et les actes de tous les éléments du pays, lui permet de s'élever jusqu'à la conception d'une nation canadienne bien intégrée tout en conservant tous les traits distinctifs des races qui la composent. Une réflexion intéressante qu'il se permet à cet effet, c'est de signaler l'inquiétude qui avait saisi tout le pays à la suite de deux événements qui pouvaient affecter son avenir: la chute de la France et l'affaiblissement de la suprématie navale britannique au cours de la guerre, et le coup porté à Pearl Harbor aux Américains. A ces moments, les Canadiens auraient vaguement perçu la possibilité d'avoir à prendre eux-mêmes entre leurs mains la conduite de leur destin.

Il semblerait que ce jour reviendrait si les deux grandes races pouvaient développer une conscience canadienne qui s'étende d'un océan à l'autre. Elles seraient encore dans un stade introspectif, l'une et l'autre, ce qui les oblige à donner la primauté à leurs relations réciproques au lieu de jouer naturellement aussi bien dans le domaine extérieur. En somme, les rivalités des deux races, où les responsabilités seraient partagées, rendent le Canada stable dans le domaine international. Or notre pays n'attirerait l'intérêt et le respect des nations que s'il laisse poindre quelque instabilité sur le plateau glissant des affaires mondiales.

Il n'est pas impossible que nos hommes d'état ne se soient pas rendu compte de ces nuances. Les protestations du Canada auprès des quatre au sujet du projet de paix avec l'Allemagne, serait une occasion pour essayer par des voies extérieures, de donner au pays cette conscience totale de ses responsabilités qui pourrait porter tous ses groupes à réaliser l'unité canadienne, de manière à lui permettre d'affirmer son dynamisme dans tous les domaines.

Thomas GREENWOOD.

→ La nouvelle session fédérale sera longue et laborieuse

(Suite de la première page)

palme, de Joliette, et Hervé Brunelle, de Champlain, ont déjà réclamé la réforme des règles de procédure afin d'expédier les débats.

Expulsion de M. Rose

Le premier incident de la session a été l'expulsion de la Chambre du seul député communiste, M. Fred Rose, qui représentait la circonscription de Montréal-Cartier, à la suite de sa récente condamnation dans les procès d'espionnage. L'affaire a été promptement réglée et la motion du premier ministre déclarant vacant le siège de Cartier a été adoptée sans discussion.

Déclaration de M. St-Laurent

Le second incident a été la déclaration du nouveau ministre des Affaires extérieures, M. Louis St-Laurent, à l'effet que le Canada entend participer activement à la négociation du traité de paix avec l'Allemagne. L'attitude de M. St-Laurent a reçu l'approbation de tous les partis. Le premier ministre King devait déclarer plus tard que le Canada s'est battu pour empêcher quelques grandes puissances de dominer le monde par la guerre et qu'il n'entend pas permettre à quelques puissances de dominer la paix.

Ces deux incidents se sont produits dès la première séance de la session qui se limite ordinairement au cérémonial traditionnel. Ils ont singulièrement renforcé l'impression que l'effort serait soutenu pendant toute la session et que nos législateurs devraient travailler dur.

Débuts brillants des députés canadiens-français

Le débat sur l'adresse en réponse au discours du trône fournit aux chefs des divers partis l'occasion d'exposer leur programme et de prendre position sur les principaux problèmes de l'heure. Elle fournit également aux nouveaux députés l'occasion de faire leur début. Les deux députés de langue française élus dans les élections partielles de l'automne dernier ont brillamment débuté. M. Gérard Cournoyer, député libéral de Richelieu-Verchères, qui a secondé l'adresse, s'est révélé un excellent orateur en faisant l'éloge de son prédécesseur, feu P.-J. Cardin, qui fut député pendant 35 ans et ministre pendant 13 ans. M. Réal Caouette, député créditiste de Pontiac, s'est révélé de son côté un jouteur combatif en attaquant violemment, dès son premier discours, les libéraux du Québec et tenant tête à leurs interruptions sans se laisser démonter.

Attaque de M. John Bracken

Le chef de l'opposition, M. John Bracken, a prononcé un discours soigneusement préparé pour souligner toutes les faiblesses de la politique ministérielle et surtout pour dénoncer sa conduite vis-à-vis des provinces. M. Bracken est cependant médiocrement doué comme orateur et le premier ministre Mackenzie King n'a pas eu de peine à lui répondre et à le malmener à la grande satisfaction de la députation libérale. S'il a eu le dessus à la Chambre grâce à son expérience et à son habileté. M. King n'a cependant pas réussi à réfuter les critiques de M. Bracken sur les procédés dont le gouvernement fédéral a usé envers les provinces pour les amener à conclure des ententes fiscales où le subside per capita varie fort d'une province à l'autre et où le Québec obtiendrait moins que toutes les autres provinces s'il acceptait les propositions fédérales. M. Bracken a réclamé une nouvelle conférence fédérale-provinciale, un nouvel examen de la question des droits de succession et l'abandon des impôts secondaires aux provinces. La lutte entre autonomistes et centralisateurs est loin d'être terminée.

Le chef de la C.C.F., M. M. J. Coldwell, a préconisé une politique plus franchement carrément socialiste que jamais et l'amendement à l'adresse qu'il a proposé reproche au gouvernement de n'avoir pas contrôlé ou étatisé les institutions financières et les monopoles afin d'assurer le bien-être des masses.

La Chambre doit poursuivre jusqu'à la fin de la semaine le débat sur l'adresse, après quoi elle entreprendrait l'étude de la législation qui doit prolonger, régulariser ou abolir les pouvoirs extraordinaires du temps de guerre.

Etienne PARENT.

LE SEUL CANDIDAT, UN ROUGE, ELU PRESIDENT

VARSOVIE — Boleslas Bierut, qui, durant 16 mois, fut le chef du gouvernement polonais provisoire formé par Moscou, a été élu président de la Pologne pour une période de sept années par le parlement. Celui-ci, on le sait, est maîtrisé par le "bloc".

D'ailleurs, Bierut était le seul candidat à la présidence. Il a reçu 408 voix.

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

Membre de l'Association des Hebdomadaires Canadiens (C.W.N.A.)

LA LIBERTE — Fondée en 1913 — *Organe des Franco-Canadiens du Manitoba.* WINNIPEG, MAN.

LE PATRIOTE DE L'OUEST — Fondé en 1910 — *Organe des Franco-Canadiens de la Saskatchewan.* PRINCE-ALBERT, SASK.

Journal hebdomadaire fusionné en 1941.
Publié par la CANADIAN PUBLISHERS LIMITED
Directeur: L. LAFRENIERE, O.M.I.

Rédaction et administration: 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 21 817.

Prix de l'abonnement d'un an: Canada, $2.00; Etats-Unis, $2.50; autres pays, $3.00. Abonnement de trois ans (au Canada seulement): $5.00.

Toute correspondance concernant la rédaction du journal doit nous parvenir au plus tard le mercredi matin à 8 h. 30 et être adressée au Rédacteur, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

M. T.-D. Bouchard et les écoles confessionnelles

Le sénateur "errant" de St-Hyacinthe vient de faire une autre sortie. Il s'agit évidemment de la dénonciation d'un mal, qui existe, il va sans dire, chez ses propres compatriotes. Qui aime bien châtie bien! Il y a deux ans, M. Bouchard dénonçait en plein Sénat l'Ordre secret de Jacques Cartier, et le clergé catholique; l'année dernière il s'attaquait au corporatisme. Cette année, il s'en est pris au système scolaire de la province de Québec.

Il est probable que M. Bouchard, en citoyen toujours aux aguets pour découvrir les ennemis qui menacent la sécurité et la paix de notre pays, dénoncera prochainement le réseau d'espionnage russe au Canada!!

Mais il ne faut pas blâmer le sénateur de St-Hyacinthe d'aller d'abord au plus urgent. C'est très logique! "Aussi si l'on veut que l'unité nationale existe dans la province de Québec, il faut absolument — c'est M. Bouchard qui parle — changer notre système d'éducation".

"Pour réaliser l'unité nationale dans la province de Québec, a déclaré M. Bouchard devant les membres de l'Alliance de l'Unité nationale, il nous faut trouver une méthode nouvelle dans notre système d'instruction publique. Nous devons avoir un sytème d'écoles nationales. Par "écoles nationales" j'entends des écoles qui pourront être acceptées par tous les Canadiens: catholiques, protestants, non-catholiques et ceux de toutes les religions qui croient dans la supériorité des écoles non-confessionnelles". Selon M. Bouchard, "ces écoles nationales ne seront pas religieuses, parce que les grands principes religieux sur lesquels s'entendent les croyants seront enseignés".

Nous empruntons cette citation à la **Presse**, de Montréal, car les journaux locaux n'ont publié que quelques lignes du long discours de M. Bouchard. On est loin, cette fois, de la généreuse publicité "organisée" que la presse de Winnipeg accorda aux propos du sénateur il y a deux ans.

Malheureusement, ce cher M. Bouchard rencontrera quelques difficultés à faire accepter son système d'écoles par les catholiques, car le Saint-Siège a défini sa doctrine en matière d'éducation bien avant que l'apôtre de l'Unité nationale ne songeât à un "système d'écoles nationales". Or, l'Eglise a formellement condamné le genre de maisons d'enseignement prônées par M. Bouchard. Ce qui prouve que M. le Sénateur n'invente rien. D'autres qui ne se trouvaient pas au nombre des amis de l'Eglise catholique ont suggéré avant M. Bouchard la fondation d'écoles nationales où catholiques, protestants et autres non-catholiques seraient acceptés.

Voici ce que l'Eglise en pense: nous citons l'encyclique de Sa Sainteté Pie XI sur l'éducation chrétienne de la jeunesse:

"La fréquentation des écoles non-catholiques, ou neutres, ou mixtes (celles qui s'ouvrent indifféremment aux catholiques et aux non-catholiques, sans distinction), déclare Pie XI, doit être interdite aux enfants catholiques; elle ne peut être tolérée qu'au jugement de l'Ordinaire, dans des circonstances bien déterminées de temps et de lieu et sous de spéciales garanties. Il ne peut donc être question d'admettre pour les catholiques cette école mixte (plus déplorable encore si elle est unique et obligatoire pour tous), où l'instruction religieuse étant donnée à part aux élèves catholiques, ceux-ci reçoivent tous les autres enseignements de maîtres non-catholiques, en commun avec les élèves non-catholiques... Ainsi donc, le seul fait qu'il s'y donne une instruction religieuse (souvent avec trop de parcimonie) ne suffit pas pour qu'une école puisse être jugée conforme aux droits de l'Eglise et de la famille chrétienne, et digne d'être fréquentée par les enfants catholiques. Pour cette conformité, il est nécessaire que tout l'enseignement, toute l'ordonnance de l'école, personnel, programme et livres, en tout genre de discipline, soient régis par un esprit vraiment chrétien, sous la direction et la maternelle vigilance de l'Eglise..."

Les écoles nationales que fondera M. Bouchard n'atteindront donc pas leur but puisque les catholiques ne pourront les fréquenter. C'est là un ordre du Pape. Entre le Vicaire du Christ et M. Bouchard le choix est vite fait.

Les propos du sénateur de St-Hyacinthe ne sont donc pas acceptables aux catholiques. Ils s'apparentent, par ailleurs, à ceux que tiennent périodiquement les loges orangistes et maçonniques... On n'a, pour s'en convaincre, qu'à relire les journaux qui ont publié les mémoires présentés à la Commission Royale, qui, l'année dernière, enquêtait sur l'éducation en Ontario.

M. W. H. G. Armstrong, 'Grand Organizer of the Loyal Orange Association', de la Saskatchewan, écrivit naguère sur les écoles séparées en Saskatchewan une petite brochure dont nous extrayons une phrase. On verra par ce texte que M. Bouchard est en mauvaise compagnie.

"There are numerous objections to separate schools altogether apart from the question of special privilege, but most of them are too obvious to dwell upon. It cannot be conducive to our national interests to bring up the two great sections of our population in hostile camps. Separation results in ignorance, ignorance begets suspicion, and religious and race jealousies are the inevitable results".

Mais si M. Bouchard continuait de réclamer des écoles non-confessionnelles, des hôpitaux non-confessionnels, des maisons de refuge non-confessionnelles, des unions ouvrières non-confessionnelles, l'Eglise finirait peut-être par le prendre au sérieux et lui suggérer des funérailles "non-confessionnelles" comme couronnement à son illustre carrière.

Le salaire des institutrices

Notre pays souffre actuellement d'une pénurie d'instituteurs qualifiés. Selon l'Association Canadienne d'Education, le manque de maîtres et maîtresses d'écoles dans chaque province est le suivant: Ile du Prince-Edouard, 207; Nouvelle-Ecosse, 1,080; Nouveau-Brunswick, 450; Québec, 1,317 catholiques et 331 protestants; Ontario, 1,534; Manitoba, 528; Saskatchewan, 600; Alberta, 1,299; Colombie-Britannique, 258.

Il faut chercher la cause de cette situation inquiétante dans les salaires de famine qui sont encore payés aux membres du personnel enseignant. Dans la plupart des écoles suburbaines de la ville de Winnipeg, les concierges touchent un salaire aussi élevé, sinon plus, que les institutrices des bas grades.

Les instituteurs des écoles suburbaines suivantes: Tuxedo, Fort Whyte, St-Vital, Grandin, West Kildonan, East Kildonan, Norwood, Transcona, Fort Garry et St James, viennent de présenter à l'Association des commissaires d'écoles suburbaines une requête pour que l'échelle suivante de salaires soit mise en vigueur en 1947: salaires minimum et maximum pour les grades I à VI: $1,200 à $2,125; pour les grades VII, VIII et IX, quand le IXème grade ne fait pas partie d'un collegiate: $1,300 à $2,425; pour les grades IX, X, XI et XII: $1,600 à $3,205. Le salaire des principaux de collegiates serait de $3,000, avec augmentation de $100 par année jusqu'à concurrence de $3,800. Les principaux des "Junior High" toucheraient de $2,400 à $3,200, selon le nombre de classes, et ceux des écoles élémentaires, de $1,500 à $3,400.

Quoique cette échelle de salaires constitue une amélioration sur la précédente, les salaires qu'elle recommande se comparent à peine avec ceux que reçoivent les hommes de métiers. Ainsi, un linotypiste dans une imprimerie reçoit un dollar de l'heure pour son travail; l'instituteur à peine .70 cents.

Si l'on veut attirer les jeunes gens et les jeunes filles vers la carrière de l'enseignement, il faudra leur donner un salaire qui leur permette de vivre. Actuellement, les instituteurs et institutrices ne font qu'un bref séjour dans l'enseignement en attendant de pouvoir "se placer ailleurs". On ne saurait les en blâmer.

Décès de M. Georges Pelletier

La minorité française de l'Ouest a perdu en l'espace de quelques jours deux amis influents, l'un dans le monde ecclésiastique, l'autre dans le journalisme. Tous deux avaient épousé la cause des quelque cent cinquante mille Canadiens français des prairies et tous deux leur avaient prêté généreusement leur talent.

L'un et l'autre sont morts des suites de fatigues accumulées au cours d'un voyage dans l'Ouest.

S. E. le cardinal Villeneuve fut frappé au retour d'un pèlerinage à l'Ile-à-la-Crosse, et M. Georges Pelletier, à Edmonton, au lendemain du congrès de l'Association des Canadiens français de l'Alberta.

La Providence voulut que le dernier geste de ces deux hommes éminents fût posé en faveur de ceux qu'ils avaient servis.

M. Georges Pelletier connaissait l'Ouest et ses problèmes. Il y vint à plusieurs reprises, avec M. Bourassa d'abord, puis seul en 1942 et en 1943.

Chaque fois il rencontra les dirigeants des mouvements religieux et nationaux, s'intéressa à leur sort, s'offrit de les aider.

Il collabora à plusieurs reprises à notre journal. Lors de son voyage en 1942 il rédigea un article optimiste sur l'avenir du groupe français du Manitoba.

Journaliste de grande envergure, M. Pelletier s'était donné entièrement à son oeuvre. Il fut pendant plusieurs années chroniqueur parlementaire, puis secrétaire de la rédaction et enfin directeur du **Devoir**. Il inaugura la "chronique de l'Actualité" qui paraît chaque jour en première page du **Devoir**.

La minorité française de l'Ouest perd en M. Pelletier un ami précieux. Elle prie la direction du **Devoir** d'accepter ses sympathies émues dans le deuil qui la frappe. Elle voudrait aussi profiter de cette occasion pour souligner combien elle apprécie l'intérêt que le **Devoir** lui porte.

M. Trueman et les grandes unités

Le président de l'Université du Manitoba, M. A. W. Trueman, a prononcé, lors du congrès des Commissaires d'écoles du Manitoba, une causerie dans laquelle il s'est déclaré partisan enthousiaste des grandes unités d'administration scolaire.

Il a énuméré tous les maux dont souffre notre système scolaire actuel: manque de fonds, pénurie d'instituteurs qualifiés, nombre restreint de jeunes gens et de jeunes filles qui poursuivent leurs études jusqu'aux grades supérieurs, — spécialement dans les campagnes, — nombre encore plus restreint de ceux qui de l'école supérieure vont à l'Université; puis il a déclaré que les Grandes Unités d'Administration Scolaire solutionneraient tous ces problèmes. M. Trueman a cependant négligé de dire comment cette transformation s'opérerait. Il est facile de déplorer les faiblesses de notre système d'éducation, mais il est difficile de les corriger.

Le problème qui est à la base de nos difficultés dans nos écoles au Manitoba est surtout d'ordre financier. Que l'on verse un salaire convenable à nos instituteurs et ils feront de l'enseignement la carrière de leur vie; que l'on fournisse aux parents l'argent nécessaire et ils enverront leurs enfants à l'Université. Or les Grandes Unités d'administration scolaire n'apportent aucune solution à cette difficulté de base. L'union de 50 districts scolaires pauvres n'enrichira ni les uns ni les autres.

Le gouvernement provincial se devra de trouver une autre source de revenus pour financer nos écoles. Les propriétaires des biens immobiliers ne sont pas en état d'assumer de nouvelles charges actuellement.

L. L.

Un Polonais dépose son bulletin de vote



Billet du vendredi

Le docteur Wolfred Nelson

Collaboration spéciale à "La Liberté et le Patriote"

Le docteur Wolfred Nelson, médecin, l'un des chefs de l'insurrection de 1837, fut le premier maire de Montréal, élu par le peuple. Antérieurement, les conseillers municipaux désignaient l'un des leurs comme premier magistrat de la ville. A cette époque, Nelson habitait avec sa famille une vaste maison de la rue Saint-Jacques, au coin de la rue Saint-Lambert, aujourd'hui Saint-Laurent, à l'endroit qu'occupe de nos jours l'immeuble de la **Presse.** Nous sommes en 1854. Revenu d'exil depuis une douzaine d'années, Nelson exerce régulièrement sa profession, mais il ne saurait rester indifférent à la politique. Il l'a dans le sang. L'ancien député de 1827 commence pas se faire élire député de Richelieu en 1844, après une lutte ardue contre Denis-Benjamin Viger. Dix ans plus tard, le voilà maire de Montréal. A quelque temps de là, la ville organise un bal à l'occasion de la dernière visite de Lord Elgin, gouverneur général du Canada, et de Lady Elgin. On voit alors Nelson danser avec l'épouse du gouverneur, fille de lord Durham, celui-là même qui avait condamné Nelson à l'exil, aux Bermudes. A la demande de sa compagne, le maire évoque longuement les souvenirs de 1837. A ce moment, les choses se sont calmées, les ennemis d'hier, et les Canadiens français jouissent de ces libertés constitutionnelles pour lesquelles un grand nombre moururent, les uns au champ d'honneur, les autres sur l'échafaud. Outre le bal de 1854, l'événement le plus important de l'administration Nelson est l'exposition industrielle qu'inaugure le nouveau gouverneur général, sir Ermund Head. Elle s'ouvre le 5 mars 1855. On y choisira les produits canadiens qui figureront à l'exposition universelle de Paris, la même année.

★

Dès 1827, Nelson devient député au Parlement, pour la division de Sorel. L'autorité se montrant de plus en plus injuste et tracassière à l'endroit des Canadiens français, il réclame pour eux une plus grande liberté, à la suite de Papineau. Quand la rébellion éclate, on le trouve au premier rang. On sait ce qui suivit. Après la bataille de Saint-Denis, il se sauve dans les bois, où il souffre de la faim et du froid. Arrêté en décembre 1837, il est emprisonné pendant six mois à Montréal, puis condamné à l'exil, sans aucune forme de procès, avec sept autres patriotes: R.-S.-M. Boucher, B. Des Rivières, L.-H. Masson, H.-A. Gauvin, S. Marchessault, J.-H. Godu et B. Viger. Outre Nelson, Masson et Gauvin sont médecins. Aux Bermudes, la vie leur est relativement facile. Les proscrits vivent ensemble dans une même maison, s'occupent surtout à chasser. A la condition qu'ils ne quittent pas leur île, on les laisse libres de leurs mouvements. Après quatre mois, la nouvelle leur parvient que Londres annule cette proclamation de lord Durham qui les condamnait. Nelson revient à Montréal par les Etats-Unis. Il lui faut recommencer sa vie. Il est pauvre, ses biens ayant été confisqués. Nelson n'a d'autres ressources que celles qu'il peut espérer de sa profession, et il s'y remet sans tarder. Il a encore de jeunes enfants, son fils aîné étudie ou se prépare à étudier la médecine. Ses affaires prospèrent rapidement, et dès 1847 il peut acheter au prix de $15,000., la maison qu'il occupe avec les siens. Il meurt le 17 juin 1863, honoré et respecté de tous, à l'âge de 71 ans et 11 mois. On transporte à Sorel sa dépouille mortelle, pour inhumation auprès des autres morts de sa famille.

★

Wolfred Nelson, arrière petit-fils du héros de 37, déjà connu comme écrivain, vient de donner de son aïeul une biographie qui manquait dans nos rayons d'histoire, et qu'il intitule justement **Wolfred Nelson et son temps.** (1) Si l'on possède assez de renseignements sur Nelson, épars dans les documents et les ouvrages relatifs à l'insurrection du siècle dernier, il n'était pas facile d'avoir une vue d'ensemble de l'homme. Le livre qu'on nous offre comble une lacune et rendra service. D'aucuns diront que l'auteur paraît parfois préjugé en faveur de l'ancêtre, mais le culte qu'il lui voue n'a rien que de naturel. En somme, il se montre raisonnablement objectif. Le docteur Nelson naquit à Montréal le 10 juillet 1791, fils de William Nelson, loyaliste venu des Etats-Unis après la révolution américaine, qu'on dit cousin du héros de Trafalgar, et de Jane Dies, elle-même originaire de l'Angleterre, épousée par lui dans l'Etat de New York. Le père est instituteur. On le trouve à Sorel, alors William-Henry, vers 1803. Le jeune Wolfred étudie la médecine à Sorel, auprès du Dr Carter, puis il s'établit à Saint-Denis en 1811, à l'âge de 19 ans. Il épouse plus tard une jeune fille de la noblesse canadienne, Josèphe-Charlotte Noyelles de Fleurimont, qui lui donne neuf enfants, tous nés à Saint-Denis. Nelson n'abandonnera jamais la religion protestante, mais ses enfants sont élevés dans la foi catholique et la langue française. Intimement mêlé à la vie canadienne-française, par sa famille et par sa profession, il est aussi de tempérament fougueux, intransigeant sur toute question d'honnêteté et de justice. Aussi, quand l'agitation commence contre l'oligarchie anglaise, il se range sans hésitation avec ceux qui le considèrent comme l'un des leurs. Il laisse le souvenir d'un grand honnête homme.

L'ILLETTRE.

(1) Editions du Flambeau, Montréal.

Préparation pour la paix en Russie

L'organe soviétique, l'**Etoile Rouge**, publiait en première page, mardi, le communiqué suivant: "Les officiers, les soldats, tous les membres de l'armée et de la marine de guerre soviétique n'ont qu'un devoir, et c'est de rendre plus forte encore, par tous les moyens, la puissance militaire socialiste, de veiller avec vigilance, de monter constamment la garde dans l'intérêt de l'Union soviétique."

Et c'est ainsi que l'on se prépare à la paix en Russie rouge sous la gracieuse surveillance du dictateur Staline, qui continue d'affirmer aux correspondants naïfs que l'URSS ne veut pas la guerre.

Le comte Volpi est acquitté

ROME — Le comte Guiseppe Volpi, ancien ministre des Finances pendant le régime fasciste, a été acquitté d'avoir contribué à créer et à maintenir le fascisme.

L'instruction ouverte en 1945 sur son compte conclut à l'inexistence de ces faits et le fait bénéficier de l'amnistie.

La Chronique « « « « *Internationale*

Correspondance spéciale à "La Liberté et le Patriote"
Par André LAFLECHE

Les événements récents qui se sont déroulés en Palestine laissaient présager l'état de siège qu'on croit inévitable pour certaines régions de la Terre-Sainte. Le haut commissaire, le général Cunningham, a donné l'ordre aux civils anglais de quitter le pays. Le rapatriement des épouses et des enfants des fonctionnaires britanniques s'effectuera incessamment. Déjà on a commencé à les diriger vers des "zones de sécurité", en Palestine même.

Tout indique l'imminence d'une crise. Elle serait déclenchée par la condamnation à mort de Dov Gruner, membre de l'Irgoun Zvai Leumi, qui a bénéficié d'un sursis. Gruner aurait annulé son recours en grâce, en répétant qu'il se considère comme un prisonnier de guerre et affirme que son avocat s'est mépris en demandant sa grâce.

Le haut commissaire devra donc ordonner l'exécution de la sentence ce qui, de toute évidence, donnera lieu à de nouvelles violences.

Aux Communes anglaises

Au cours du débat sur les affaires palestiniennes, M. Churchill a demandé au gouvernement de remettre son mandat de Palestine aux Nations Unies à moins que les Etats-Unis acceptent de s'unir à l'Angleterre "sur une base de 50-50" pour l'application d'une nouvelle politique.

M. Churchill a dit encore: "Je souhaite que le gouvernement, à moins que nous n'obtenions le secours des Etats-Unis, s'occupera de nous débarrasser d'une responsabilité dont nous ne réussissons pas à nous acquitter, tout en nous couvrant de honte et de sang". M. Churchill a reproché au gouvernement de n'être pas assez énergique et de s'être laissé effrayer par les menaces de représailles.

"Nous avons rompu nos engagements envers les Juifs, a dit en terminant M. Churchill. Nous nous sommes vus incapables de tenir parole, nous n'avons pas le droit d'affirmer que nous y restons pour l'honneur. S'il ne s'agit plus d'honneur, la responsabilité d'arrêter la guerre civile entre Arabes et Juifs doit retomber sur les Nations Unies, non sur notre pays, pauvre, surchargé, terriblement blessé".

Certains observateurs croient qu'il est bien improbable que l'Angleterre renonce à la Palestine. Le discours de M. Churchill en suggérant pareille possibilité ne serait qu'un sondage pour forcer la main aux Etats-Unis qui verraient sûrement avec appréhension l'abandon de la Palestine par les Anglais, dans l'état actuel des relations entre les grandes puissances.

Soldats anglais en Palestine

Même si M. Churchill suggère l'abandon de la Palestine, l'Angleterre ne se réserve pas moins le droit d'y conserver une puissante armée afin de faire face aux pires éventualités. On prétend qu'il y a actuellement en Terre Sainte deux divisions complètes et deux brigades de l'armée anglaise, à part la division que l'on fait venir d'Egypte. Pour ce qui est de la police, on estime que les officiers et policiers anglais sont au nombre d'environ 4,000; les policiers arabes, environ 6,000, et les policiers juifs, un peu plus de 2,000. Les autorités disposent également d'environ 7,000 policiers arabes temporaires et de 2,500 policiers juifs affectés à la sécurité des villages juifs situés dans les zones non juives. De plus, le roi de Transjordanie a prêté quelque 2,000 soldats pour garder l'aéroport de Jérusalem et certains bureaux du gouvernement.

Il y aurait donc en Palestine plus de 100,000 hommes pour combattre les mouvements clandestins qui groupent tout au plus quelques milliers de membres.

La Russie vs Allemagne

Radio-Moscou intensifie chaque jour sa propagande pour dénoncer plus avant les propositions anglo-américaines au sujet de la réorganisation de l'Allemagne vaincue en une fédération de petits Etats au moment même où les ministres suppléants des affaires étrangères procèdent à l'élaboration des traités de paix allemand et autrichien.

Au cours d'une émission particulièrement hostile au plan anglo-américain, la radio soviétique a exposé un projet d'union politique et économique de l'Allemagne et accusé les Etats-Unis et l'Angleterre de vouloir rechercher "un guide permanent dans la vie politique allemande".

Le sénateur Bridges

Aux Etats-Unis, le sénateur Styles Bridges, républicain de New-Hampshire, est entré dans le débat en accusant la Russie de chercher à faire de l'Allemagne un Etat satellite. "Si la Russie réussit à exécuter son grand projet de fusionner l'abondante main-d'oeuvre russe et la discipline technique allemande, la dernière chance de sauver la civilisation démocratique aura disparu, a dit le sénateur. Il a également déclaré que les historiens parleront de "la grande capitulation américaine à Yalta", ajoutant que les Etats-Unis ont dissipé leur prestige moral parmi les peuples du monde "quand nous avons laissé la Russie se saisir des territoires de ses voisins et imposer son contrôle à cent millions de personnes par la vieille méthode de la force".

Les Etats-Unis ont subitement renoncé à leur politique de médiation entre les factions belligérantes chinoises et ils ont annoncé qu'ils retireraient sous peu de la Chine leurs dernières unités de fusiliers marins et de fantassins.

La décision du général Marshall reporte sur les Chinois eux-mêmes la tâche de travailler à leur salut. Certains observateurs prétendent qu'une pareille décision entrainera inévitablement la guerre civile qui s'annonçait depuis longtemps entre le gouvernement nationaliste et les communistes.

L'interruption des efforts américains de médiation signifie l'évacuation de plus de 1,000 officiers et soldats affectés au quartier général de trêve et d'environ 8,000 fusiliers marins qui ont gardé ou surveillé le quartier général et ses lignes de communications.

L'évacuation de la Chine par les forces américaines a été réclamée souvent par la Russie mais les diplomates américains ne voient aucune relation entre la décision américaine et ces pressions de l'extérieur.

TRIBUNE LIBRE

La rédaction de "La Liberté et le Patriote" n'est pas responsable des communications qui paraissent sous cette rubrique. Nous ne publions que des lettres signées. Les correspondants peuvent cependant user d'un pseudonyme, à la condition que leur nom et adresse nous soient connus.

A quel prix la vérité?

Cette fois, ça y est! Je suis complètement renversé par un torrent d'encre qui éclabousse de toutes parts, au détriment de la vérité et souvent au détriment de la courtoisie. Que de fumée! que de potin! pour un petit professeur qui récite son histoire, ne pouvant parler d'une situation qu'il ignore. Il n'est pas de bon aloi de cacher son ignorance avec une telle profusion de mots jetés en l'air, sans prendre la peine de vérifier leur exactitude. Il n'y a pas de fausse humilité à ignorer des faits dont on n'a pas été témoin. Allons donc, un peu plus de modération s'impose.

"Le petit professeur de haine, signe certain de l'abaissement de la culture" n'entend pas reprendre l'article précédent, qui fait preuve d'une véhémence et d'une obsession de malade imaginaire, voyant anarchie et persécution partout où il n'y en a pas. On croirait un Pierre l'Ermite, prêchant les croisades au cri de: "Saint Jean de Dieu aide! Sus aux hérétiques! On traîne les évêques dans la boue comme des chiens!" Je suis sûr que si j'avais la plaisanterie d'envoyer cet article en France, on le publierait sur tous les journaux comme une bonne "galéjade". Eh! coquin de sort, et une bien bonne encore! de quoi amuser la galerie pendant toute une semaine.

Ce qui est frappant dans cet article ainsi que dans le précédent, c'est à la fois cette véhémence, cette fumée qui obscurcit la vérité, se reposant sur des inepties invraisemblables, et cette assurance, toute doctrinale, sur un sujet qui dépasse l'auteur, tout au moins les bévues incroyables de l'article en font foi. C'est du coup la pierre que l'on jette dans l'étang aux grenouilles. "Pêcheur", la pierre est tellement grosse, qu'en tombant, elle a remué jusque les bas-fonds de la vase; elle a rendu l'eau si noire que les pauvres grenouilles n'y voient plus.

Comment pouvez-vous afficher une ignorance aussi monumentale? Vous mettez en opposition les démocrates chrétiens et les Maurrassiens d'Action française. Vous prenez pour acquit que ce sont ces derniers qui représentent le véritable enseignement de l'Eglise et que tous les catholiques devraient se rallier sans hésitation à cette école! Incroyable! Mais cette même Action française, royaume de votre Monarque, criait à qui voulait l'entendre: "Peu importe que la France tombe, pourvu que cette "gueuse" de République crève". Mais vous n'avez donc jamais su que l'Action française a été condamnée par le Saint-Siège? Comment pouvez-vous ignorer cela!

Vous parlez encore de communistes tout puissants (trop puissants, je l'avoue), qui n'ont qu'à donner un coup de téléphone pour prendre le pouvoir. Le système téléphonique doit être bien défectueux en France. Dire qu'ils attendent toujours la communication du Luxembourg!!

Vous parlez d'une libération odieuse, d'anarchie sans nom, de prisons, de policiers, de délations, d'épuration, et votre regard inquisiteur va jusqu'à s'arrêter à des mesquineries de galons et que sais-je? Comme les étrangers jugent mal et comprennent peu les Français! Les Allemands, après quatre années d'occupation, ne les ont jamais compris, et vous qui avez regardé à travers le trou de la Libération, vous voulez parler "ex cathedra". Voyons donc! un peu plus d'humiliation, et beaucoup plus de modération.

Je vous avouerais franchement que nous avons été bien étonnés, nous, de ne pas trouver à la Libération, l'anarchie et la guerre civile, car les policiers que Vichy avait créés à l'infini pour imposer son mythe détestable, étaient toujours en place, ainsi que la myriade de fonctionnaires qui avaient pour but de diminuer l'effectif des troupes d'occupation en faisant marcher la machine administrative pour les Allemands.

Exaspération d'autant plus grande, pour un peuple humilié, que ces mêmes agents avaient embouché la trompette de de Gaulle (à midi moins cinq) avec tellement de zèle et de vacarme, que les vrais résistants, "écoeurés" comme vous dites, se retirèrent dans l'ombre. On voyait les mêmes visages, les mêmes combinages, les mêmes délations. Rien n'était changé, on ne pouvait pas nettoyer la maison en un jour, le fumier s'y était entassé depuis 4 ans. Oh! miracle que cette Libération qui ne coûta que la tête de quelques traîtres, pour apaiser une foule qui criait justice, meurtrie dans sa chair et dans son honneur. Il était normal qu'ils tournassent leur veste: Pétain, dans son ultime message l'avait ordonné: "Suivez ceux qui vous apportent la liberté" (message que j'ai entendu de mes propres oreilles.) On leur savait gré de se rendre à une évidence tardive, mais l'honneur et la pudeur auraient demandé plus de modération. Quelles invraisemblances; c'est comme le Maréchal lui-même, qui réclame dans sa cellule une photo de de Gaulle.

Avouez donc que cette anarchie est chimérique, et que l'épuration est une rigolade. N'allez pas imputer à de Gaulle, ce que Pétain a créé (avec bonne foi, certainement, que voulez-vous, à son âge, il signait les décrets, sans consulter leur contenu: consultez Labarthète, page 395).

Dans votre fougue, vous brouillez les cartes et montrez votre ignorance jusqu'à dire que l'évêque d'Arras a été traîné devant un tribunal. Comment pouvez-vous ignorer qu'en France, le clergé ne comparaît jamais devant un tribunal civil; vous rendez-vous compte de la conséquence de vos affirmations? Il est vrai que certaines autorités ecclésiastiques ont été démises à cause de leur imprudence, mais bien par leurs supérieurs ecclésiastiques. Prenez-vous en à l'Eglise, Monsieur l'Abbé!! Un seul prêtre a comparu devant un tribunal civil; c'est l'abbé Berger, député de Bordeaux, qui a été jugé en tant que député et non en tant que prêtre, pour ses activités et sa propagande plus ou moins catholiques. Lui aussi a été gracié, parce qu'à la 13ème heure il avait tourné honorablement et onéreusement sa veste.

Vous attaquez les embusqués de Radio-Londres et de "France Forever", ainsi que leur oeuvre néfaste, la prostitution de la vérité. Je ne vous donne pas tout à fait tort, car pour nous le Gaullisme, c'était le symbole de la résistance, et n'existait qu'en action et en France. Mais, comble d'ironie, je vous vois puiser vos arguments chez ces mêmes émigrés embusqués, qui aboyaient loin du fracas des armes, tel Rougier, de Kerillis. Que faisaient ces patriotes en Amérique? Pourquoi ne défendaient-ils pas leur pays? Et en embouchant leur trompette, Monsieur l'Abbé, ma parole! vous aboyez avec eux.

Croyez-moi, laissez aux témoins et aux victimes de ces temps douloureux, le privilège d'éclaircir la vérité. Ne cherchez pas à abasourdir de mots et à éclabousser d'encre cette vérité, pour vous retirer ensuite quand les grenouilles de l'étang crient trop fort, en disant: "Assez de haine, assez de dissension, tournez la page". C'est faire bon marché de la vérité; pour le coup, c'est ça "la vérité dirigée" d'une soi-disant bonne petite presse aveugle. Avoir peur de la vérité, n'est-ce pas avouer sa faiblesse?

Votre incompréhension va jusqu'à ne pas comprendre mes arguments. "Comment y aurait-il eu mythe, si les crimes n'étaient pas masqués par une politique qui se voulait salutaire et rédemptrice?"

Voyez-vous, le petit professeur engendreur de haine est un témoin de cette sombre période. Il s'est battu, il a résisté, et il a souffert davantage sous la férule de Vichy que sous la botte allemande. Heureuses la Belgique et la Hollande, qui n'eurent à subir qu'un seul occupant: la France en avait deux, le Boche et Vichy. Croyez-moi, ces pays n'étaient pas plus mal traités que la France.

Le petit professeur, malgré son expérience irréfutable, n'a pas l'audace d'affirmer la vérité avec autant d'assurance, autant de profusion, de véhémence, et surtout avec si peu de preuves. Il s'est contenté de donner des comptes rendus de livres dont les au-

(Suite à la cinquième page)

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Le mercredi 12 février aura lieu à l'archevêché la journée sacerdotale du clergé.

S. Exc. Mgr Louis-Joseph Cabana, P.B., sera consacré le 19 mars, en la cathédrale de St-Hyacinthe, par son frère, S. Exc. Mgr. Georges Cabana, archevêque-coadjuteur de St-Boniface. L'évêque d'Amos, S. Exc. Mgr A. Desmarais, et l'évêque de Sherbrooke, S. Exc. Mgr J. Desranleau, seront les co-consécrateurs. L'évêque de St-Hyacinthe, S. Exc. Mgr A. Douville prononcera le sermon.

Réunion des Anciennes de l'Institut Collégial St-Joseph

Les Religieuses des SS. NN. de Jésus et de Marie de l'Institut et Collège St-Joseph et les membres du conseil de l'Amicale Marie-Rose recevront les anciennes élèves de l'Académie à un thé, qui sera servi de 4 à 7 h. de l'après-midi, le dimanche 9 février.

Les dames et demoiselles qui recevront avec les Religieuses sont: Mme A. Séguin, présidente, Mme G. Fortin, vice-présidente, Mlle Patricia Desjardins, secrétaire, Mme P.-H. Toussaint, trésorière, Mme R. Couture, Mlles Alberta Bernier et Jacqueline Gagnon, conseillères.

Comme il n'y aura pas d'invitations faites par écrit cette année, les membres de l'Amicale et toutes les dames et demoiselles qui ont passé quelques années comme étudiantes à l'Institut Collégial St-Joseph sont priées de venir saluer leur Alma Mater sans d'autre invitation.

Retraites fermées

à la Maison Notre-Dame du Cénacle

Du 7 au 10 février—Jeunes filles Jécistes. Prédicateur: R. P. Ludger Guy, S.J.

Du 11 au 14 février—Prêtres séculiers et réguliers. Prédicateur: S. Exc. Mgr Gerald Murray, C.S.S.R., archevêque-coadjuteur de Winnipeg.

Du 14 au 17 février—Hommes et jeunes gens de St-Pierre-Jolys. Prédicateur: R. P. Denys Jubinville, O.M.I.

Du 17 au 20 février—Zélatrices de l'intronisation du Sacré-Coeur. Prédicateur: R. P. Albert Jobin, O.M.I.

Du 21 au 24 février—Institutrices de langue française du Manitoba. Prédicateur: R. P. Denys Jubinville, O.M.I.

Du 24 au 27 février —Dames mariées (général). Prédicateur: R. P. Denys Jubinville, O.M.I.

Du 28 février au 3 mars—Fiancées de la paroisse de St-Boniface. Prédicateur: R. P. Denys Jubinville, O.M.I.

Causeries historiques à Radio-Saint-Boniface

Cette semaine, M. Albert Legrand a parlé, sous les auspices de l'Enseignement Postscolaire, en faveur de la bibliothèque française. Sa causerie a eu lieu le mercredi soir 5 février. M. Legrand a parlé sur "Péguy et le renouveau catholique".

La semaine prochaine, le 12 février, Mlle Eugénie Dubuc parlera des "romans à thèse". Le 19 février, M. Victor Bonin parlera des "livres pour jeunes de 18 à 25 ans".

La Société Historique continue ses causeries. Mercredi de cette semaine, le R. P. E. Champagne, curé de Notre-Dame de Lourdes, a prononcé une causerie sur l'historique de la paroisse de Lourdes. Vendredi, il n'y aura pas de causerie. La semaine prochaine — les 12 et 14 — M. l'abbé Albert Brunet, curé de Fannystelle, prononcera la causerie sur la paroisse de Fannystelle.

Ces causeries sont suivies avec intérêt. Elles vont se continuer durant le cours de l'hiver. Les conférences sous le vocable "Tribune des Livres" dureront jusqu'à la fin d'avril. Les causeries sur le "Manitoba français à vol d'oiseau" se continueront jusqu'à ce que la matière soit épuisée.

Succès de Donna Grescoe à New York



Donna Grescoe, jeune artiste ukrainienne de Winnipeg, a fait ses débuts lundi soir dernier, dans un concert donné au Town Hall, de New-York. La jeune musicienne a été acclamée dans la métropole américaine comme jamais une débutante ne l'a été.

Les parents de Mlle Grescoe étaient présents à ce concert, de même que le maire de Winnipeg, M. Garnet Coulter.

Les Russes s'insinuent partout où les démocrates perdent de l'emprise

Les communistes ont repris leur propagande dans le Moyen-Orient.

LE CAIRE — Le président de l'Université américaine du Caire, M. John-S. Badeau, revenu aux Etats-Unis depuis peu de temps, rapporte que les Russes ont repris leur activité et leur propagande dans le Moyen-Orient.

"Depuis la guerre, dit-il, le moyen-Orient a été le théâtre d'une activité russe répandue. Cette activité se traduit de trois façons: d'abord, les Russes tâchent de s'attacher les groupes minoritaires tels que les Arméniens et les Grecs orthodoxes; ils expriment leur sympathie envers les peuples du moyen-Orient en lutte avec les Occidentaux; enfin, ils font de la propagande dans le but de gagner les intellectuels à la cause communiste".

Le but des Russes, d'après M. Badeau, c'est l'huile, c'est le commerce avec l'extrême-Orient et la fin de leur isolement géographique.

Partout où l'on est mécontent des conditions sociales, partout où des politiques, telles que la politique des Etats-Unis sur le mouvement sionniste, détruisent chez les Arabes la confiance qu'ils mettaient dans les démocraties, on constate que les gens se tournent vers les Russes et les idéaux russes.

"L'homme de la rue, en Extrême-Orient, a perdu toute confiance en l'Angleterre et, pour une large part, dans les Etats-Unis eux-mêmes", déclare M. Badeau, qui ajoute qu'il ne croyait pas que la Ligue des Arabes accepte jamais l'idée de partager la Palestine avec les Juifs.

Danger de plus en plus grave en Allemagne

NEW-YORK — M. George Shuster, délégué américain aux récentes réunions de l'UNESCO à Paris, a déclaré, au cours d'une conférence sur les conditions actuelles en Europe, que la situation politique dans la zone occidentale de l'Allemagne s'aggrave chaque jour, et que le pays va devenir la proie du communisme avant un an, si aucun changement ne survient.

M. Shuster a déclaré également que le seul espoir de sauver l'Europe du communisme réside dans le fait que les peuples chrétiens de l'Europe, catholiques et protestants, pensent de même.

Les Rédemptoristes iront au Japon prochainement

OTTAWA — Les Pères Rédemptoristes, d'Ottawa et d'Aylmer, viennent d'apprendre que leurs supérieurs majeurs ont accepté, pour la province de Ste-Anne de Beaupré, une mission au Japon. Telle est la substance d'un message officiel, qui leur parvenait de leur supérieur provincial, le T. R. P. Léon Laplante. C'est le deuxième champ d'apostolat qui s'ouvre, en Extrême-Orient, au zèle des fils canadiens de St-Alphonse, puisqu'ils se dévouent déjà depuis 1925 au salut du peuple indochinois. Les autorités de la congrégation n'ont pas encore dévoilé le lieu de la fondation, ni la date du premier départ de missionnaires non plus que les noms de ces pionniers.

Prisonniers libérés d'ici le 1er juillet

BERLIN — Tous les prisonniers Allemands encore sous la garde des autorités américaines seront libérés au plus tard en juillet 1947, a annoncé le gouvernement militaire américain au conseil des Etats de l'Allemagne du sud à Stuttgart.

Séance en l'honneur du T. R. P. M. Lavigne, O.M.I.

Le 9 février les Junioristes offriront une séance dramatique au T. R. P. Majorique Lavigne, O.M.I., à l'occasion de son 25e anniversaire de prêtrise. La séance aura lieu dans la salle académique de l'Ecole Provencher, au coin des rues Cathédrale et St-Jean-Baptiste, à 8 heures du soir.

On peut se procurer des billets au Juniorat de la Sainte Famille. Billets réservés: .75 cents; autres, .50 cents.

Société d'Enseignement Postscolaire

Tissage

Il y aura des cours de tissage dans le sous-sol de la cathédrale. Les leçons seront données de neuf heures du matin à cinq heures de l'après-midi. Les cours commenceront le 12 février et il y aura deux séries d'instructions: pour les commençantes et pour les plus avancées. Les cours sont dirigés par Sr Maximilla. Qu'on veuille bien donner son nom à Mlle Lucille Campeau, 140, avenue Provencher. Téléphone 201 137.

Baptêmes

Le 26 janvier: Jean-Gilles, né le 9 janvier, fils de Gérard Bénard et de Jeanne Michon. Parrain et marraine, M. et Mme Jean Bénard.

Le 26 janvier: Lucien-Harold-Joseph-Raymond, né le 16 janvier, fils d'Aimé Beaulieu et de Vivian Bourgeault. Parrain et marraine, M. et Mme Lucien Beaulieu.

Le 26 janvier: Joseph-Léo, né le 19 janvier, fils de Léo-Arthur Colette et d'Aurore Duguay. Parrain et marraine, M. et Mme Adrien Duguay.

ART ORATOIRE

Le cercle d'études en art oratoire, organisé par le club des femmes libérales de St-Boniface, invite toutes celles qui s'intéressent à l'art oratoire à téléphoner à Mme A. C. Waller, 205 888, ou à Mme J.-B.-T. Hébert, 201 058. L'heure et l'endroit de la première réunion seront annoncés dans **La Liberté et le Patriote** de la semaine prochaine.

Nous aurons à faire face à la plus grande crise religieuse. . .

(Suite de la première page)

Et il a insisté sur le fait que le temps est venu où des simples mots si vrais qu'ils soient, n'ont plus le pouvoir de rapprocher l'humanité au Christ.

Le mouvement de renouveau chrétien aujourd'hui, a-t-il dit, est inspiré par le même sentiment qui a poussé le martyr saint Ignace à écrire:

"Lorsque la Chrétienté est l'objet de la haine du monde, il ne s'agit plus d'employer des mots persuasifs, mais il faut être "grands".

Et le Pape de continuer:

Dans la crise religieuse actuelle, l'exposé raisonné et érudit des vérités de la foi, si efficace soit-il, est en réalité insuffisant.

"Egalement insuffisante est la vie chrétienne à laquelle on ne tient que par habitude.

"Aujourd'hui il nous faut la grandeur du Christianisme..."

La volonté de bannir la religion du monde et de la vie, a dit le Pape, est anti-Catholique et anti-Chrétien.

Cette tactique est toujours celle que l'on emploie avec le plus d'ardeur, a-t-il dit, "lorsque les forces des ténèbres augmentent leurs efforts subversifs".

Mais les catholiques doivent contre-attaquer; ils doivent ouvrir la voie au retour du règne du Christ.

La pensée moderne et la vie moderne doivent être rendues au Christ, a-t-il dit encore. Et seules l'intégrité, la pureté et la vigueur de la foi catholique sont capables de le faire.

Le Saint Père a souligné trois choses indispensables:

LA FERMETE dans la foi.

LE COURAGE d'observer totalement la loi de Dieu et de l'Eglise ce qui requiert de la maîtrise, de l'effort, parfois de l'héroïsme, et toujours le refus d'accepter des compromis.

DU ZELE — un zèle ardent.

"En mettant en pratique la loi de Dieu dans votre vie, vous aurez par le fait même le désir de ramener vers Lui les âmes avec lesquelles vous viendrez en contact, "PARTICIPANT AINSI A L'OEUVRE REDEMPTRICE DU CHRIST".

Il n'est pas nécessaire de préparer de grandes manifestations extérieures, a remarqué le Pape. "Sans manifestations publiques, et avec un minimum d'organisation, votre contre-offensive lancée par une vie de bons exemples, de prières et de sacrifices, jointe à une profession énergique de votre foi, influencera lentement et progressivement ceux qui vous entourent et les ramènera au Christ".

PAS TOUS, a-t-il dit, sont doués et ont reçu la préparation nécessaire pour faire des contacts personnels avec les autres, mais tous peuvent vivre intégralement leur vie chrétienne, et tous peuvent étudier afin de devenir des messagers de Dieu plus compétents.

"Quelle que soit la forme que revêt votre apostolat, elle requiert la grandeur demandée par saint Ignace".

"Aujourd'hui comme auparavant le monde appelle la foi une folie, mais pour vous c'est la force de Dieu, et vous faites tout en votre possible pour la communiquer à votre siècle avec la même confiance dans la victoire manifestée par les premiers chrétiens".

Notre règle d'or dans nos relations sociales et dans notre vie personnelle, a ajouté le Saint-Père, est l'admonition du Christ:

"Si quelqu'un veut être mon disciple, qu'il prenne sa Croix et qu'il me suive".

Desserte du Précieux-Sang

Partie de cartes du 4 février

Mme J. Daigneault était en charge de cette soirée. Ses assistantes étaient: Mmes E. Schwartz, C. Souchon, E. Rodrigue, H. Souchon, A. Ross, R. Perron, Mlles Proteau, J. Robitaille, Geo. Rousseau, L. Poulain, Mmes Roussin, Monnier et E. Rougeau.

Prix de cinq mains: Mme T. Cardinal, Mme G. Chaput, M. Beauchemin, Mlle G. Chaput, M. Peter et Mme Jubinville. Donateurs: Mmes L. Poulain, G. Monnier, Mlles Croteau et J. Robitaille, Mme E. Schwartz, H. Souchon, Geo. Rousseau et C. Roussin.

Prix d'entrée: M. W. Leclerc. Donateurs: MM. A. Ross, J. Rouillard et W. Leclerc.

Prix de rafles: Mme J. Daigneault, Mme W. Rougeau, Alex. Roussin, J. Fisette, M. Dumas, Mme Kennedy, V. Fontaine, Mme S. Tremblay, M. Moran, Mme C. Buffet, Mme V. Lambert, M. Legros, Mme Flockton, Mlle Antoinette Parent, Mme O. Bourbonnière, Mme Thompson, Mme Guénette, Mme Gosselin, M. G. Godard, E. Delaye, Mme F. Fontaine, M. McDonald, Mme Duffney, V. Labelle, W. Rougeau, Mme McCarthy, M. Pelletier, Mme Gingras et M. Kolinsky.

Les donateurs de ces prix étaient: Mme E. Rodrigue, Gendreau et Frères, A. Roussin, M. Ledoyen, Mme L. Poulain, M. l'Abbé, R. Rodrigue, L. Poulin, G. Monnier, RR. SS. du Précieux-Sang, Jos. Bouchard (barbier), Mme J. Daigneault, Mlle R. Daigneault, Service Machine Station, Mme E. Schwartz, Mme A. Ross, Mme C. Souchon, Mme N. Delorme, V. Marius, Taché Service Station, RR. SS. de l'Hospice Taché, J. Robitaille, R. Perron, Mlles M Pascal et Proteau.

Prix de "pool": Mme Georges Blanchette, M. A. Plante et Mlle Marguerite Parent.

Prix de consolation: Mme Jos. Rodrigue.

Comme on peut le constater, aucune température n'empêche les amis de notre desserte de se rendre en grand nombre à nos belles parties de cartes. Les prix sont réellement nombreux et beaux, et l'entrain est si grand qu'on ne peut s'empêcher d'y revenir.

Merci à tous les donateurs et à tous ceux qui se sont dévoués pour faire de cette partie de cartes un magnifique succès.

Un oubli

Un oubli a été fait la semaine dernière. Le nom de M. P. Coutu aurait dû être parmi ceux des donateurs. Nous le remercions donc pour son beau don de $5.00.

CERCLE CULTUREL FRANÇAIS

OTTAWA — Le consul de France à Malte vient d'inaugurer, au "British Institute" de la Valette, un Cercle des amis de la culture française.

S. Exc. Mgr McCormick est un ancien de Sainte-Marie

PHILADELPHIE — S. Exc. Mgr Joseph-Carroll McCormick, nouvel évêque auxiliaire de S. E. le cardinal Dougherty, archevêque de Philadelphie, est un ancien élève du collège Ste-Marie, de Montréal, Canada.

Mgr McCormick a passé quatre années dans ce collège des Jésuites de Montréal. Il poursuivit ensuite ses études au séminaire St-Charles d'Overbrook, aux Etats-Unis, puis à Rome, au séminaire de Latran. C'est là qu'il fut ordonné prêtre en 1932, par le cardinal Dougherty, qu'il servit comme vice-chancelier, puis comme chancelier, de 1934 à 1944. Au moment de sa nomination épiscopale, il était curé de la paroisse St-Etienne, à Philadelphie.

Prêt que Londres ne pourra rembourser

LONDRES — Le baron Woolton, conservateur, a déclaré que la Grande-Bretagne ne saurait rembourser son emprunt de $3,750,000,000 des Etats-Unis.

Cette déclaration a suivi une prédiction non moins sombre de M. L.-S. Amery, collègue de l'ancien membre du cabinet, lord Woolton. La Grande-Bretagne, a dit M. Amery, ne pourra payer ses dettes dans un "monde où s'exerça une concurrence acharnée des prix" après l'élimination du système commercial impérial, une condition du prêt.

Dewey dénonce les élections polonaises

NEW-YORK — Le gouverneur Thomas-E. Dewey a déclaré que les récentes élections polonaises constituent "une indifférence méprisante à l'égard des principes d'un gouvernement libre", ajoutant que "nous ne pouvons accepter les résultats du vote".

M. Dewey a fait ces déclarations en présence des membres de la section new-yorkaise du congrès Pologne-Etats-Unis, devant plus de 3,500 personnes réunies pour demander au gouvernement américain de faire en sorte qu'une nouvelle élection soit tenue en Pologne. Le gouverneur de l'Etat de New-York a dit: "Il est clair que les engagements solennels pris à Yalta à l'effet que le peuple polonais serait autorisé à choisir sa propre forme de gouvernement, au cours d'une élection libre, ont été cyniquement violés".

A Travers les Centres Français du Manitoba

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Letellier

Dans chaque paroisse, sans doute, il y a de bonnes gens qui remplissent, depuis un bon nombre d'années des tâches obscures, qui rendent des services indispensables à un grand nombre, sur lesquelles on compte toujours en cas de besoin car on est assuré de les trouver prêtes à accomplir tous les travaux imaginables, non pas pour la rémunération que cela peut leur rapporter, mais surtout pour tirer d'embarras et aider, soit un parent, un ami, un voisin.

Déjà, j'en suis sûr, vous avez pensé à un tel, ou à une telle, qui répond à cette description.

Notre sacristain, M. Jos. Goulet, qui remplit ce poste depuis vingt ans, qui transporte le courrier du bureau de poste à la gare fidèlement depuis une douzaine d'années, qui entretient notre monument historique avec grand soin depuis son érection, qui est fossoyeur, qui entretient les alentours de l'église, du presbytère, notre cimetière; sur qui on peut toujours compter pour la préparation de la salle publique en toute occasion; qui ne refuse jamais un travail quelconque, est un de ces bonnes gens, dont je veux vous entretenir aujourd'hui.

M. Goulet est natif de St-Gervais, comté de Bellechasse, P. Q. Il perdit sa mère à l'âge de 10 ans et fut un des sept orphelins qui se refugièrent chez les Soeurs de la Charité de Québec. Plus tard il vint retrouver son père à St-Malo et travailla d'abord comme employé de ferme à St-Pierre, à La Salle et à Letellier.

Il travailla pour MM. Adolphe Fortier et Zacharie Robert, mais il y aura 20 ans accomplis le 1er février qu'il entra au service de la paroisse, et depuis, sous quatre différents curés: MM. les abbés Jutras, Messier, Gagnon et actuellement M. Laurin, il remplit avec grand dévouement et avec une exacte ponctualité les nombreuses occupations que ce poste comporte: l'entretien de l'église, le chauffage, qui veut dire se rendre aux petites heures du matin, longtemps même avant de sonner l'Angélus afin que l'église soit confortable. Notre ami Joseph sonne bien à temps la cloche pour nous inviter aux offices de l'église, il la sonne gaiement pour les baptêmes et les mariages, et sympathiquement pour les décès et les funérailles.

Soit sous le chaud soleil de l'été, ou sous la froide bise et la poudrerie de l'hiver, le fossoyeur est au travail: il connait non seulement la surface du cimetière mais il sait exactement où reposent ceux qu'il a enterrés depuis vingt ans; il ne permet pas aux mauvaises herbes d'envahir les fosses délaissées; il n'oublie pas de relever une croix ici, un monument là, et de soigner l'apparence des tombes dont on lui a confié le soin.

En plus de ces tâches multiples, il trouve encore le temps de rendre de nombreux services à ses citoyens. S'il manque un homme au champ au temps de la moisson, on court chez M. Goulet. Avant la venue des machines agricoles, il avait une bonne réputation comme metteur en quintaux et pouvait suivre la lieuse tout en s'en tirant très bien. M. Goulet m'en voudra de lui avoir adressé ces louanges; et moi je m'en voudrais de ne pas le faire, car nous voulons lui dire que nous apprécions ses bons services, que nous lui sommes reconnaissants pour sa généreuse coopération dans toutes nos oeuvres paroissiales! Nous lui disons donc un gros merci, en lui souhaitant de conserver sa santé afin de continuer longtemps encore à remplir les charges indispensables pour le bon fonctionnement de notre paroisse.

* * *

M. Stanley Fraser est de retour d'un voyage de deux mois dans le sud.

M. et Mme Odilon Bois sont partis pour un voyage de quelques semaines à Gary, Indiana.

Marchand

Décès

Mme Charles Head est décédée à Marchand le jeudi soir 16 janvier après une longue maladie. En effet, il y avait plusieurs années que la défunte souffrait en silence. Quinze jours avant sa mort elle tomba paralysée.

Mme Head naquit le 13 juin 1887 et était une femme bien connue à La Broquerie et Marchand où elle exerça un beau dévouement. Depuis 12 ans elle tenait magasin à Marchand. Beaucoup de ses amis déplorent sa mort. Son souvenir restera gravé dans leur mémoire longtemps. Les services qu'elle rendait, sa charité et le dévouement qu'elle exerçait envers tous la font regretter.

Elle laisse pour pleurer sa perte: son époux, Charles Head, et sa fille unique, Louise (Mme Napoléon Grouette) qui lui succède au magasin.

Nous offrons nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Ste-Rose du Lac

OUBLI

Dans la liste des presences au Congrès des Commissaires de langue française publiée la semaine dernière, le nom de deux commissaires de Ste-Rose-du-Lac, MM. A. Pineau et Y. Guillas, qui assistèrent à toutes les réunions tenues lors de ce congrès, ne parurent que dans la liste du 22 janvier. Il fallait également les mettre dans celles des 20 et 21 janvier.

Bruxelles

Club de gouret

Depuis que Bruxelles a sa nouvelle patinoire son club de gouret peut rivaliser avec de bons adversaires. De fait le mardi soir 28 janvier, à Holland, dans la magnifique patinoire fermée, le club intermédiaire de Cypress River a été défait par le club junior de Bruxelles. Le total des points après dix minutes de temps supplémentaire fut de 4 à 3. La première période se termina sans compter de points. A la fin de la deuxième, Cypress River comptait deux points. Cependant Bruxelles a pu égaliser la joute à la fin de la troisième et remporter la victoire à la fin du temps supplémentaire.

Les joueurs de Bruxelles étaient: Gérard Lanouette, gardien de but, Hubert Robidoux, Hector Robidoux, Benoit Robidoux, Adrien Lanouette, Adrien Doyon, Raymond Lecoq, Michel Bourdeaud'hui, Ray. Rheault, Raymond Nicolas, Hubert Robidoux, Benoit Robidoux, Raymond Lecoq et Adrien Doyon firent les points.

St-Pierre-Jolys

Décès

Le samedi 25 janvier est décédée à l'hôpital de Steinback, Mme Eugène Rioux (née Marie-Ange Trudeau), à l'âge de 32 ans et 3 mois.

Mère courageuse et admirable, chrétienne fervente et très dévouée, elle a souffert jusqu'à la fin sans se plaindre, fortifiée par les derniers sacrements que lui administra M. le Vicaire de la paroisse. Du haut du Ciel elle continuera de veiller et prier pour son époux et pour ses chers petits enfants que le destin a si douloureusement éprouvés.

La défunte laisse dans le deuil: son époux, huit petits enfants en bas âge, Charles, Lucien, Gérard, Léon, Yvonne, Jean-Marie, Eugène, et la petite Monique; ses frères et soeurs, Mme Arthur Rioux (Léontine), de St-Pierre, Mme Léo Trudeau (Marie-Jeanne), de l'Ile-de-Chênes, Armand, de La Broquerie, Lucien, Victor, Rolande, Thérèse, Bernard, Alphonse et Alice, de l'Ile-de-Chênes. Son père, M. Joseph Trudeau, de l'Ile-de-Chênes, l'a précédée dans la tombe la veille de sa mort.

Le service funèbre eut lieu le mardi 28 janvier à 10 h., à St-Pierre, M. l'abbé A. Sabourin fit la levée du corps, et M. le Vicaire chanta le service. Le chant fut exécuté par la congrégation des Dames de Ste-Anne, dont la défunte faisait partie. La bannière était portée par son oncle, M. E. Bouvier, de St-Georges. Tenaient les rubans de la bannière: Mmes Clovis Vermette et Achille Rioux; soutenaient les cordons du drap mortuaire: Mmes Oscar Rivard et Uldéric Bouvier. Cette dernière vient de Fisher Branch et se trouve la tante de la défunte.

Les porteurs étaient: ses frères, Armand, Victor et Bernard Trudeau; ses beaux-frères, Arthur, Pierre et Achille Rioux.

L'inhumation se fit dans le cimetière de la paroisse.

Feu M. Moïse Goulet

Le vendredi 31 janvier est décédé, à l'âge de 92 ans, M. Moïse Goulet, époux de feu Marguerite Charette.

Ses funérailles qui devaient avoir lieu le lundi 3 février ont été forcément remises à cause de la tempête, au 7 février, à 7 h. 45. L'inhumation se fit au cimetière paroissial le mardi après-midi 4 février.

Lui survivent: un fils, et trois filles, Mmes Charette, d'Otterburne, Nault et Ducharme, de St-Pierre.

Cercle Mgr Cabana

Sans porter préjudice aux talents artistiques qui, de l'extérieur, viennent ici au Manitoba tenter leurs chances de succès sur la scène, il nous est toutefois permis d'affirmer que les nôtres peuvent rivaliser à bon droit avec eux.

Pour s'en convaincre, il suffit de prêter une oreille discrète aux félicitations multiples adressées aux membres du Cercle Mgr Cabana qui, les 30 janvier et 2 février, ont interprété avec maitrise l'opérette en 1 acte de Vernon, "Une minute trop tard", et la comédie en 2 actes d'Antony Mars, "Tête folle". L'orchestre Larivière et les pièces de chant exécutées par Mlles Thérèse et Corinne Larivière ont aussi été fort applaudies aux entr'actes.

L'assistance nombreuse de ces deux soirées, malgré la tempête de dimanche soir, a bien encouragé nos jeunes. Avec des représentations théâtrales de premier choix, ils ambitionnent d'intéresser le public et de se perfectionner eux-mêmes dans le domaine artistique.

Au début de la soirée, M. Germain Lavergne, président du Cercle, s'est révélé, dans son mot de bienvenue et de remerciement, un excellent maitre de cérémonie.

Les succès du début pour le Cercle Mgr Cabana sont promettants et nous lui souhaitons de rapides progrès.

Ile-de-Chênes

Décès

Le vendredi 24 janvier, s'éteignit à sa demeure, entouré des siens, M. Joseph Trudeau, âgé de 54 ans et 11 mois. Ile-des-Chênes perd en lui un paroissien exemplaire et un père de famille dévoué. Le défunt, qui était malade depuis plus de dix ans, avait toujours montré à ceux qui l'entouraient une résignation parfaite en la sainte volonté du bon Dieu. Sa foi ne s'est jamais démentie, il édifiait ceux qui venaient le visiter par son grand courage dans la souffrance, sa piété et sa confiance en Dieu, durant sa longue et cruelle maladie. Sa plus grande consolation était de recevoir la Sainte Eucharistie lorsque cela lui était possible. Il manifestait une tendre dévotion envers la très Sainte Vierge. La mort ne récelait aucune terreur pour lui, aussi l'a-t-il vu venir en vrai chrétien muni de tous les secours de la Sainte Eglise.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé L. Rivard le lundi 27 janvier au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. Les porteurs étaient: ses fils, Armand, Victor, Lucien et Bernard Trudeau; son neveu, René Trudeau; son gendre, Léo Trudeau. La quête fut faite par MM. René Trudeau et Léo Trudeau.

Le défunt laisse dans le deuil: ses fils, Armand, de La Broquerie, Victor, Lucien, Bernard et Alphonse, de l'Ile-de-Chênes; ses filles, Léontine, (Mme A. Rioux), de St-Pierre, Marie-Jeanne (Mme Léo Trudeau), de l'Ile-de-Chênes, Rolande, Thérèse et Alice, à la maison. Son épouse (née Alexina Bouvier) et un fils, Gérard, l'ont précédé dans la tombe. Lui survivent également, trois frères, Théodore, Henri et Paul, de l'Ile-de-Chênes; un beau-frère, M. Joseph Grégoire, de Lorette; 8 soeurs, Mme Marcien Arpin (Elisabeth), du Norwood, Mme Alphonse Grégoire (Laura), de Lorette, Mme Raphaël Champagne, (Dorilla), de St-Norbert, Mme Josaphat Audette (Délina), de Fort Frances, Ont., Mme Lazare Audette (Aurore), de Ste-Anne, Rose-Alba, de l'Hospice Taché, Sr Juliette Trudeau, supérieure de l'école indienne de Fort Frances, Sr Marie-Arthur, supérieure du couvent de Lestock, Sask: et 18 petits-enfants. Coïncidence douloureuse, sa fille ainée, Marie-Ange (Mme Eugène Rioux) est décédée après une courte maladie à l'hôpital de Steinbach, quelques heures après la mort de son père. Son service funèbre eut lieu à St-Pierre le mardi 28 janvier.

Aux familles Trudeau et Rioux si cruellement éprouvées nous offrons nos plus sincères sympathies avec l'assurance de nos prières pour l'âme de leurs chers défunts.

Windsor, Ont.

De passage à Windsor, depuis notre dernière chronique, visitant leurs nombreux parents et amis: M. et Mme Elphège Brault et leur fille, Jeanne, de Saskatoon; M. et Mme Rosaire Bussière et Mme André Bussière, de Vonda, Sask.; M. et Mme Fernand Denis, de St-Denis, Sask.; M. Morin et M. et Mme Dumont Lepage, de Gravelbourg, Sask.; M. et Mme Aimé Loiselle, de Saskatoon, et M. Ronald Dupuis, de Winnipag.

M. et Mme C. Loiselle ont passé les fêtes parmi leurs parents à Montréal, St-Jean, P.Q., et aussi à Cornwall, Ont.

Mme Béatrice Monette et son fils, Jean, nous ont quittés afin de rejoindre le caporal Philippe Monette, d'Ottawa.

Une veillée surprise fut organisée en l'honneur de Mme Edgar Caillé à l'occasion de son anniversaire de naissance. Il y eut chant et musique. Un goûter et un joli gâteau de fête avaient été préparés par ses filles.

Nous avons eu plusieurs cas de grippe causés sans doute par une température bien humide. Tous se remettent assez bien, excepté MM. Boutin et Ketchen, qui sont plus lents à en revenir.

Mariage

A la paroisse du Sacré-Coeur, le R. P. Charles Lanoue bénissait le mariage de Mlle Jacqueline Damien, fille de M. et Mme Henri Damien, avec M. Joseph Deschamps, fils de M. et Mme Jules Deschamps.

La mariée était revêtue d'une robe de satin blanc avec traine. Mme Henri Deschamps, belle-soeur du marié et dame d'honneur, portait une robe en taffetas bleu. Mlle Pierrette Damien, soeur de la mariée, bouquetière, était également habillée en taffetas bleu. Les filles d'honneur étaient: Mlle Madeleine Damien, soeur de la mariée, en taffetas orchidée; Mlle Hélène Chaput, cousine du marié, en taffetas jaune; Mlle Irène Deschamps, soeur du marié, en taffetas aqua.

M. Edouard Brisebois était garçon d'honneur ainsi que MM. Marcel Frenette et Louis Deschamps.

Un déjeuner fut servi chez le père du marié, puis une réception eut lieu à l'hôtel Lappan. Les nouveaux époux partirent pour un court voyage aux chutes Niagara.

Naissances

A M. et Mme Jean-Louis Lepage, un fils, Joseph-Jérôme-Roger. Parrain et marraine, M. et Mme André-J. Lepage, oncle et tante de l'enfant.

A M. et Mme Stanley Fields (Angéline Caillouette), une fille, Marie-Dolorès-Diane. Parrain et marraine, M. et Mme Roger Caillouette, oncle et tante de l'enfant.

Tribune libre

(Suite de la troisième page)

teurs ont été des témoins comme lui. Il s'est contenté de vérifier leurs témoignages avec son expérience. Il n'a nullement l'intention d'engager une joute, qui ne ferait qu'obscurcir la vérité et éclabousser des flots d'encre. Croyez-moi, les Canadiens ne sont pas plus bêtes que les autres: ils sauront se faire un jugement par eux-mêmes quand ils auront eu entre les mains un livre comme celui de Labarthète, qui contribuera certainement à rédiger l'histoire de Vichy.

Laissez donc l'histoire juger avec les témoignages des témoins. Que cette réplique mette un terme à une discussion où les témoins ne sont pas de taille à se mesurer, puisqu'il faut en biffer le "S". Excusez une réplique qui prend votre ton, puisque ma courtoisie vous a engaillardi.

Une amicale poignée de mains et croyez-moi, laissez la mare aux grenouilles tranquille.

C. BAZIN.

Un peu de charité, s.v.p.

L'affaire Pétain a causé beaucoup de peine aux Canadiens français et aux Français de France que la propagande n'a pas empoisonnés.

Laissons de côté ces querelles trop spéciales aux Latins, malheureusement, et prenons une leçon de nos amis Anglo-Saxons qui savent que les factions divisent. Je n'ai pas encore appris qu'on ait condamné à mort le fameux Lord anglais qui dirigeait les Fascistes anglais. Pourquoi?

La France a besoin de tous ses amis, et les auteurs du "mythe" Pétain sont de mauvais serviteurs de ce malheureux pays, qui, aujourd'hui encore, malgré ses crimes, reste le meilleur défenseur de la vraie civilisation, celle de Champlain et de Maisonneuve.

Que Pétain ait manqué, personne ne le nie; que de Gaulle à sa place, ait pu mieux faire est une chose à prouver. Il est facile de "gueuler" comme Thorez et ses suivants, quand on s'est sauvé en terre libre. La politique d'atermoiement de Pétain a permis à l'Angleterre de se préparer à faire face aux hordes Nazis; elle a permis l'invasion de l'Afrique, et a sauvé la plus grande partie de la France du sort que fut celui des Polonais et des Russes. Ceci compte dans l'histoire, qui un jour, lorsque les passions politiques seront calmées, rendra justice à celui qui ne méritait pas les outrages des communistes et des politiciens véreux qui avaient amené la France à l'abîme.

Je respecte de Gaulle qui fut un bon soldat; je respecte tout autant Pétain qui, en des circonstances terribles, fit de son mieux pour sauver ce qu'il pouvait de la France.

Quant au caractère de Pétain, quel est celui parmi ses accusateurs qui est sans péché? De Gaulle lui-même n'est pas facile à affronter quand il est monté sur son dada favori; il n'a pas aidé son parti à remporter la victoire sur les communistes, dirigés par Thorez "le brave, passé aux Soviets quand la France l'appelait sous les armes". Pas étonnant que Churchill ait dit un jour que de toutes les Croix qu'il avait à porter la Croix de Lorraine n'était pas la moindre.

Au lieu d'entretenir les factions qui déchirent le malheureux pays de Champlain, il serait mieux de faire oeuvre constructive et d'imiter les Anglais qui ont un sens politique qui manque souvent aux Latins individualistes et toujours prêts à se manger le nez. Des soldats canadiens m'ont souvent dit leur écoeurement en constatant cet état de choses au pays de nos pères.

Blum qui disait jadis aux catholiques: "Je vous hais" aujourd'hui, après sa détention en Allemagne, ne prêche plus la haine, mais la charité entre Français. Faites donc comme lui et laissez les morts en paix. Prions pour que la Fille ainée de l'Eglise retrouve son chemin après le dur Calvaire que lui ont infligé ses mauvais enfants, de concert avec les autres enfants de ténèbres, venus de l'étranger pour y souiller son sol.

Et pour terminer par une note plus gaie, voici une histoire que publie le journal français **Aux écoutes.** Elle prouve qu'en Russie, malgré l'enfer, il y a encore de braves gens qui n'ont pas perdu le sens de l'humour. Je conte:

Aveux spontanés

"Staline, grand fumeur, s'est aperçu l'autre jour qu'il n'avait plus sa pipe préférée. Quelqu'un la lui avait volée. Il téléphone au chef de la terrible NKVD pour lui donner l'ordre de rechercher le voleur. Quelques jours plus tard il retrouve sa pipe qu'il avait simplement oubliée au fond d'un tiroir. Aussitôt il téléphone à nouveau pour aviser son Komissar de faire cesser ses recherches.

"Il est trop tard", lui répond-on. "Les voleurs ont été arrêtés avec leurs complices, ils étaient cent cinquante".

"Eh bien, relâchez-les au plus vite".

"Impossible, camarade Staline. Ils ont **tous avoué** qu'ils avaient volé votre pipe et ont été fusillés sur-le-champ".

Au revoir.

C. M.

Abbé Mollier, curé,
St-Hippolyte, Sask.

ERRATA

D'aucuns auront été surpris de lire, dans l'article de "Tribune Libre" que je rendais DARLAN responsable de certains méfaits; il aurait fallu lire DARNAN. Je tiens à corriger cette erreur du typographe et rassurer les lecteurs sur mes sentiments vis-à-vis ce grand patriote, Grand-Amiral de la flotte française et bras droit de Pétain, jusqu'à son odieu assassinat.

M. D.

Prison



M. le docteur Henry Harris, oculiste de Toronto, âgé de 54 ans, a plaidé coupable à deux accusations qui résultèrent du fait qu'il aidât des agents russes à se procurer de faux passeports canadiens. Il a été condamné à cinq ans de prison.

La Journée de l'Association d'Education

SAINT-PIERRE

$10.00: Couvent de St-Pierre-Jolys, Club de St-Pierre-Jolys, M. Edmond Préfontaine.

5.00: M. l'abbé J.-A. Sabourin, curé, M. l'abbé R. Miron, Mme Adélard Préfontaine, MM. Léopold Turenne, Adélard Turenne, Aug. Caron, H. Hébert.

4.00: Pierre Rioux, père.

3.00: Gédéon Gauthier, Jos.-L. Tessier.

2.50: Amédée Préfontaine.

2.00: J.-E. Mulaire, Ovila Desharnais, Ad. Lafrance, Hector Dandenault, W. Hébert, Ovila Péloquin, Ant.-P. Préfontaine, Clod. Gélinas, Denis-J. Turenne, J.-L. Gagné, M. Audette, Eug. Rioux, D. Audette, G. Préfontaine, Mme Ros. Robidoux, Alb. Robidoux, Gérard Valois, Alb. Desharnais.

1.50: Adr. Désaulniers, Z. Desharnais, Henri Hébert.

1.00: Ch. Cahill, Henri Lambert, Jos. Desharnais, Mme Eus. Tétrault, Jos.-F. Lambert, Hector Sarrasin, Alf. Perreault, Sam. St-Laurent, Ernest St-Laurent, John Lafrance, Arm. Desharnais, Hyp. Lafrance, Paul Lahaie, Ant. Bérard, C. Courcelle, Jos. Larivière, Lucien Hébert, Tél. Morisette, Henri Bellerive, Emile Hébert, R. Péloquin, Arm. Péloquin, Charles Mouflier, Albini Pilotte, Marcel Hébert, Léo Gautron, Aimé Nault, W. Neveu, Louison Lambert, F. Vinet, Hector Hébert, Alfred Massicotte, Mlle Cécile Gélinas, Geo. Robidoux, Geo. Fredette, Arthur Lebleu, Placide Vermette, Joseph Vermette, Fern. Lavergne, J.-A. Lavergne, Eug. Tessier, Lucien Lafrance, Jean Lafrance, Philippe Ruest, Mme X. Tétrault, Lévis Dandenault, Geo. Gosselin, Alb. Bainville, Jos. Frechette, L. Gagné, Omer Gagné, Eug. Ritchot, Oct. Laurin, Amédée Fontaine, A. Coté, David Coté, Alb. Turenne, E. Hébert, A. Guichon, J.-B. St-Hilaire, Mlle Anna Audette, Oliva Audette, Arthur Hébert, Geo. Ritchot, Léo Gélinas, Aug. Sicotte, Mme Val. Gagné, Louis Gagné, Pierre Gagné, Vic. Sicotte, Lacroix Frères, Daniel-A. Carrière, W. Carrière, Osw. Carrière, Aug. Vermette, On. Carrière, Phil. Laroche, Jos. Lahaie, J.-M. Joubert, X. Joubert, Jos. Curé, Jos. Curé, père, Mme Mary Joubert, Victor Préfontaine, Fort. Grégoire, Emile Croteau, Mlle Geneviève Maire.

.50: Urbain Cinq-Mars, J.-H. Rajotte, Eus. Tétrault, Ovide Sabourin, Walter Warbanski, Denis Desharnais, Edouard Piché, Mme V. Aubertin, Mlle Rose Joubert, Art. Lafrance, Frank Coté, A. Parenteau, Amédée Bourgeois, Hor. Gagné, J.-B. Mulaire, Los. Lamoureux, Eddie L'Heureux, Roméo Désaulniers, Pierre Roux, jr., L. Leblanc, A. Chouinard, J. Chouinard, Alex. Dumont.

.30: A.-C. Nault.

.25: Lucien Audette, Alfred Lasalle, Ovide Nault, Léonard Pineau.

Total: $223.80.

BRUXELLES

(Liste supplémentaire)

.50: Ad. Deurbrouck.

Total: $69.75.

La Broquerie

M. et Mme Gabriel Choiselat sont heureux de vous annoncer la naissance d'une petite fille, baptisée à La Broquerie le 29 décembre sous les noms de Marie-Amanda-Denise. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Choiselat, grands-parents de l'enfant.

A Travers les Centres Français de la Saskatchewan

Des correspondants spéciaux de "La Liberté et le Patriote"

Wolseley

Rapport financier

Le dimanche 12 janvier, M. le Curé donna le rapport financier de la paroisse. Il fut heureux de souligner que la paroisse s'est acquittée de sa dette. Il remercia les paroissiens pour leur générosité.

Il y eut aussi l'élection des syndics. Furent élus: MM. Gédéon Langlois, Adélard Cyr et Stanley Chieckiewicz.

Jubilé d'argent

Le jeudi 9 janvier, un groupe nombreux de parents et d'amis se réunirent chez M. et Mme Léo Mailhot afin d'y célébrer leur 25ème anniversaire de mariage.

Une adresse en français fut lue par Mme Antonio Béliveau, tandis que M. Albai Dureault donnait celle en anglais. De jolis cadeaux leur furent présentés, accompagnés de mille et un souhaits. Puissent tous les souhaits formulés se réaliser!

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Wilfrid Mailhot (parents du jubilaire), M. et Mme Byron Bartlett (Béatrice Malhoct) et Dorothée, tous de Régina; Mlles Lucille, Yvette et Thérèse O'Shaughnessy, MM. Adélard Rioux, Perron et Bula, de Montmartre; Mme Arthur Hoffman, d'Odessa; M. et Mme Henri Dorais, Dolorès et Annette, d'Indian Head.

M. et Mme Léo Mailhot surent remercier leurs bons amis pour l'aimable soirée, les souhaits et les cadeaux.

Ici et là

M. Henri Tourigny est parti pour un voyage à Los Angeles, Californie.

L'assemblée annuelle de l'école séparée a eu lieu et M. Adélard Cyr fut nommé président, M. Emile Durrault, secrétaire-trésorier, et MM. Fortunat Tourigny et Delmas Perras, commissaires.

Mme Emile Tourigny et sa fillette visitèrent leurs parents à Ferland.

Naissance

M. et Mme Norman Rainville (Hermance Thibodeau) sont les heureux parents d'un fils, Ronald-Arthur, né le 12 janvier.

Courval

Deux oublis

C'est par oubli que le nom du conférencier n'a pas été mentionné dans le compte rendu de la journée de l'A.C.F.C., dans notre paroisse. Ce fut le R. P. B. Paris, du collège Mathieu, de Gravelbourg. Il eut le grand mérite de desservir le même jour les paroisses de Coderre et de Courval.

Comme par le passé, le R. Père y mit toute son âme. Nous l'en remercions bien sincèrement, quoique un peu tardivement.

Le nom de M. Charles Arguier fut également oublié dans la liste des donateurs d'un dollar.

Lac Pelletier

M. le Curé est allé à Swift Current par avion.

Mme Jos. Lajeunesse et son bébé sont revenus de l'hôpital de Ponteix.

Saint-Brieux

Baptême

Le 7 janvier: Paul-René, fils de M. et Mme Pierre Thébaud.

Ici et là

Depuis un mois, Mlle Simone Thébauld est en visite chez ses parents. Elle retournera bientôt travailler au consulat de France à Vancouver.

M. Eugène Carfantan, notre électricien, a subi une petite opération à l'hôpital de Saskatoon.

La petite fille de M. et Mme Arsène Gallais est de retour à la maison.

On rapporte que le fils de M. et Mme Albert Aubin est beaucoup mieux.

Mme Georges Duclaux est de retour et en convalescence chez elle. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

L'équipe Tétrault a pris part au "bonspiel" annuel de Saskatoon, mais la chance ne lui a pas souri.

M. Bernard Tétrault, notre commissaire d'école, a dû se faire soigner à l'hôpital de Saskatoon.

Le lundi 27 janvier, Mme Girouard nous a quittés par avion pour aller se promener en Alberta.

M. Romo Dagesse, de Haywood, est en visite chez son frère, M. G. Dagesse.

Mlle Madeleine La Charité est allée travailler à l'hôpital de Prince-Albert.

Le R. F. Charles Roy, O.M.I., de l'Ile-à-la-Crosse, était en visite chez son oncle, M. F. Roy.

Gouret

Notre équipe de gouret n'a pas eu de chance dans ses deux dernières rencontres: deux défaites. La rencontre contre l'équipe de Pathlow s'est terminée par un pointage de 3 à 2; et la joute contre les joueurs d'Ethelton, 4 à 3. Nous lui souhaitons plus de chance à l'avenir.

Gravelbourg

Noces d'argent de M. et Mme Philippe Soucy

Le dimanche 12 janvier, il y eut une réunion organisée par M. et Mme Gérard Soucy, Mlles Thérèse et Margot Soucy, pour fêter le 25ème anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Philippe Soucy, dont le mariage fut béni à Gravelbourg, le 12 janvier 1922.

Etaient présents: MM. et Mmes A.-N. Duprat, Victor Larivière, André Duprat, Arthur Fontaine, D.-D. Piché, Conrad Piché, Pierre Huel, D. Lepage, Ed. Fafard, Dr A. Soucy, M. Arthur Charette, M. et Mme G. Soucy et Mlle Yvonne Leblanc.

Il y eut chant, musique, etc. De jolis cadeaux furent présentés aux jubilaires en souvenir de cet heureux anniversaire. Un succulent goûter fut servi aux invités.

Nouveau propriétaire de l'hôtel Ambassador

L'hôtel Ambassor a récemment été acheté par M. Victor Godin, qui en a pris la direction dès les premiers jours de la nouvelle année.

Mme Georges Huel, qui en était propriétaire depuis plusieurs années, a vendu l'hôtel pour cause de santé; elle a fait l'acquisition d'une maison et continuera de vivre à Gravelbourg.

Le nouveau propriétaire, M. V. Godin, est le fils de feu I. Godin et de Mme Godin, de Gravelbourg. M. et Mme Godin (née Toupin) ont quatre jeunes enfants.

L'hôtel Ambassador a été construit en 1927 et possède 35 chambres. Le système de chauffage est à la vapeur. Il y a eau chaude et froide dans toutes les chambres et plusieurs chambres ont leur bain. On rapporte que le prix d'achat s'est élevé à $33,000.

M. Godin se propose de remodeler sa propriété et d'y faire des améliorations modernes.

Visiteurs

M. et Mme Trudeau, de Ponteix, sont venus assister aux funérailles de M. Stan Duprat, père de Mme Trudeau.

Mme Emile Gravel, de Winnipeg, a rendu visite à sa mère, Mme Charlebois, malade à l'hôpital St-Joseph. Elle visita aussi Mme E. Colpron, sa soeur, et M. et Mme G. Gravel.

M. Elphège St-Arnaud, représentant de l'Assurance Sauvegarde, a passé quelques jours ici pour affaires.

Décès de M. Stanislas Duprat

Le lundi 27 janvier, à l'hôpital St-Joseph, M. Stanislas Duprat mourait à l'âge de 74 ans, après trois semaines de maladie.

Natif de St-Isidore, comté de Laprairie, P.Q., M. S. Duprat vint dans l'ouest en 1916 et s'établit à Gravelbourg, où il demeura depuis.

Les funérailles eurent lieu le mercredi 29 janvier, en la cathédrale. M. le curé Bérubé fit la levée du corps et officia au service solennel.

De nombreux citoyens assistèrent au service. Les Pères du collège Mathieu, ainsi que les Révérendes Soeurs des institutions étaient présents. L'inhumation se fit au cimetière paroissial.

Les porteurs étaient: MM. Aimé Bourgeois, S.-M. Bonneau, A.-D. Rochon, E. Colpron, Arthur Fontaine et Henri Thibodeau.

Le défunt laisse dans le deuil outre son épouse, quatre filles et trois fils: Mlles Irène, Gertrude et Lucille, de Gravelbourg; Mme Trudeau (Simone), de Ponteix; MM. Armand et André, de Gravelbourg, et M. le docteur Gérard, de Campbellton, N.-B. Tous étaient présents aux funérailles.

Vonda

Décès

La paroisse déplore la perte d'un de ses bons chrétiens et de ses pionniers en la personne de M. Octave Tombu, inhumé dans notre cimetière le 21 janvier.

M. O. Tombu est décédé subitement chez son frère le R. P. Tombu à Biggar. Sa dépouille mortelle fut transportée dans notre paroisse. Plusieurs paroissiens étaient présents aux funérailles.

M. Tombu laisse dans le deuil: deux soeurs, Mmes Célestin Hamoline et Rocheleau; trois frères: M. Albert Tombu, le R. P. Tombu, ainsi qu'un frère qui demeure en Belgique.

Les paroissiens offrent leurs plus profondes sympathies à la famille.

Va-et-vient

M. Albert Tombu, de Vancouver, M. et Mme Célestin Hamoline, de Zénon Park, le R. P. Tombu, de Biggar, Mme Rocheleau et sa petite fille, de Léoville, et M. Armand Hamoline, de Domrémy, vinrent assister aux funérailles de M. Octave Tombu.

Prud'homme

Ici-et-là

M. Jos. Loiselle, de Vancouver, et M. et Mme Alphonse Lepage, de Détroit, étaient chez leurs parents pour les fêtes.

M. Henri Masson a été élu marguillier en remplacement de M. Sarto Lepage, dont le terme était expiré.

Le 23 janvier un service funèbre fut chanté dans la chapelle du couvent pour S. E. le cardinal Villeneuve. Un grand nombre de paroissiens y assistaient.

Le 14 janvier Mgr Bourdel ainsi que Mgr Baudoux étaient à Vonda pour assister aux funérailles de M. Octave Tombu.

Mlle Marcelle Mathieu, de Willow Bunch, a un emploi au village.

Le R. P. Edouard, O.S.B., était de passage au presbytère récemment.

Le 19 janvier avait lieu l'assemblée annuelle de la paroisse.

Mlle Marguerite Patenaude, de la J.O.C., de Montréal, était à Prud'homme dernièrement.

Mlle Florence Mosson a repris son école à Delmas.

Nos écoliers ont contribué généreusement au "Chinese Relief Fund".

M. et Mme Anton Kindarski sont les heureux parents d'une petite fille.

Représentant



M. G. R. Brunst, qui fait partie du personnel des quartiers généraux du Service de Nouvelles NCWC, a la difficile tâche d'obtenir des informations au sujet de la situation en Pologne pour les communiquer ensuite aux journaux catholiques de l'Amérique du Nord.

Meadow-Lake

Activités paroissiales

Le 16 janvier dans l'après-midi au domicile de Mme Vachon a eu lieu la réunion mensuelle des dames canadiennes-françaises qui eurent le plaisir de rencontrer Mme Hazlett, invitée et soeur de Mme Torsier, membre de l'association qui était aussi présente. Au cours de la réunion un goûter fut servi par Mmes Richard et Vachon. Le R. P. A. Gaudet assistait à cette réunion en qualité de conseiller.

Les guides et les jeannettes ont tenu leur réunion hebdomadaire le 24 janvier à la salle paroissiale.

En la soirée du 19 janvier dans la salle des réunions catholiques, les Scouts organisèrent une partie de cartes. Pour les dames, le premier prix de bridge fut gagné par Mlle Yvonne Sergent; Mme Liddle eut le même honneur pour le Whist. Pour les hommes, M. Alger se vit décerner le premier prix de bridge. Cette soirée au cours de laquelle fut servi un goûter délicieux, rapporta la somme de $30.00 qui fut remise aux Scouts.

Décès

Les catholiques de Meadow Lake ont le regret d'annoncer la mort de Mme T. Evans, décédée à la maison après une longue maladie. Elle était âgée de 75 ans. Le service funèbre fut chanté par le R. P. A. Gaudet, O.M.I., en l'église de Meadow Lake le 18 janvier, à 9 heures. Le deuil était conduit par ses enfants et autres membres de sa famille.

De nombreux amis assistèrent aux funérailles d'une paroissienne qui laisse son nom dans l'histoire de la ville. Elle fut, en effet, avec son époux, du nombre des premiers blancs qui vinrent coloniser cette contrée.

Naissance

Le 22 janvier en l'hôpital de Meadow Lake Mme Roy Demers donna naissance à un fils.

Nouvelles locales

Le gouvernement a établi à Meadow Lake un entrepôt qui reçoit le poisson blanc. Ce poisson, après avoir subi les préparations requises, est expédié sur le marché mondial.

Le dimanche 19 janvier une partie de gouret fut vivement disputée par l'équipe de St-Walburg qui était venue rencontrer celle de Meadow Lake. La victoire resta à cette dernière qui l'emporta avec 5 points sur St-Walburg qui n'en eut que quatre.

Le vendredi 24 janvier le R. P. A. Boucher, O.M.I., provincial des Oblats pour l'Alberta et la Saskatchewan, rendit visite à la paroisse de Meadow Lake. Il continua ensuite au Lac-Vert et à Makwa.

Saint-Hubert

Mariage

Le 29 janvier, en l'église paroissiale, M. René Paquin, fils d'Herménégilde Paquin et d'Edesse Decelles, épousait Mlle Léa Istace, fille aînée de Robert Istace et d'Emma Brulé.

Les filles d'honneur étaient: Mlles Blanche Privé et Hélène Boutin; les garçons d'honneur: MM. Clément Istace et Urbain Brulé.

Le chant fut exécuté par plusieurs membres du choeur de chant de la paroisse. A l'issue de la cérémonie, un banquet fut servi à la résidence de M. R. Istace. Le soir, un lunch et une soirée récréative ont été offerts à un grand nombre de parents et d'amis des deux familles.

Les nouveaux époux résideront sur la ferme de M. René Paquin, à 6 milles environ à l'est de St-Hubert.

Assemblée annuelle

Le 25 janvier, il y eut une assemblée générale annuelle des contribuables de l'arrondissement scolaire de St-Hubert. M. Emile Gatin, dont le terme était fini, fut réélu pour 3 ans; M. Arsène Smeets a été élu pour 2 ans, à la place de M. Maurice Gérard, parti dernièrement pour Victoria, C.-B.; MM. Gérard Brulé et Emile Gatin furent élus respectivement président et secrétaire de la commission scolaire.

Nos soirées

Nos soirées de vues animées continuent avec le même succès. Les films français de la Société canadienne d'Enseignement postscolaire, de St-Boniface, qui s'ajoutent maintenant au programme ordinaire, sont fort appréciés.

Journée de deuil décrétée en Italie

ROME — La journée durant laquelle la flotte italienne sera remise aux alliés sera considérée comme une "journée de deuil national".

Un ordre du jour a été rédigé, en ce sens, par tous les membres du parti républicain de la ville de Tarente, qui invita la population à participer au deuil de la nation.

A LA COUR DU BANC DU ROI
District judiciaire de Battleford

Entre la
"Canadian Pacific Railway Company"
(Demanderesse)
Calgary, Alberta

et

Frank Gaudry, adresse inconnue
William Semple, Paradise Hill, Sask.
(Défendeurs)

AVIS

VEUILLEZ PRENDRE AVIS qu'une action a été intentée contre vous, dans la Cour du Banc du Roi, du district judiciaire de Battleford, connue sous le numéro 3 de 1947, selon laquelle la "Canadian Pacific Railway Company", de Calgary, Alberta, est la demanderesse, et vous, Frank Gaudry, êtes l'un des défendeurs, relativement à un contrat de vente qui a été fait par écrit, en date du 15e jour d'août, A.D., 1932, entre la "Canadian Pacific Railway Company" comme venderesse et vous-même comme acheteur du quart sud-est de la section trente-et-unième (31) dans le Township cinquante-deuxième (52) Rang vingt-troisième (23) à l'ouest du troisième méridien dans la province de la Saskatchewan, le prix d'achat selon cette entente étant la somme de deux mille quatre-vingts dollars ($2,080.00) payable vingt-cinq dollars ($25.00) au comptant, et la solde, avec les intérêts à six (6) pour cent par année, payable pendant une période de dix (10) ans, le premier paiement devant être fait le 15e jour d'août 1936.

La demanderesse par cette réclamation prétend qu'il y a eu manquement à cette entente, les détails des manquements étant les suivants:

Arrérages dans le principal	$1,932.79
Intérêt	760.72
Intérêt accru	527.49
	$3,221.00

La demanderesse réclame les réparations suivantes: (a) Paiement de la somme de $3,221.00 avec intérêt sur cette somme à 6 pour-cent par année à partir du 1er jour de novembre 1946; (b) A défaut de paiement la cancellation de ladite entente pour la vente et la confiscation au profit de la demanderesse de tous les argents payés là-dessous; (c) Possession immédiate de ladite terre; (d) Frais de cette action; (e) Réparation additionnelle et toute réparations que la nature du cas peut requérir.

ET DE PLUS PRENEZ AVIS QUE par un ordre de la Cour fait le 16e jour de janvier, A.D., 1947, il a été ordonné qu'un mandat de comparution et un état de réclamation vous soient présentés, en mettant une copie dudit mandat d'assignation, et de l'état de la réclamation, et de l'Ordre dans une enveloppe adressée à Frank Gaudry, à Bolney, Saskatchewan, et en mettant à la poste ladite enveloppe par courrier enregistré, et en publiant ledit avis dans deux numéros consécutifs d'un journal de langue française publié à Winnipeg, Manitoba. Si vous désirez défendre ladite action vous devez, dans l'espace de vingt (20) jours à partir de la date de la dernière insertion de cet avis, y compris le jour de la publication dudit journal, comparaître au bureau du Régistraire local à la Cour du Banc du Roi, Palais de justice, Battleford. A défaut de cette comparution un jugement peut être pris contre vous.

Daté dans la ville de Régina dans la province de la Saskatchewan, ce 29e jour de janvier, A.D., 1947.

HAMILTON et KNOWLES
Régina, Saskatchewan
Avocats pour la demanderesse

L'orphelinat catholique de Prince-Albert a été détruit

(Suite de la première page)

transportés à l'hôpital. Tous les médecins de la ville, ainsi que le maire, M. Cuelenaere, plusieurs Chevaliers de Colomb, et nombre d'autre volontaires se rendirent immédiatement à l'hôpital et sur les lieux de l'incendie pour porter secours aux sinistrés.

Destruction complète

En quelques heures, les flammes avaient consumé la majeure partie de l'orphelinat. Le feu a commencé dans le sous-sol de la partie centrale et en peu de temps il se répandit d'un plancher à l'autre, de sorte qu'en quelques minutes ce fut un brasier, en dépit des efforts des pompiers. Une bâtisse, située à quelque vingt-cinq pieds, et qui servait de salle de classe, a été épargnée.

Le Frère Jacques, la veille au soir, vers 10 heures, avait fait sa tournée d'inspection des cinq fournaises et tout était en ordre: il devait y retourner vers 3 heures ou 4 heures du matin, comme il avait l'habitude. Il y avait cinq "stokers" dans l'orphelinat. Les fournaises et les "stokers" étaient inspectés tous les mois par le chef des pompiers, M. Becotte, ou ses subalternes.

Nous ne connaissons pas encore la valeur de la perte causée par la destruction de l'orphelinat.

La mort du R. P. Bruck

Cette pénible tragédie suit de quelques semaines la mort du R. P. Wilhelm Bruck, O.M.I., qui s'est consacré durant plus de quarante ans à l'oeuvre des orphelins. L'orphelinat a été fondé en 1900 par Mgr J. Pascal, O.M.I., qui en confia la direction au R. P. Bruck. A cette époque, il n'y avait que la partie centrale qui, avant 1900, servait de couvent et d'école du jour. Les parties de l'ouest et de l'est ont été construites en 1905 et d'autres y furent ajoutées par la suite. Au moment du feu, l'orphelinat pouvait accommoder de 130 à 135 enfants. L'une des institutions les plus considérables du genre dans l'Ouest, elle hébergeait des enfants de divers endroits de la Saskatchewan. Durant plus de quarante ans, cette oeuvre s'est maintenue et s'est développée, grâce à la générosité de nombreux bienfaiteurs que le R. P. Bruck avait intéressés à cette oeuvre de miséricorde.

Organisation du secours

Dès que la triste nouvelle fut connue, sous la direction du maire Cuelenaere, un Comité de secours composé de MM. J.-J. Kraus, W.-J. Quin, J.-M. Longpré, Fred McFarlane, D.-L. Dalziel, J. Johnson, A.-R. Brown et G.-M. Gartner fut organisé sur-le-champ. On fit immédiatement un appel à tous les citoyens de Prince-Albert pour obtenir du linge, afin de vêtir les enfants qui avaient perdu tous leurs vêtements dans l'incendie. Grâce au poste de radio CKBI, et au téléphone, en peu de temps les paquets et les boîtes de vêtements arrivèrent presque sans interruption à la salle des Chevaliers de Colomb et aux bureaux de la Croix-Rouge. Plusieurs firent des dons en argent. La direction du **Herald**, journal local, lança immédiatement une campagne pour recueillir des fonds afin de venir en aide aux orphelins et, pour donner l'exemple, elle versa la somme de $200.00. R. M. Shaw, du personnel de la rédaction, a été nommé secrétaire de la perception. Les noms des donateurs seront publiés dans le journal. Les sommes recueillies seront consacrées à l'assistance des orphelins et à la construction d'un nouvel orphelinat. Plusieurs dons substantiels ont été faits par les hommes et les maisons d'affaires ainsi que par les particuliers de la ville. Plusieurs bienfaiteurs de l'extérieur, dès qu'ils eurent appris l'incendie de l'Orphelinat, ont envoyé des secours en argent ou en vêtements. Tous les clubs philanthropiques de la ville se mirent à l'oeuvre pour venir en aide aux enfants de l'orphelinat. Le secrétaire de la Croix-Rouge de la Saskatchewan, M. le colonel F.-W.-G. Miles, de Régina, a télégraphié à Mme Nance, secrétaire de la branche locale, et lui donna l'ordre d'aider les orphelins dans la mesure du possible; M. A.-N. Forcier, député d'Etat de l'Ordre des Chevaliers de Colomb, en Saskatchewan, donna une directive semblable aux cercles de l'Ordre.

Témoignages de sympathies

Dès que la nouvelle de la tragédie fut connue, de nombreux télégrammes de sympathies furent adressés à S. Exc. Mgr Duprat, O.P., au directeur de l'Orphelinat, le R. P. L.-C. Latour, O.M.I., et aux RR. SS. de la Charité. Nous en reproduisons quelques-uns ici:

RR. Soeurs de la Charité,
Orphelinat St-Patrice,
Prince-Albert, Sask.

Apprends avec regret sérieuse perte votre orphelinat, spécialement pertes de vie de votre Soeur et enfants. Acceptez plus sincères sympathies. Demande Propagation de la Foi vous aider immédiatement. Dieu vous bénisse.

Cardinal McGuigan,
Toronto, Ont.

S. Exc. Mgr Duprât,
Prince-Albert, Sask.

Veuillez accepter don de trois mille dollars pour orphelinat St-Patrice en témoignage profondes sympathies pour pertes vie Rév. Soeur et orphelins dans tragique incendie.

Mgr J.-A. McDonagh,
Président de la "Catholic Church Extension Society",
Toronto, Ont.

R. P. L.-C. Latour, O.M.I.,
Supérieur de l'Orphelinat,
Prince-Albert, Sask.

Peiné d'apprendre le désastre qui frappe Orphelinat St-Patrice. Offre à tous ceux souffert pertes ou blessures expression de ma plus profonde sympathie.

W. L. Mackenzie King,
Ottawa, Ont.

R. P. Valois, O.M.I.,
Prince-Albert, Sask.

Profondément peiné nouvelle de l'incendie et pertes de vie, Soeur et enfants. Assure prières dans tous les besoins présents et voeux nouvel orphelinat moderne, monument à la mémoire Père Bruck. Deus providebit.

S. Exc. Mgr W.-M. Duke,
Vancouver, C.-B.

R. P. L.-C. Latour, O.M.I.,
Directeur de l'Orphelinat
St-Patrice,
Prince-Albert, Sask.

De part tous les conseils Chevaliers Colomb de la province, acceptez sincères sympathies pour perte orphelinat détruit par le feu. Directives données par Conseil charité pour aide financière. En communication avec président, H.-A. Cunningham, Saskatoon.

A.-N. Forcier,
député d'Etat,
Gravelbourg, Sask.

R. P. J. Valois,
Orphelinat,
Prince-Albert, Sask.

Sympathies sincères, Soeurs, enfants et personnel dans extrême tragédie.

Père Boekenfohr, O.M.I.,
Provincial et Pères de la province
Ste-Marie,
Régina, Sask.

R. P. Directeur,
Orphelinat St-Patrice,
Prince-Albert, Sask.

Sincères sympathies. Si nous pouvons aider avec vêtements, etc. Télégraphiez à nos frais.

Conseil de la Ligue des Femmes catholiques, de Calgary, Alta.

Remerciements et reconnaissance

Le personnel de l'orphelinat, vivement touché des nombreuses marques de sympathie et de la générosité si empressée des citoyens de Prince-Albert et de l'extérieur, exprime sa plus vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué par leur dévouement et leur charité à adoucir le malheur qui le frappe. Il est impossible de mentionner tous les noms des bienfaiteurs. A tous un merci du fond du coeur et une profonde gratitude. Qu'il nous soit toutefois permis de souligner le dévouement et la charité des généreux donateurs et des volontaires bénévoles qui ont accepté d'héberger les orphelins temporairement. Les autorités religieuses du diocèse ont décidé de construire un nouvel orphelinat Nous espérons que la charité nous permettra de réaliser ce projet le plus tôt possible. L'oeuvre du Père Bruck continue selon l'idée apostolique qui a présidé à sa fondation.

L.-C. Latour, O.M.I.

L'hon. M. Turgeon nommé sénateur

OTTAWA — Le très hon. Mackenzie King a annoncé la nomination de deux nouveaux sénateurs, MM. James-Gray Turgeon, ancien député libéral de Cariboo, C.-B., et Stanley S. McKenn, de Vancouver.

Le parti libéral compte maintenant 68 représentants au Sénat et les progressistes - conservateurs, 23. Il reste donc 5 sièges vacants, dont un pour la Colombie-Britannique, deux pour l'Ontario et deux pour la Nouvelle-Ecosse.

L'hon. M. Turgeon est né à Bathurst, N.-B., fils de feu l'hon. Onésime Turgeon, qui fut député aux Communes de 1900 à 1923, puis membre du Sénat, et de Margaret Baldwin. Il est âgé de 68 ans. Il commença sa carrière politique en 1907. Il fut élu en 1913 député provincial et réélu en 1917 au parlement de l'Alberta. En 1933, il brigua les suffrages en Colombie-Britannique à l'élection provinciale, mais fut défait. Il fut élu député aux Communes deux ans plus tard et resta député jusqu'en 1945.

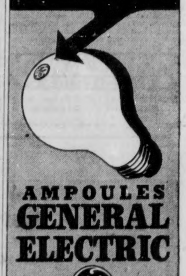
Cartes Professionnelles

. . . CHRETIENNEMENT

Récemment admis à visiter un appartement meublé à grands frais, il nous est revenu ce mot admirable d'une vieille paysanne devant une chambre à coucher du plus pur style moderne:

— C'est bien beau, tout ça, dit-elle hochant la tête. Mais ce n'est pas un lit pour mourir. . .





Le 15e inhumé à la basilique

QUEBEC — S. E. le cardinal Villeneuve est le 15ème évêque de Québec à dormir son dernier repos sous la basilique de Notre-Dame de Québec. Selon un aperçu historique, voici où sont inhumés les évêques et archevêques de Québec:

Au Séminaire de Québec: Mgr de Laval.

A l'Hôpital Général: Mgr de St-Vallier.

Au Grand Séminaire de Montréal: Mgr Briand.

A St-Pierre, Ile d'Orléans: Mgr D'Esglis.

A Cap-Santé: Mgr Bailly.

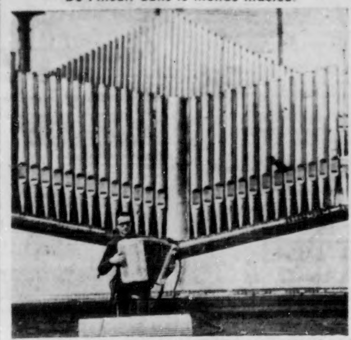
En France: Mgr Mornay.

A la basilique: NN. SS. Dosquet, de L'Auberivière, de Pontbriand, Hubert, Denault, Plessis, Panet, Signay, Turgeon, Baillargeon, le cardinal Taschereau, le cardinal Bégin, Mgr P.-E. Roy, le cardinal Rouleau, le cardinal Villeneuve.

PONCTUALITE

LITTLE ROCK, Arkansas—Felix Hopkins, un nègre de 33 ans, avait obtenu une permission de sortir de la prison d'Etat. A l'expiration de sa permission, il revint à temps — conduisant une auto volée!

De l'inédit dans le monde musical



Si vous jouez de l'accordéon vous êtes aussi capable de maîtriser ce nouvel orgue inventé par **René Feuillé**, jeune Français, que l'on voit ici avec son instrument. Cette invention s'appelle l'"orgue-accordéon". Elle consiste d'un accordéon ordinaire qui est relié à un orgue. Le gros inconvénient de cet instrument c'est qu'il pèse plus d'une tonne et qu'on est obligé par conséquent, de le transporter en camion. M. Feuillé, l'inventeur, donnera des concerts à Paris bientôt.

Un évêque dénonce les hypocrites modernes

Nous reproduisons ici le texte de la lettre pastorale que S. Exc. Mgr King Mussio, évêque de Steubenville, a publiée à l'occasion de la campagne que quelques ministres protestants ont lancée pour que l'Etat rende les jeux de hasard illicites:

"J'apprends avec peine que dans certaines parties du diocèse on veut bannir les parties de bingo organisées par nos églises paroissiales. Nous réalisons toutefois que les fonctionnaires locaux n'agiront que sous pression et nous croyons savoir aussi de qui viendra cette pression. Nous devons regretter cet état de choses, car il me semble que j'ai toujours voulu coopérer avec tous les groupes dans l'intérêt du public et des différents groupes qui en font partie. Je tiens toutefois à souligner que je ne tolérerai pas aucune tentative faite par qui que ce soit dans le but de fausser la morale de nos gens. Je ne cesserai pas non plus de combattre tout effort dirigé pour mettre hors la loi ce qui vraiment est admis par la loi. Et je m'engage, pour le plus grand bien de tous, à prévenir autant que je le puis toute tentative qui voudrait placer sous le vocable de la loi tout ce qui est déraisonnable, distinctif et basé sur une attitude puritaine en ce qui regarde les occupations agréables. Réalisant que certains sont perplexes et inquiets à ce sujet, je désire les instruire sur plusieurs points touchant la moralité des jeux d'argent, la boisson et, en général, tout ce qui intéresse présentement le public.

I

"La force morale de l'Eglise condamnera toujours toute violation à la loi de Dieu. L'indifférence à l'égard des conditions du vice et du crime est un signe de désintégration morale. L'Etat existe pour servir le bien commun. L'autorité publique est établie également pour servir le bien commun. Mais il ne peut y avoir de véritable concept du bien commun à moins que l'Etat, aussi bien que chaque individu, reconnaisse la souveraineté de Dieu et la prédominance de sa sainte volonté. C'est seulement lorsque le bien commun est reconnu comme étant basé sur la loi morale de Dieu que l'Etat peut réussir à mettre en vigueur des lois créées pour ce bien commun. L'homme est réellement dirigé et retenu par son esprit de devoir. Pour nous, la force du lien de l'autorité de l'Etat découle de son caractère moral, ce caractère par lequel la volonté divine nous dirige vers ce qui tend à la préservation du bien-être commun.

"L'Etat, à cause de sa mission, doit donc faire observer et appliquer la loi naturelle, et punir ceux qui la violent. Il n'appartient pas à l'Etat seul cependant d'appliquer tous les préceptes de la loi naturelle; chaque individu doit, d'après sa propre conscience, y voir. L'Etat n'a pas pour but de sanctifier l'individu, mais bien de régler sa morale en tant qu'elle affecte directement le bien commun et tombe sous l'avis public de l'autorité. Nous devons bien noter que l'Etat n'a pas le droit de défendre ce que la loi naturelle admet ni de permettre ce que la loi naturelle défend. Une loi qui ne sert pas le bien commun n'est pas une "loi" du tout. Il nous faut des lois, mais elles ne doivent pas enfreindre la loi de Dieu; elles ne doivent pas déprécier la liberté individuelle; elles ne doivent pas lui enlever ce qui est son droit d'après le plan divin. La loi doit reconnaître certains droits inaliénables et immuables non sujets à la législation humaine et à la volonté de la majorité. Par conséquent, ceux qui interprètent et appliquent la loi doivent agir raisonnablement. Nous avons le droit d'exiger que les juges, les législateurs et les membres exécutifs soient des représentants de district qui comprennent clairement le principe de raison dans le décret et l'application d'une loi.

"Le péché, le crime et le vice détiennent leur signification de la loi de Dieu à laquelle ils sont opposés. Le fait de qualifier de "péché" quelque acte non compris dans cette énumération et sans prendre garde à la norme courante du jugement, c'est causer du désordre. Les hommes ne souffriront pas la déraison ni l'usurpation de leurs droits naturels. Il y a un code moral fixe. L'Eglise est le défenseur inflexible de ce code moral inaltérable et permanent. Nous nous opposons à toute tentative qui voudrait faire avec quelque fragment de la morale ou même avec de la fausse moralité, une fin majeure de la morale. Nous n'avons pas l'intention de nous laisser influencer par des consciences fausses ou erronées.

Le jeu de hasard

"Le jeu de hasard considéré en lui-même n'est pas mauvais ni peccamineux. S'il n'y a pas d'abus, le jeu qui demande une certaine dextérité ou même le jeu purement de hasard pour l'obtention d'un prix n'est pas immoral. Lorsque ce jeu de hasard cause une injustice aux individus, aux familles ou à la société, il devient alors moralement mauvais. D'où il suit que celui qui s'adonne à ces jeux ne doit pas dépasser les limites de la modération . . . Le jeu de hasard n'est donc pas immoral en lui-même, mais seul l'abus qu'on en fait est mauvais.

Etroitesse d'esprit

"Malheureusement il y a beaucoup de personnes qui manquent de jugement; elles sont étroites d'esprit et puritaines; pour elles un jeu de hasard constitue un crime sérieux. Pour elles, c'est une violation de tout le code de moralité. Et cependant, ces mêmes personnes ne protesteront pas ou protesteront peu contre les crimes horribles de l'adultère, de la fornication; contre les meurtres de merci, les meurtres d'enfants innocents par le contrôle des naissances et les autres pratiques affreuses; contre le divorce, la haine, la jalousie et la malhonnêteté qui sapent à sa base le christianisme lui-même. Ces soi-disant chefs ignorent simplement la structure morale du christianisme. Il en résulte qu'ils sont de bien pauvres guides en moralité. Ce sont ces mêmes personnes qui ne voient rien de mal au jeu de la bourse sur les marchés, lesquels sont souvent accompagnés de résultats désastreux pour les pauvres. Elles accepteront des dons provenant de fortunes qui ont été réalisées au moyen de spéculations financières hasardeuses qui ont souvent causé la ruine d'honnêtes hommes d'affaires. Plutôt que de combattre le mal où il existe réellement, elles feront la campagne contre des places d'amusement honnête où de bons citoyens, qui respectent la loi, peuvent dépenser une petite somme d'argent, une fois la semaine. Des pères, des mères, des femmes d'âge moyen qui n'ont comme distraction que leur bingo hebdomadaire pour l'église, doivent être soumis aux accusations intolérables de quelques fanatiques qui en font des criminels selon la loi civile et des pécheurs devant Dieu. Toute personne saine d'esprit et honnête résistera à des petitesses de ce genre venant de personnes de peu d'importance . . .

Le seul fait d'absorber des boissons fortes n'est pas un péché. C'est l'abus que l'on fait de ces mêmes boissons, ainsi que toutes ses mauvaises conséquences, qui est mal.

L'adultère et la fornication sont intrinsèquement des péchés. On ne peut les tolérer ni permettre l'existence d'endroits qui offrent des occasions prochaines du péché.

Le zèle doit être basé sur la morale

A moins que le zèle ne soit basé sur la vraie signification de la loi morale, il dégénérera facilement en fanatisme. Les gens ressentiront avec raison toute intrusion dans leur droit de jouir de choses bonnes et morales qui ne font de tort à personne, eux-mêmes inclus, même si les consciences faussées de leurs voisins voudraient leur dicter une autre ligne de conduite. Vous ne pouvez légiférer la moralité. La "prohibition" le prouve. S'il s'en trouve qui croient sincèrement que la boisson et les jeux d'argent sont mauvais en eux-mêmes, qu'ils se guident d'après leurs propres croyances. Mais tout homme bien pensant s'opposera au mouvement qui voudrait imposer sur sa ligne de conduite et sa conscience lorsque celles-ci seront dictées par un programme déraisonnable. Exiger plus des hommes que ne le fait la saine raison, c'est ouvrir la porte aux troubles et à la faillite.

Nous ne voulons pas nous ingérer dans le droit qu'a un homme de prendre de la boisson — s'il le fait de manière raisonnable. Nous croyons que les endroits publics où l'on vend de la boisson doivent détenir un permis et suivre les règlements de l'Etat à ce sujet. Nous croyons de même que ces endroits nuiraient au bien commun s'ils admettaient les personnes d'âge mineur; s'ils agissaient comme comptoirs de vente pour les prostituées; s'ils toléraient la consommation déraisonnable qui avilit vite le buveur et devient un danger positif pour le bien commun.

L'Etat a fait ses lois en ce qui concerne les jeux d'argent. Ces lois, qui furent passées pour protéger le public des excès du jeu, doivent être observées. Nous réalisons pleinement les dangers que comportent ces jeux: ils sont un passe-temps dangereux pour certains; ils les conduisent facilement à l'abus, au péché et à la ruine. C'est souvent le cas surtout lorsqu'on joue dans des maisons mal famées où des gens de mauvaise réputation se rassemblent et où les tenanciers sont malhonnêtes, sans scrupule aucun et totalement irresponsables. La loi punit à juste raison l'entretien de tels tripots.

Par le seul fait qu'il existe des maisons de prostitution l'on voit le caractère vicieux du fonctionnarisme qui permet non seulement l'existence mais encore l'état florissant de ces maisons de débauche. Ces fonctionnaires sont les ennemis déclarés du bien public.

Le fanatisme ne règle rien

C'est avec de la modération qu'on encourage l'action. Le fanatisme ne résoudra jamais aucun problème. Nous ne pouvons pas nous attendre de tout réformer par la loi. Il s'agit de ramener nos gens à une manière de vivre qui est morale. Nous devons travailler à la hausse des normes culturelles et éducationnelles du public. Nous devons encourager les moyens de récréation sains et donner, spécialement à tous nos jeunes, une chance d'avancement. Nous devons aussi donner à notre jeunesse le droit d'espérer l'obtention d'une meilleure position et un champ plus vaste pour ses talents et capacités. L'on boit et l'on joue à l'argent parce que la plupart du temps les loisirs du public ne sont pas organisés; parce qu'on est incapable de corriger les injustices sociales; parce qu'on ne peut pas donner une véritable chance d'amélioration sociale à ceux qui y aspirent.

Il n'y a qu'une manière morale de vivre qui assurera la prospérité, l'harmonie et la vitalité chrétienne de la société. Il faut tout d'abord que tous se tournent vers Dieu; qu'ils Le connaissent et L'aiment afin d'être capables de Le servir. Laissons donc les hommes examiner leur conscience et réformer leur vie dans un véritable esprit d'humilité.

Il faut prier pour tout le monde

C'est un devoir pour nous de prier pour les fonctionnaires de nos villes. Il faut prier pour tout le monde. Demandons aussi pour nous-mêmes, dans nos prières, que nos motifs soient toujours des plus élevés. Et lorsqu'il y a des âmes de bonne volonté qui s'offrent pour aider à maintenir le bon ordre dans un district, acceptons leurs services comme étant sincères (à moins qu'ils ne prouvent le contraire) — même si ces hommes n'ont pas eu une conduite irréprochable dans le passé. S'il y a un certain nombre d'hommes qui ne veulent pas régler leur conduite d'après la loi et les exigences de l'ordre, nous n'avons qu'à nous servir de la loi pour nous en débarrasser paisiblement. C'est une question qui concerne le public en général. Et si nous agissons avec prudence, sagesse et en principe, sans relâcher notre vigilance, sans crainte, n'ayant aucun autre but que celui de maintenir les convenances et l'ordre, nous réussirons. Nous promettons donc solennellement de supporter tout effort ayant ce but en vue, au moyen de notre influence, de notre pouvoir et de toute la force que nous pourrons rassembler. Voilà l'oeuvre de tout homme de Dieu et de tout bon citoyen.

Sincèrement vôtre en Jésus-Christ,

† John King MUSSIO,
Evêque de Steubenville.

La Russie a violé le pacte Yalta, déclare Vandenberg

La guerre a été entreprise pour libérer la Pologne.

WASHINGTON — Dans une attaque violente, à l'ouverture de la séance du Sénat contre "les élections terroristes" en Pologne, le sénateur républicain Arthur Vandenberg, accusa l'U.R.S.S. d'avoir violé "le caractère sacré des accords de Yalta et de Potsdam".

D'après le sénateur américain, l'U.R.S.S. viola ces accords en s'abstenant de se joindre aux gouvernements des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne dans la protestation contre les élections du gouvernement de Pologne constituant "un travesti tragique des principes de liberté". M. Vandenberg accuse l'Union soviétique d'avoir tacitement encouragé "l'oppression tyrannique" dont le peuple polonais est la victime impuissante et tragique".

Le sénateur s'associe à la déclaration faite par le département d'Etat et annonce qu'il appuiera sans limite la politique du gouvernement des Etats-Unis sur la Pologne. "Je crois que le département d'Etat ne s'arrêtera pas à cette déclaration, dit M. Vandenberg, mais je ne sais pas quelles mesures seront prises subséquemment".

Le sénateur suggère "des discussions franches par les trois Etats signataires des accords de Yalta et de Potsdam" afin d'établir une responsabilité et trouver le moyen de remédier à cette situation.

Guerre faite pour libérer

Accepter la situation en Pologne, équivaudrait à l'abandon de la charte de l'Atlantique et des Nations Unies, dit M. Vandenberg, puis, déclarant que la guerre mondiale a été déclenchée pour la sauvegarde et la liberté de la Pologne, le sénateur ajoute que la paix ne peut pas être établie tant que la liberté complète ne sera pas restaurée dans ce pays, l'édifice de la paix ne peut pas être fondé sur du sable mouvant. "Mais nous devons exercer notre patience jusqu'au moment où la patience cesse d'être une vertu", affirme M. Vandenberg, afin, dit-il, de garantir que cette paix soit basée sur la liberté pour tous les peuples.

Pie XII exprime sa gratitude

VATICAN — Le journal **Osservatore Romano** a remercié ces jours derniers, au nom du Souverain Pontife, tous ceux qui firent parvenir au pape l'expression de leur douleur et de leur attachement filial, à la suite des attaques anti-cléricales de certains organes de presse italiens.

Le journal compare les manifestations suscitées parmi les fidèles par les offenses faites au Saint-Père à la réaction qui se produisit en 1931, "quand l'Etat centralisateur — le régime fasciste — tenta de supprimer la liberté d'existence même de l'action catholique". "Comment, ajoute le journal, les adversaires du Christ peuvent-ils méconnaître le secret de la force invincible qui anime l'Eglise?"

En conclusion, l'**Osservatore Romano** souligne que rien dans les messages parvenus au pape depuis un mois ne traduit la haine et l'intolérance "que les ennemis du Christ se plaisent à attribuer aux catholiques".

Limite de 8 ans au mandat présidentiel

WASHINGTON — Le congrès américain approuverait sans opposition le projet de limiter à huit ans le mandat présidentiel. Les chefs républicains ont promis leur concours à cette mesure et le président du comité judiciaire, Earl C. Michener, croit que le projet de loi sera soumis bientôt aux congressistes.

L'enseignement religieux dans la zone russe

PARIS — D'après des informations de Berlin, un décret a été publié dans la province de Brandebourg, en zone soviétique, autorisant les instituteurs à donner dans les écoles une instruction religieuse sur la base d'accords privés avec les autorités ecclésiastiques.

Le même décret stipule que les congrégations religieuses sont autorisées à donner deux heures d'instruction religieuse par semaine aux enfants d'âge scolaire, et seulement par des maitres possédant les diplômes exigés pour l'enseignement dans les écoles officielles.

Les écoles confessionnelles, ainsi que toute espèce d'écoles privées, sont interdites dans la zone soviétique, sauf à Berlin, où quelques-unes sont autorisées.

L'évêque protestant de Berlin, le Dr Otto Sibelius, déclara récemment qu'à Berlin 85% des parents avaient inscrit leurs enfants pour l'instruction religieuse.

Nommé vicaire apostolique au Cameroun

OTTAWA — Le secrétaire général de la Congrégation du Saint-Esprit annonce la nomination du R. P. Pierre Bonneau, c.s.sp., comme nouveau vicaire apostolique de Douala, dans le Cameroun français.

Le R. P. Bonneau est né en 1905; il a été ordonné prêtre en 1925; en 1930, il était envoyé en mission dans le vicariat de Yaoundé, au Cameroun. Il resta dans ce chef-lieu jusqu'en 1940, alors qu'il fut nommé supérieur principal des Pères de la mission de Yaoundé, voisine de celle de Douala.

Une situation jugée absurde par le "Tablet"

LONDRES — La revue catholique **Tablet** écrit sous le titre: "Notre ambassadeur quitte l'Espagne", que M. Bevin va donc se trouver dans l'absurde situation de retirer son ambassadeur d'Espagne, alors qu'un représentant de sa Majesté demeurera à Varsovie.

"Quant à nous, ajoute la revue, nous sommes opposés au retrait de l'un comme de l'autre. On devrait se rendre compte, et ceci est élémentaire, que la représentation diplomatique est maintenue dans l'intérêt même du pays qui la maintient, ceci ne constituant en rien une approbation morale pour le pays qui la reçoit".

Aucun pays capable de faire la guerre

WASHINGTON — "Aucune grande nation du monde ne pourrait provoquer délibérément une guerre. Aucune n'en possède les moyens et aucune n'est suffisamment préparée", a déclaré récemment le général Eisenhower, chef d'état major de l'armée américaine.

Parlant à une réunion du **Press Club** de Washington, le général fit remarquer que si aucune nation ne s'apprêtait à faire la guerre actuellement, rien n'empêcherait une nation de préparer la guerre, et il ajouta que les Etats-Unis se devaient de maintenir une forte organisation militaire pour garantir leur sécurité, en attendant qu'une organisation mondiale soit prête à garantir la paix: "Nous devons être forts, dit le général, si nous décidons de donner notre temps pour assurer l'ordre dans le monde."

L'université de la Colombie-Britannique restera neutre

VICTORIA — On a appris que les autorités catholiques ont renoncé à demander formellement l'établissement d'un collège catholique à l'Université de la Colombie-Britannique à Vancouver.

Cette décision a été inspirée par le désir commun des autorités universitaires, des étudiants, du gouvernement et des membres de l'Assemblée législative de maintenir le caractère non-confessionnel (neutre) de l'Université de Vancouver.

Un député a fait observer que l'opinion publique est presque unanime à soutenir que si l'on autorise une religion à l'Université, une autre église se présentera à son tour et il pourra en résulter des dissensions qui entraveront le progrès de l'Université.

Il est entendu que l'on projette de donner un statut universitaire au collège catholique de Vancouver, qui est administré par les Frères Irlandais des Ecoles Chrétiennes. Cet établissement pourrait alors décerner des baccalauréats et des maitrises.

15 journalistes américains et 15 britanniques seulement

LONDRES — Le **Daily Telegraph** a rapporté que la Russie avait informé la Grande-Bretagne et les Etats-Unis qu'elle ne pouvait loger plus de 15 journalistes britanniques et 15 américains, lors de la prochaine conférence des ministres des Affaires étrangères des quatre grandes puissances, à Moscou.

L'art d'économiser...

"Tu devrais voir, Suzette, la jolie robe que je viens de m'acheter! Quelque chose de vraiment chic . . ."

"Quoi, Josèphe, encore une robe? Mais tu n'en avais pas besoin . . ."

"Oh! je sais, petite économe va. Maman me grondera encore certes. C'est la troisième en dedans d'un mois. Mais cette fois-ci la tentation a été irrésistible. Un amour de robe: beige et brune avec un décolletage charmant, une ceinture large et parsemée de brillants. Enfin elle était dernier cri et me seyait à ravir."

Laissons-là cette conversation téléphonique qui se continue entre deux amies, secrétaires d'une compagnie d'assurance.

Comme la sage Suzette avait raison de s'exclamer devant ce nouvel achat dispendieux de sa compagne de travail! Le prix des robes aujourd'hui en fait pourtant réfléchir plusieurs. Ah! cette incorrigible Josèphe tout de même—esclave de la mode et . . . dépensière à l'excès!

Mais malheureusement elle n'est pas la seule qui fasse partie de cette catégorie. Elles sont presque innombrables en effet nos jeunes canadiennes aux salaires peu élevés qui dépensent sans compter le peu d'argent qu'elles gagnent à la sueur de leur front . . .

"Moi, me déclarait récemment une jeune employée de banque, qui aurait dû tout de même mieux savoir, je préfère me priver de nourriture que de ne pas m'acheter ce que je convoite!" C'était chose facile pour elle—et pour combien d'autres—car elle faisait du "light housekeeping".

Et le résultat de ces folies? Des visites chez le médecin! Ces jeunes étourdies qui persistent à satisfaire leurs goûts, leur passion de la mode, je devrais dire, au détriment de leur santé, finissent toujours par payer en remèdes l'argent qu'elles avaient cru épargner en nourriture. Hélas! le sempiternel "coke" et les populaires sandwiches remplacent le repas substantiel qu'on a ni le coeur, ni le temps, et . . . ni l'argent de se préparer.

Si seulement on se raisonnait lorsqu'après la "paye" on court vite faire du "window-shopping"! Mais non, les vitrines trop attrayantes finissent toujours par changer l'envie de posséder en l'achat définitif. Et ce qui fait plus peur encore c'est qu'on ne se gêne pas d'acheter par "paiements" ou si vous aimez mieux "sur le budget". Folie, puisqu'en définitive on paye plus cher qu'on ne devrait des articles dont on pourrait facilement se passer.

Je ne veux pas prêcher l'avarice. Non, telle n'est pas mon intention. Cependant vous admettrez comme moi qu'il faut être raisonnable. Achetons le nécessaire et des colifichets de temps à autre si cela peut nous satisfaire ou comme certaines le déclarent franchement si "ça nous remonte le moral" . . . Mais, de grâce, mesdemoiselles, ne gaspillez pas inconsidérément l'argent que vous gagnez sur des bagatelles, des douceurs nocives ou peut-être permises mais non essentielles en tous cas. Enfin ne dépensez pas à propos de tout et de rien cet argent si nécessaire à la vie . . .

Epargnez pour vos vacances. Soyez prévoyantes en mettant une partie de votre salaire de côté pour les occasions imprévues qui peuvent survenir: maladie, voyage nécessaire, sortie importante—que sais-je encore!

En terminant laissez-moi vous rappeler que c'est VOUS qui devez tenir les cordons de votre bourse. Si vous ne le faites pas ce ne sont pas vos voisins, vos amis, vos parents même qui le feront pour vous. C'est une affaire toute personnelle qui n'a que "vous" comme principale concernée. Donc soyez économes et je vous garantis que vous ne le regretterez pas!

MIREILLE.

Le soin de vos bijoux

C'est une chose très simple de nettoyer bijoux de plastique ou autres, qui ont été salis ou abîmés par l'usage. Pour nettoyer un bracelet par exemple, on se sert d'une vieille brosse à dent qu'on plonge dans une eau savonneuse où l'on ajoute un peu d'ammoniaque. Si la brosse ne permet pas d'aller dans tous les minuscules interstices, on a recours à un cure-dent qu'on enveloppe d'un peu de coton et le nettoyage se fait merveilleusement. Une cuillerée à soupe d'ammoniaque pour une pinte d'eau est bien suffisante.

Liste des phobies

Savez-vous comment se nomment les diverses phobies?

Peur de la contagion: mysophobie.
Peur d'être enterré vivant: taphophobie.
Peur des chiens: cynophobie.
Peur des chats: aïlurophobie.
Peur de tonnerre: kéraunophobie.
Peur du noir: nyctophobie.
Peur de la foule: ochlophobie.
Peur d'être enfermé: claustrophobie.
Peur du feu: pyrophobie.
Peur des voleurs: kleptophobie.
Peur des hommes: androphobie.
Peur du no 13: triskaidekläphobie.

Qui en connaît d'autres?



Sur cette photo nous voyons le gros chien de berger écossais blanc et brun du nom de "Prince", qui passe ses journées dans la classe du grade trois de l'Académie St-Joseph, de St. Augustine, Fla., et qui monte la garde des terrains du couvent et de l'école la nuit. Le chien dort d'un sommeil paisible tandis que la religieuse, Sr Cecilia, enseigne aux jeunes élèves. Ce mascotte préféré n'est qu'un des nombreux favoris de cette classe exceptionnelle. On y trouve également un chat, deux cages d'oiseaux et (à la porte) un vivier de poissons dorés.

Le Courrier de Louise

A la personne qui nous demandait si "nous connaissions quelque institution où l'on prendrait un petit garçon de six ans comme pensionnaire — à part la Maison Chapelle de St-Boniface", nous sommes heureux de lui faire savoir que les Soeurs de la Miséricorde de St-Norbert ont ouvert, en septembre dernier, un Jardin de l'Enfance qui reçoit les garçons et les filles de 4 à 10 ans.

Remerciements sincères aux nombreux lecteurs qui nous ont fourni ce renseignement. Il nous fait plaisir de constater combien le **Courrier de Louise** est lu attentivement.

•

Q.—Votre journal a publié récemment un article très intéressant par le professeur Watson Kirkconnell sur la propagande anti-catholique conduite par certaines églises protestantes au Canada. Vous serait-il possible de me dire où je pourrais me procurer cet article en anglais? Je voudrais que mes compagnons et compagnes de travail qui sont protestants puissent le lire.—PAUL.

R.—Vous avez là une excellente idée. Vous pouvez vous procurer cet article en vous adressant au **Saturday Night,** de Toronto, Ont. L'article a paru dans le numéro de la première semaine de janvier. Je sais que quelques personnes veulent faire imprimer cet article sur un feuillet spécial pour en faciliter la distribution. Si elles donnent suite à leurs plans, je vous le ferai savoir par la voix du courrier.

•

Q.—Existent-ils des cours sur le mariage en anglais, semblables à ceux que le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa distribue actuellement. En passant, je crois que ces cours sont de nature à faire beaucoup de bien.—UNE LECTRICE.

R.—Le Centre Catholique de l'Université d'Ottawa a traduit en anglais les cours dont vous parlez. Vous pouvez vous les procurer en écrivant au Service de Préparation au Mariage, 125, rue Wilbrod, Ottawa, Ont.

•

Q.—Où puis-je me procurer des renseignements sur l'Office National du Film: titres des films que cet organisme distribue, conditions de location, etc.? —M.A.L.

R.—Adressez-vous à l'Office National du Film, Ottawa. Et, si je puis ajouter un conseil: **écrivez en français.**

•

Réponse à: Soldat et Canadienne—Comme vos demandes étaient surtout d'ordre religieux, nous les avons référées à la "Boîte aux Questions". Consultez donc cette rubrique pour y avoir les renseignements que vous désirez.

De même, nous conseillons à toutes nos lectrices qui auraient de ce genre de questions à soumettre, de bien vouloir les adresser à la Boîte aux Questions, **La Liberté et le Patriote,** qui existe expressément dans ce but.

•

Q.—Je remarque que quelques membres du clergé, particulièrement ceux de langue anglaise, se font appeler Docteur. On me dit que c'est parce qu'ils ont un doctorat en théologie, ou en une autre science théologique. Est-ce la coutume générale dans l'Eglise? Pour ma part, je n'aime pas ça. Qu'en pensez-vous?—QUI VEUT SAVOIR.

R.—En effet, les prêtres de langue anglaise qui possèdent un doctorat quelconque se font appeler DOCTEUR. Ce n'est certainement pas la coutume dans l'Eglise. En français, on est un peu plus modeste et l'on dit: Monsieur l'abbé Un Tel, docteur en théologie. Vous n'aimez pas qu'un membre du clergé se fasse appeler docteur, au lieu de Père ou de Monsieur l'abbé, et bien, moi non plus. Mais c'est là une coutume chez nos compatriotes et nous la respectons.

•

Q.—Quand les fiançailles sont-elles reconnues par l'Eglise catholique?—YEUX NOIRS.

R.—Seulement quand elles sont faites par écrit et signées par les fiancés et par le curé ou l'évêque du lieu, ou par deux témoins.

•

Q.—Ma mère est décédée il y a deux mois. Puis-je, sans manquer aux convenances, assister au mariage de mon amie?—ORPHELINE.

R.—Vous pouvez certainement prendre part à la partie religieuse de la cérémonie. Mais il me semble qu'il ne convient pas que vous assistiez à la fête profane qui suivra la cérémonie religieuse.

•

Q.—Je remarque que dans le diocèse de Winnipeg les prêtres nous posent toute une série de questions maintenant avant le mariage. Est-ce une nouvelle législation dans l'Eglise catholique? Fait-on la même chose dans les autres diocèses?—QUI VEUT SE RENSEIGNER.

R.—L'enquête prénuptiale dont vous parlez a été demandée par le Saint-Siège et elle est en vigueur dans tout le pays, depuis deux ou trois ans au moins. Le diocèse de Winnipeg n'est donc pas une exception. Le but de cette enquête est d'éviter les mariages nuls, ou malheureux, ou de découvrir les empêchements qui pourraient exister à tel mariage en particulier.

•

Q.—Est-il convenable pour une jeune fille de porter des vêtements de sport masculins durant l'hiver?—SPORTIVE.

R.—Nous n'y voyons pas d'objection; nous trouvons même que le pantalon est plus modeste pour certains sports, tels le ski, le patin, etc. Mais je vous conseillerais de vous conformer aux règlements que votre curé a pu tracer pour votre paroisse.

•

Q.—Est-il préférable de porter un costume ordinaire pour un mariage durant l'hiver? Je trouve que la robe longue ne convient pas pour ce temps de l'année.—BRUNETTE.

R.—Question de goût. Il me semble que la robe longue convient en tout temps de l'année. Mais elle est dispendieuse et ne sert qu'une fois . . .

•

Q.—Je demeure à Winnipeg et j'ai l'intention de me marier bientôt. A quelle paroisse dois-je m'adresser?—BRUNETTE.

R.—Vous êtes Canadienne française; c'est donc à la paroisse du Sacré-Coeur qu'il vous faut aller. L'église est située sur la rue Bannatyne, et le presbytère à 597, avenue McDermot. On me dit que selon les règlements diocésains vous n'avez pas la permission d'aller à une autre paroisse pour un mariage. Bien plus, vous êtes obligée, en conscience, de contribuer au support de votre paroisse, qui est celle du Sacré-Coeur.

LOUISE.

Partir sans un adieu

Partir sans un adieu et sans serrer la main
M'en aller au hasard, m'en aller loin, si loin . . .
Que l'Ennui se fatigue à suivre mon chemin.

Ailleurs, sous d'autres cieux, voir d'autres paysages,
D'autres laideurs, d'autres beautés, d'autres visages,
Je veux voir d'autres fous, je veux voir d'autres sages.

Que m'importe pourvu que loin du familier,
Je puisse un peu sourire avant de m'ennuyer,
Et tromper un désir que rien n'a rassasié.

Il faut que d'autres yeux m'aiment ou me haïssent,
Il faut que d'autres coeurs fidèles me trahissent,
Et que ma lèvre boive à de nouveaux calices.

Jovette BERNIER.

RECETTES

DESSERT AUX PRUNEAUX

$1\frac{1}{4}$ c. à soupe de Gélatine
5 c. à soupe d'eau froide
$\frac{3}{4}$ tasse de lait évaporé
$\frac{1}{2}$ tasse de sucre
1 tasse de jus de pruneaux
$\frac{1}{8}$ c. à thé de sel
1 blanc d'oeuf
$1\frac{1}{2}$ tasse de pulpe de pruneaux cuits.

Trempez $\frac{1}{4}$ c. à soupe de gélatine dans une c. à soupe d'eau froide. Chauffez le lait au bain-marie. Ajoutez-y la gélatine et brassez jusqu'à ce qu'elle soit fondue. Versez dans un bol et refroidissez. Trempez le reste de la gélatine dans 4 c. à soupe d'eau froide et faites dissoudre au-dessus de l'eau chaude. Ajoutez le sucre et le sel et brassez jusqu'à ce que fondus. Refroidissez. Lorsque le mélange commence à prendre, incorporez-y le blanc d'oeuf battu ferme et la pulpe de pruneaux. Fouettez le lait froid jusqu'à bonne consistance et incorporez le dans le mélange de fruits. Versez dans un moule et congelez. Recette pour 6 convives.

* * *

CREME DE PRUNEAUX

1—Lavez une livre de prunes sèches, puis mettez-les à tremper pendant toute la nuit, dans beaucoup d'eau.

2—Le lendemain, faites cuire les pruneaux dans leur eau, sans sucre. Dès qu'ils sont bien cuits, qu'ils se mettent facilement en purée avec la fourchette, écrasez-les avec un pilon dans une passoire à pieds en métal.

3—Sucrez cette purée avec du sucre vanillé, selon le goût et recouvrez d'une crème à la vanille épaisse.

Cette crème de pruneaux doit être onctueuse, et si malgré la cuisson il restait trop de jus, retirez-en la quantité nécessaire avant de passer les pruneaux.

* * *

PETITS GATEAUX POUR GOUTER

1 ou 2 oeufs
1 tasse de sucre
$\frac{1}{2}$ tasse de beurre
2 tasses de farine
$\frac{3}{4}$ tasse de lait
3 c. à thé de poudre-à pâte
1 pincée de sel, essence.

Battre les oeufs avec le sucre, ajouter le beurre défait: brasser le tout quelques minutes. Tamiser la farine, la poudre à pâte et le sel 2 ou 3 fois; mélanger, alternant la farine et le lait. Verser la préparation dans de petits moules à biscuits préalablement graissés. Cuire au four modéré.

* * *

NEIGE AU CITRON

4 c. à table de fécule de maïs ou $4\frac{1}{2}$ c. à table de fécule de blé ou de farine de riz ou de pommes de terre
1-3 tasse de sucre
$\frac{1}{2}$ c. à thé de sel
2 tasses d'eau bouillante
1 citron
2 blancs d'oeufs.

Mélangez bien la fécule de maïs ou un des autres épaississants avec le sucre et le sel. Ajoutez graduellement l'eau bouillante en remuant sans cesse. Faites cuire sur le feu jusqu'à ce que le mélange soit épais et transparent, environ 5 minutes. Ajoutez le jus de citron (3 c. à table) et le reste râpé et versez lentement sur les blancs d'oeufs bien battus en remuant sans cesse.

Servez avec une sauce crémeuse faite avec les jaunes d'oeufs. Six portions.

La Mode Pratique



Toute demande doit être adressée au Département de la Mode, LA LIBERTE ET LE PATRIOTE, Winnipeg, accompagnée de 20 sous en monnaie pour le patron. Ne demander que les mesures spécifiées et mentionner celle désirée.

NOTA—Ces patrons nous viennent de Toronto, et malheureusement, ils ne sont pas imprimés en français.

(Découpez ce coupon)

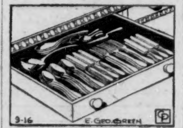
La Liberté et le Patriote,
Département des Patrons,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Ci-inclus.................. sous. Veuillez m'envoyer le patron Style No..................

Grandeur..................

NOM ....

ADRESSE ....



Il est facile de garder votre coutellerie brillante si vous mettez de la finette foncée dans le fond du tiroir où vous serrez cette coutellerie.

Enveloppez le fromage bien serré, et tenez le frais pour l'empêcher de moisir ou de se dessécher. Un linge humecté de vinaigre fait une bonne enveloppe pour le fromage cheddar.

* * *

Croquez des carottes et du céleri cru au lieu de pain. Que le bocal de fruits remplace le bocal de biscuits de ménage.



7 février
Noël St-Hilaire, St-Boniface.
M.-Thérèse Damphousse, Letellier.
Marcel Vaudrin, St-Victor, Sask.

8 février
Léontine Nault, Ste-Rose du Lac.
Thérèse Augert, N.-D. de Lourdes.
Henri Cadieux, Ste-Anne.
Alphonse Trudeau, Ile-de-Chênes.

9 février
Paul Marion, St-Jean-Baptiste.
Gilles Harpin, Lorette.
Roland Roque, Ste-Anne.
Alice Ascoli, Woodridge.
Dolorès Zhitnew, Léoville, Sask.

10 février
Hervé Leclerc, Ste-Anne.
Raymonde Tougas, Ste-Anne.
Dan Bouvier, Ste-Claire.
Sophie Romaniuk, Lorette.

11 février
Alfred Mitchell, N.-D. de Lourdes.
Gérard Therrien, Lorette.
Gérald Bonin, St-Boniface.
Marcel Beauchesne, St-Victor, Sask.
Léa Chalifour, Léoville, Sask.

12 février
Conrad Caya, St-Pierre.
Michel Richard, Ste-Geneviève.
Jeannette Tremblay, St-Joseph.
Laura Cloutier, Ste-Anne.
Jean Tétreault, Ste-Anne.
Irène Tétreault, Ste-Anne.
Fernand Rey, Haywood.
Joseph Gobeil, South Junction.
Eugénie Gosselin, St-Malo.

13 février
Armand Vermette, St-Jean-Baptiste.
Thérèse Dufault, St-Lupicin.
Yvette Zaste, Ste-Rose du Lac.
Rita Trudeau, Lorette.
Alice Jeanson, Lorette.
Georgette Jeanson, Lorette.
Jules Desautels, Ste-Anne.
Cécile Gérardy, St-Labre.
Adile Bazin, N.-D. de Lourdes.
Alice Monchamp, St-Norbert.

EN SASKATCHEWAN

Nos écrivains en herbe

Les apparitions de la Sainte Vierge à Fatima

I Il y avait , il n'y a pas longtemps, dans le Portugal, à une place nommée Fatima, une petite fille au nom de Lucie.

II Lucie avait environ dix ans. Elle était pieuse quoiqu'un peu naïve. Son occupation était d'aller paître les troupeaux de son père. La petite cousine de Lucie, qui s'appelait Jacinthe, ainsi que son petit frère accompagnaient Lucie au pâturage, car eux aussi étaient chargés des troupeaux de leur père.

III Un jour, les trois enfants étaient allés mener leurs troupeaux comme de coutume. Il était midi, et les enfants ayant dîné, voulurent réciter le rosaire à leur Mère bien-aimée du ciel. Durant que les enfants récitaient le rosaire, il survint un changement dans l'atmosphère. Les cieux si clairs devinrent sombres et les enfants craignaient qu'il y aurait un orage, mais bientôt une forte lumière survint à un endroit où il y avait un gros arbre. Les enfants restèrent éblouis du spectacle qui se déroulait devant eux. Un homme habillé de blanc leur apparut.

"Je suis un ange, leur dit-il. Je viens vous annoncer que demain et pour quelques mois, vous aurez la visite de la Sainte Vierge, à la même date de chaque mois. Ne craignez point, je ne suis pas le démon. Soyez ici à midi demain, priez beaucoup et ne dites rien à personne de ce que vous avez vu". Et avec ces mots, l'ange disparut.

IV Lucie dit à ses compagnons de ne pas révéler ce que l'ange leur avait dit. Le petit garçon, lui, promit, de bon coeur tandis que Jacinthe promit qu'elle essayerait de garder le secret.

V Le lendemain, les enfants étaient présents à midi devant le gros arbre. Encore une fois, le ciel devint sombre et une grande lumière survint alentour du gros arbre. Tout d'un coup, Lucie s'écria, "Regardez, oh! la belle dame!" En vain les cousins de Lucie essayèrent de regarder la Belle Dame, mais seulement Lucie put la voir. Lucie parlait à cette Belle Dame et elle était transfigurée. Après quelques minutes, l'apparition n'était plus.

"Qu'a-t-elle dit? demandèrent Jacinthe et son frère.

— Elle m'a dit de venir ici chaque mois, au même jour et à la même heure. Elle m'a dit de prier pour les pécheurs et pour le Portugal. Oh! qu'elle était belle!

VI Fidèle à sa promesse, la Sainte Vierge apparut à chaque mois.

VII Jacinthe enfin révéla le secret et quels tourments ces enfants durent endurer avant que quelqu'un croie ce qu'ils disaient. Jacinthe et son frère vinrent aussi à voir la Vierge, mais seulement que Lucie entendait ce que la dame disait.

VIII La Vierge promit de faire des miracles et ces miracles emmenèrent une foule de pélerins à Fatima. Quelques protestants voulurent empêcher des pèlerinages, mais impossible.

IX Une église fut enfin bâtie à l'endroit des apparitions et des milliers de pélerins s'y rendirent chaque année.

X Espérons de voir un jour le nom de Lucie sur nos autels.

Marie-Reine LEPAGE,
Gagnante du trophée Louis Demay.
Grade 8B — Ecole St-Cyril, St-Hippolyte, Sask.

Le mérite de cette composition provient d'abord du fait qu'elle est écrite en bon français. Oh! bien sûr, il y a quelques maladresses, quelques répétitions, mais la langue en général est pure et cela seul suffirait à classer la composition parmi les meilleures. Mais il y a plus. Le vocabulaire est étendu: paître les troupeaux atmosphère, ébloui, révéler, **etc.** La construction des phrases est variée, ce qui a pour effet de rompre la monotonie du récit. Pour le rendre plus vivant, l'élève a eu la bonne idée et le talent d'y introduire du dialogue.

Quelques fautes doivent être signalées toutefois. On ne doit pas dire (I): une petite fille **au** nom de Lucie, mais **du** nom de Lucie. A II nous lisons que Lucie "était pieuse **quoique** naïve" Pourquoi ce "quoique"? C'est là un mot qu'on emploie entre deux termes dont l'un pourrait bien empêcher l'autre mais ne l'empêche pas. Par exemple nous dirons: "Il marche encore quoiqu'il soit bien malade", parce que la maladie, qui pourrait l'obliger de garder le lit, ne l'empêche pas de marcher. Par contre, nous ne pouvons pas dire: "Il se porte bien quoiqu'il soit jeune", parce que la jeunesse n'a jamais empêché personne de se bien porter. La naïveté ne s'opposant aucunement à la piété, on ne peut donc pas dire: "Elle était pieuse quoique naïve". Il faut (III): **pendant** que les enfants" au lieu de **"durant que...:** éblouis **par** le spectacle", non pas "**du** spectacle"; et enfin (IV)); **"tout à coup"** plutôt que "tout **d'un** coup" puisque dans le cas présent on veut dire: "soudainement".

Nous trouvons le mot "survenir trois fois de suite (Par. III et IV); en plus d'y avoir la répétition, il y a une incorrection. "Survenir" signifie: "arriver" (surtout dans le sens de "venir") d'une façon **imprévue** plutôt que **se produire** d'une façon **soudaine:** ainsi on dira "un ennemi, un importun survint" mais non: "un coup de foudre, une grande lumière survint"; il se trouve d'autres verbes, comme "éclater", "apparaître" pour exprimer la soudaineté d'un incident, d'un phénomène. Apprenons aussi à employer "enfin" correctement. Ce mot marque qu'une chose arrive à laquelle on s'attendait. Ce n'est certes pas ce que l'élève a voulu dire à VII: "Jacinthe **enfin** révéla le secret..."

En terminant nous laissons ceci à nos lecteurs: la propriété dans les termes est essentielle à la clarté du style. Pour acquérir cette qualité, si nécessaire, il faut lire, lire, et lire encore. Ce n'est qu'après avoir vu plusieurs fois un mot employé correctement qu'on peut, soi-même, s'en servir sans faute.

Eugène ADOLPHE.

Petite chanteuse



Cette charmante petite chanteuse est **Orysia Perich,** âgée de 11 ans. On l'a entendue chanter récemment avec Jimmy Cowler dans le programme "Prairie Schooner" de CBC.

Orysia, qui est Ukrainienne, est revêtue du costume du pays. Elle chante en anglais, en français et en polonais, de même — bien entendu — que dans sa langue maternelle, l'ukrainien.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

FEVRIER

DIM.	LUN.	MAR.	MER.	JEUDI	VEN.	SAM.
.	.	.	.		.	1
2	3	4	5	6 COUPON DE VIANDE M71 Valide	7	8
9	10	11	12	13 COUPON DE BEURRE B41, COUPON DE VIANDE M72 Valides	14	15
16	17	18	19	20 SUCRE-CONSERVES S41, S42, COUPON DE BEURRE B42, COUPON DE VIANDE M73 Valides	21	22
23	24	25	26	27 COUPON DE BEURRE B43, COUPON DE VIANDE M74 Valides	28	.

CALENDRIER DES COUPONS DE RATIONNEMENT DU CONSOMMATEUR

CKSB rend visite à Saint-Jean-Baptiste

Le dimanche 2 février les artistes, membres du personnel et quelques directeurs de CKSB rendaient visite à la paroisse de St-Jean-Baptiste. Le but de ces visites, qui viennent de s'inaugurer et qui vont se continuer, est de mieux faire connaître le poste en établissant des contacts avec les auditeurs et d'aider la souscription qui se fait actuellement. C'est la seconde visite; la première ayant été celle de St-Malo. L'une et l'autre ont remporté un tel succès que les représentations se continueront si possible. L'avantage de ces rencontres est plus apparent lorsqu'on en est témoin. Dimanche soir il y avait un tel courant de sympathie, d'amitié réciproque qu'on ne pouvait concevoir un meilleur moyen d'unir les nôtres. En plus le poste contribue de cette façon à la découverte et au développement des talents locaux. On le voit de mieux en mieux, auprès des artistes habituels de Radio-St-Boniface qu'auprès de ceux auxquels nous rendons visite et qui consentent à participer au programme eux aussi.

Comme à St-Malo on a donné a St-Jean-Baptiste un fac-similé des programmes des studios de CKSB: annonceurs, directeur de programmes, présentation des artistes, etc. Voici en quelques lignes et sans que nous puissions faire beaucoup de commentaires, le programme de dimanche soir à St-Jean-Baptiste présenté à une salle comble qui a suivi les exécutants avec enthousiasme. M. Placide Gaboury, élève du Collège de St-Boniface fut le premier au programme. Il exécuta au piano, avec une belle technique, deux morceaux de son répertoire. Il fut remplacé par M. Delphis Genthon et son orchestre auxquels s'est joint M. Auguste Saraillon qui siffla les airs rendus par l'orchestre avec beaucoup d'habileté. Mlle Denyse Guyot avec Mlles Denise Charlesworth et Fabiola Desrosiers, accompagnées de Mlle Annette Painchaud, présentèrent des morceaux qui furent vivement applaudis.

Nous assistions ensuite à une séance du Club des Ménagères. Une vingtaine de ménagères parurent sur la scène. Quelques-unes de St-Jean-Baptiste et d'autres de Letellier, car il y avait beaucoup de gens de Letellier dans la salle. Chaque dame avait apporté un article: gâteau, tarte, pâtisserie et le tout artistiquement disposé sur l'estrade. On s'amusa pendant une bonne demi-heure, puis Mlle Renée Gravel, accompagnée de Mme Huguette Lord, interpréta trois chansonnettes françaises. M. et Mme Raymond Rochon vinrent ensuite rendre plusieurs morceaux de leur répertoire. Le questionnaire auquel 6 dames et 6 messieurs participèrent au milieu de la bonne humeur contagieuse de l'auditoire, suivit. M. Georges Paquin, élève du Collège de St-Boniface, qui possède une superbe voix de ténor, fut accompagné au piano par M. Placide Gaboury. C'était la fin de la première partie.

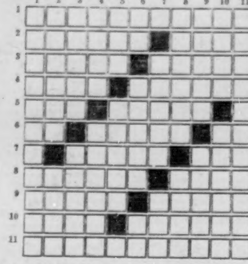
On fit ensuite appel en faveur de la Ligue des Radiophiles récemment organisée. Cette ligue donne droit à "Chante-Clair" et autres publications de Radio-St-Boniface. On passa dans la salle et dans quelques minutes 71 paroissiens de St-Jean, Letellier et Ste-Elisabeth donnaient leur nom et leur dollar pour devenir membres de la Ligue. Et le programme reprit. Cette fois, les talents locaux furent mis à contribution. Il y avait eu, en effet, une audition à cinq heures de l'après-midi, après le concert des enfants. Ceux qui avaient été choisis participèrent donc à cette partie du programme. Mme Arthur Beaubien, au piano, égaya les auditeurs par une chanson de son cru sur le poste CKSB, les annonceurs et artistes. Les assistants répondirent en choeur faisant un ensemble extrêmement intéressant où l'esprit petillait!

M. Donat Dupas, jeune violoniste de talent, accompagné par Mlle Rose-Alma Sabourin, se fit ensuite entendre. Puis M. Achille Plamondon, accompagné au piano par Mme Albert Breton, de Letellier, rendit quelques chansons. M. Plamondon est un chanteur d'expérience qui possède une très jolie voix et qui sait s'en servir. M. Armand Vermette, jeune étudiant de St-Jean, déclama "Mes Epousailles" et amusa énormément son auditoire. Mlle Rose-Marie Bissonnette exécuta au piano, avec beaucoup de grâce et de talent, un morceau de Sibellius. Mlle Bissonnette est institutrice à Morris où elle enseigne le français. Puis M. Léon Bruyère, de Letellier, figure bien connue et un ami de toutes nos causes, accompagné par Mme Arthur Beaubien, se fit entendre dans une chanson de son répertoire. Enfin MM. Georges Grégoire, Louis Landry et Roland Bissonnette, de St-Jean-Baptiste, jouèrent tous trois en unisson ce qu'on est convenu d'appeler "la musique du bon vieux temps". Pour terminer M. Arthur Lavoie avec sa soeur, Thérèse, présentèrent également quelques morceaux. Enfin vint le tirage du grand prix d'entrée et du prix de consolation. M. l'abbé A. d'Eschambault et M. Roland Couture exprimèrent la gratitude et la reconnaissance des autorités, du personnel, des artistes de CKSB pour la magnifique réception qui leur avait été accordée à St-Jean-Baptiste. M. l'abbé S. Caron, curé, répondit en termes appropriés. Un superbe goûter groupa ensuite tous les invités autour d'une table magnifiquement garnie à l'hôtel de M. Ayotte.

Dans l'après-midi il y avait eu concert pour les enfants. Un groupe de jeunes filles et jeunes hommes prirent part à un questionnaire et quelqeus-uns des enfants se firent valoir au programme. Encore là tout était parfaitement organisé. On avait pris la peine de construire deux tours sur le théâtre et on y avait disposé une large banderole, avec des titres appropriés. Encore une fois, les gens de St-Jean-Baptiste ont fait les choses avec un élan et une générosité admirables et nous les en remercions cordialement. On voudrait nommer tout le monde mais que nos remerciements soient offerts surtout à M. le Curé, M. l'abbé Sylvio Caron, vieil ami de Radio-St-Boniface, à M. le Vicaire, M. l'abbé Beaulieu, à MM. Odilon Desaulniers, Edmond Saint-Amant, Herménégilde Guenette et Arthur Rajotte. Aussi à tous ceux qui ont ouvert leurs foyers pour donner le repas du soir à nos artistes et invités. A tous un sincère merci et au plaisir de se réunir encore. . .

(Communiqué).

Nos Mots Croisés



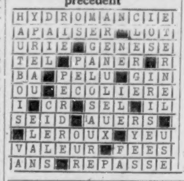
HORIZONTALEMENT

1—Instrument destiné à mesurer la quantité de pluie qui tombe pendant un temps déterminé.
2—Pointes rivées de clous de fers à cheval — Fleuve d'Europe, naissant dans les Alpes.
3—Espèce d'euphorbe — Qui a une saveur rude et désagréable.
4—De l'autre côté — Devancer, surpasser.
5—Colère — Ce qu'il y a de meilleur.
6—Adj. démonstratif — Poète latin, né à Sulmone — Petit ruisseau.
7—Boîte osseuse contenant le cerveau — Fils de Noé.
8—La queue d'une robe — Jeune noble placé près d'un prince.
9—Couvres ou mêlés d'iode — Assemblage de poulies et de cordages.
10—Saint, évêque de Rouen, ami de saint Eloi — Ordonnance, prescription.
11—Qui nettoient.

VERTICALEMENT

1—Action de prêcher.
2—Ruban fort étroit — Organe de forme circulaire.
3—Nom scientifique de la luette — Enfant né le second.
4—Sculpteur italien, auteur des "Derniers jours de Napoléon" — Est, levant.
5—Allez, en latin — Archéologue et voyageur anglais, né à Nash-Mills en 1851.
6—Charpente du corps — Naturaliste romain, né à Côme — Chef-lieu de canton (Marne).
7—Sec, stérile — Petite prairie.
8—Religieux qui vit seul — Eté publié.
9—Sujet, matière — Saupoudrés de sel.
10—Prendre une expression de gaieté — Course de barques.
11—Possédés du démon.

Solution du problème précédent



H	Y	D	R	O	M	A	N	C	I	E
A	P	A	I	S	E	R	■	L	O	T
U	R	I	E	■	G	E	N	E	S	E
T	E	L	■	P	A	N	E	R	■	R
B	A	■	P	E	L	U	■	G	I	N
O	U	■	E	C	O	L	I	E	R	E
I	■	C	R	■	S	E	L	■	I	L
S	E	I	D	■	A	U	E	R	S	■
■	L	E	R	O	U	X	■	Y	E	U
V	A	L	E	U	R	■	F	E	E	S
A	N	S	■	R	E	P	A	S	S	E

Chronique des Anciens du Collège de Saint-Boniface

Le 24 janvier dernier, le R. P. Louis Mailhot, S.J., célébrait son vingt-cinquième anniversaire d'ordination sacerdotale. A cette occasion, les élèves avaient préparé une petite séance à laquelle ils invitèrent l'exécutif des Anciens élèves. M. René Dussault, président de l'Association des Anciens, sut dire au R. P. Mailhot les bons sentiments qui animaient tous les Anciens à son égard. L'exécutif se devait de souligner cet anniversaire, car le P. Mailhot est un ancien élève, un ancien aumônier de l'Association et le recteur de l'Alma Mater. Le Bonifacien publiera l'allocution de notre président.

Après la séance, l'exécutif offrit une délicieuse collation au R. P. Recteur. M. Léo Rémillard lui présenta, au nom des Anciens, un sac de voyage. Le R. P. Recteur remercia fort à propos et la soirée se continua dans l'intimité des murs de l'Alma Mater.

HOCKEY

Anciens—Holy Cross

Théophile Marius a bien raison d'être fier de ses joueurs. En effet, l'équipe des Anciens a remporté, le dimanche soir 26 janvier, une éclatante victoire sur l'équipe de Holy Cross. L'entraîneur des Anciens enregistrait la neuvième victoire de son équipe. Le résultat fut de 6 à 2.

La partie fut très rapide et quelque peu rude, surtout à la troisième période.

Dès la première période, les Anciens eurent le dessus du pavé et n'eut été la tenue sensationnelle du gardien de Holy Cross, le pointage aurait été tout autre.

Raymond Poitras gardait les buts des Anciens; il le fit avec brio.

Eddy Gallant compta deux points alors qu'Armand La Rivière, Etienne Bohémier et Bernard Blais en comptaient chacun un.

L'étoile du club adversaire fut, sans contredit, le gardien de buts qui bloqua une avalanche de lancers.

A l'occasion de cette joute, le club des Anciens offrit une paire de patins à leur aumônier. L'aumônier remercia tous les joueurs et l'on termina la veillée en causant amicalement.

Nous tenons à remercier les spectateurs qui se font de plus en plus nombreux aux joutes des Anciens. Il nous est particulièrement agréable de souligner la présence de plusieurs Pères du collège. Cette marque d'intérêt de leur part nous est un encouragement et nous attache davantage à notre Alma Mater.

Réponse aux élèves

Attention J. Lagassé! —

Votre dernière chronique fantaisiste a beaucoup amusé les joueurs de l'équipe des Anciens. Vous avez fait une bonne retraite apparemment, même si vous n'avez pas gardé votre résolution de vous détacher des choses terrestres. Ceci vous convaincra une fois de plus qu'il ne suffit pas de prendre des résolutions, mais qu'il faut surtout les tenir. L'âge vous en apprendra bien d'autres! . . .

J'aimerais connaître votre définition de la vérité. La vôtre semble passablement élastique et commode. Votre deuxième paragraphe, à ce sujet, est passablement obscur . . . ! Nous aimerions savoir ce que vous voulez dire par "malgré tant d'insuccès".

Vous comparez votre équipe au chat. Un proverbe dit que "chat qui dort ne mange pas souris". Nous connaissons plus d'une souris qui a donné passablement de misère à plus d'un chat, surtout quand le chat est jeune et inexpérimenté.

Il y a aussi un dicton: "il ne faut pas vendre la peau de l'ours avant . . . !"

Il y a longtemps que les Anciens sont prêts. Il y a longtemps que la date de rencontre a été fixée. C'est le 16 février, à 3 h. 45, sur la patinoire hospitalière du collège.

De quoi demain sera-t-il fait? Attendons.

E. PELLETIER, sec.

Un bureau d'immigration établi au Vatican

CITE DU VATICAN — Le bureau d'immigration, destiné à faciliter l'émigration des catholiques dans tous les pays intéressés et dont la direction a été confiée au Père Silva, a déjà commencé à fonctionner, annonce-t-on officiellement au Vatican.

L'entrée en service de cet organisme n'entraînera pas la suppression du bureau d'information pour prisonniers de guerre, comme on le pensait. On précise que ce bureau ne sera dissout que lorsque tous les prisonniers auront été rapatriés.

Mgr Stepinac serait dans un hôtel

LONDRES — Le cardinal Griffin, Archevêque de Westminster, averti que Mgr Stepinac, Archevêque de Zagreb, prisonnier de Tito, avait été conduit de sa prison dans un hôtel, a affirmé que "nous ne serons pas satisfaits tant que l'Archevêque ne sera pas complètement mis en liberté".

Le Cardinal a révélé que ces informations lui avaient été fournies par le "British Foreign Office". Le prélat de Zagreb avait été condamné à 16 ans de prison à la suite de son procès injuste.

Boîte aux Questions

Q.—Est-ce vrai que c'est un péché que de sortir avec un jeune homme, lorsque nous n'avons pas l'intention de le marier, sortir seulement "pour le plaisir de la chose".

R.—Nous devons affirmer que fréquenter plus qu'une fois une personne d'un autre sexe "pour le simple plaisir de la chose", comme vous le dites, lorsqu'on n'a pas l'intention de la marier, ou encore qu'on la trompe en lui laissant entrevoir la possibilité d'un mariage, qu'intérieurement on refuse, s'autoriser des sentiments, des paroles, des actes qui sont normalement réservés à ceux qui ont l'intention de se marier, n'est pas permis. C'est s'exposer soi-même au péché; c'est aussi manquer de justice envers cette personne que l'on empêche de réaliser sa vocation.

•

Q.—On dit qu'il est permis de recevoir la sainte Communion sans être à jeun quand il est nécessaire pour empêcher quelque irrévérence envers la sainte Eucharistie. Pourriez-vous me donner des exemples d'irrévérences possibles qui pourraient ainsi permettre de communier sans être à jeun?

R.—Il est permis de communier sans être à jeun pour empêcher quelque irrévérence contre la sainte Eucharistie quand il y a danger que le saint Sacrement périsse ou soit profané par des ennemis. Dans ces cas, s'il n'y a pas de prêtre ou de diacre, et qu'il est impossible de mettre le saint Sacrement dans un lieu sûr et convenable, un laïc pourrait prendre lui-même la sainte Eucharistie. Ceci pourrait se présenter si l'église était menacée par un bombardement, par le feu, ou tout genre de destruction, ou encore si des profanateurs voulaient s'emparer des saintes espèces.

•

Q.—J'ai remarqué que sur certains livres, à la première page, se trouvent les mots "Nihil obstat" et "Imprimatur". Quelle est la signification de ces mots, et pourquoi s'y trouvent-ils?

R.—L'Eglise a reçu de son divin Fondateur la mission de veiller sur la pureté de la foi, sur l'honnêteté des moeurs; c'est donc pour elle une obligation, et par suite un droit, de condamner les livres pernicieux, capables de porter atteinte à la foi ou aux moeurs, de signaler aux fidèles le péril dont ils sont l'occasion, d'en interdire la lecture, même sous des peines sévères, si le danger est grave. Et comme il est encore plus utile de prévenir le mal que d'en arrêter les effets, l'Eglise pouvait et devait soumettre à des formalités spéciales la publication de livres qui touchent à la foi ou aux moeurs, afin d'en écarter d'avance, autant qu'il est possible, l'erreur et le mal.

L'Eglise a ainsi le droit d'exiger que les fidèles ne publient pas de tels livres avant qu'elle ne les ait jugés et approuvés. Voilà pourquoi il existe une censure ecclésiastique. Cette censure qui se fait avant la publication de certains livres consiste dans un jugement par lequel l'autorité compétente déclare qu'un livre ou un opuscule peut être répandu dans le public sans danger appréciable pour la foi ou pour les moeurs. Ce jugement autorisé que porte le censeur au nom de l'autorité compétente de l'Evêque ordinairement est exprimé par ces mots "Nihil obstat", c'est-à-dire "rien n'empêche", ou en d'autres termes: il n'y a rien dans ce livre que soit répréhensible à la foi ou aux moeurs"; sous ce "nihil obstat" est imprimé le nom du censeur, c'est-à-dire de celui qui a porté ce jugement. Si le jugement du censeur est favorable, l'Evêque accordera la permission de publier ce livre ou cet opuscule. Pour signifier que cette permission est accordée on imprime au début du livre "Imprimatur", c'est-à-dire, qui peut être imprimé, et on ajoute près du nom de celui qui accorde cette permission le lieu et la date de cette concession. La censure ecclésiastique est obligatoire pour les clercs et les laïcs pour les livres de la sainte Eglise ou pour les remarques et commentaires sur ces livres; pour les livres qui traitent de la théologie, de l'histoire ecclésiastique, du droit ecclésiastique, de la théologie naturelle, de l'éthique et des autres sciences connexes, les livres de prières et de dévotion.

•

Q.—Un catholique qui a un protestant à son service peut-il lui servir gras un jour d'abstinence?

R.—Il a été répondu ici dernièrement que plusieurs auteurs sont d'avis que l'intention de l'Eglise n'est pas d'obliger les hérétiques de bonne foi à l'observance des lois de l'Eglise dont le but est la sanctification des âmes, par exemple l'observance de l'abstinence. Dans ce cas un catholique pourrait servir des repas gras à ce protestant s'il n'y a pas danger de le scandaliser en agissant de la sorte, ou encore si ce protestant le demande. Mais si ce dernier ne fait aucun cas du fait qu'on lui serve gras ou maigre en ces jours, le mieux c'est bien de lui servir la même nourriture que l'on sert aux autres membres de la famille. Il est cependant toujours défendu de pousser de tels gens à violer les lois ecclésiastiques.

Byrd se dit très optimiste

LITTLE AMERICA — Le contre-amiral Richard-E. Byrd est retourné à Little America à bord d'un gros avion de transport lancé du porte-avions "Mer des Philippines". Il a annoncé immédiatement son projet de survoler le pôle sud pour déterminer si l'Antarctique est un seul continent ou deux grandes îles énormes.

Byrd a affirmé que l'expédition navale sous son commandement, était peut-être à la veille de réussir "la plus importante découverte géographique qui reste à faire dans le monde". Au cours d'une conférence de presse à bord du "Mount-Olympus", dans la baie des Baleines, Byrd a déplié une carte de l'Antarctique et l'a étendue sur son pupitre. Traçant une ligne de Little America au pôle sud et par delà, il a déclaré ceci: "J'aimerais voir quelqu'un se rendre dans ce territoire inconnu de l'autre côté du pôle".

"Quelle satisfaction, par exemple, d'y trouver une vaste région volcanique où l'eau bouillante sortirait de la terre! Cela aurait une grande importance au point de vue biologique, géologique et géographique".

Il a réitéré sa conviction que l'Antarctique est une vaste réserve de ressources naturelles.

L'amiral Byrd n'a pas déclaré son intention d'entreprendre ce voyage lui-même. On sait qu'il est le seul homme qui ait jamais survolé le pôle nord et le pôle sud.

Il considère ces régions inexplorées de l'autre côté du pôle l'endroit le plus difficile d'accès sur terre.

RADIO FRANÇAISE

CBK, Watrous, Sask. (540 kics)

Heure des montagnes

LUNDI 10 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

MARDI 11 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Ecole des parents
4.45—Radio-journal

MERCREDI 12 FEVRIER
4.00—Chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

JEUDI 13 FEVRIER
4.00—Chanson française
4.15—Les voix du pays
4.45—Radio-journal

VENDREDI 14 FEVRIER
4.00—La chanson française
4.15—Céleste et Valentin
4.30—Un homme et son péché
4.45—Radio-journal

SAMEDI 15 FEVRIER
3.00—Notre français sur le vif
3.15—Questionnaire de la jeunesse
3.45—La bonne chanson
3.55—Nouvelles

CBFY, Verchères, P.Q. (Ondes courtes)

Heure Solaire

DIMANCHE 9 FEVRIER
11.00—On veut savoir
11.15—Airs d'opérettes
11.30—Causerie
11.45—Intermède
11.59—Signal-horaire
12.00—Notre français sur le vif
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Congrès marial
12.45—Intermède
1.00—Préparons l'avenir
1.30—Airs d'opéras
2.00—Le music-hall
2.30—Chansonnettes
3.00—Musique de jazz
3.30—Radio-Collège
4.00—L'orchestre
5.00—Lheure dominicale
5.30—Radio-journal
5.40—Chronique sportive
5.45—Radio-collège
6.00—Radio-Collège
7.00—Ici l'on chante
7.30—Les Voix du pays
8.00—Baptiste dans les Champs-Elysées
8.30—Musique familière
9.00—Radio-journal
9.15—Vieux airs
9.30—Concert
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

LUNDI 10 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale.
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Fédération des oeuvres de charité
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne.
1.45—Chansonnettes
2.00—Le Music Hall
2.30—Chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-collège
3.45—Radio-Collège
4.00—Radio-collège
4.30—Le Vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de lactualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Le Choc des idées
7.00—L'heure Northern Electric
7.30—Qui suis-je?
8.00—Radio-concert
8.45—Emission politique
9.00—Radio-journal
9.15—Lettre d'une Parisienne
9.30—Orchestre
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre

MARDI 11 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée
11.15—Rue principale
11.30—Réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Le courrier
2.00—Les amis de l'art
2.30—Les chefs-doeuvre
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-colège
4.10—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Jean Narrache
6.45—Café Nègre
7.00—Les secrets du Dr Morhanges
7.30—La mine d'or
8.00—Orchestre symphonique
8.30—Récital d'orgue
9.00—Radio-journal
9.15—L'école des parents
9.45—Récital (Québec)
10.00—Rêverie du soir
10.30—Intermède
10.35—Orchestre

MERCREDI 12 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Programme musical
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le moulin de la chanson.
2.00—Ouverture du parlement
3.00—Programme musical
4.00—Radio-collège
4.15—Thé dansant
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sport.
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—"Métropole"
6.30—Les Troubadours
6.45—Les peintres de la chanson
7.00—Ceux qu'on aime
7.30—Mosaïque musicale
8.00—Radio-Carabins
9.00—Radio-journal
9.15—Causerie
9.30—Artistes de renom
10.00—Rêverie du soir
10.30—Orchestre de danse

JEUDI 13 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-Journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil avec Tante Lucie
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Chansonnettes
2.00—Music-hall
2.30—Musique
3.30—Radio-collège
4.00—Radio-collège
4.30—Thé dansant
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Nouvelles
5.30—Revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole.
6.30—Théâtre de chez nous
7.00—Talents de chez nous
7.30—Equipe aux quatre vents
8.00—Orchestre
8.30—Studio G-7
9.00—Radio-journal.
9.15—Causerie
9.30—Ecrit la nuit
10.00—Rêverie du soir
10.30—Histoire de la musique

VENDREDI 14 FEVRIER
11.00—Jeunesse dorée.
11.15—Rue principale
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal-horaire
12.00—Quelles nouvelles
12.15—Radio-journal
12.25—Intermède
12.30—Vers le soleil
12.45—Musique Sud-Américaine
1.00—Musique légère
1.15—Faire-part
1.30—Lettre à une Canadienne
1.45—Le Moulin de la charson
2.00—Music Hall.
2.30—Les chefs-d'oeuvre
3.30—Radio-Collège
4.30—Le vieux clocher
4.45—Récital de piano
5.00—Yvan l'intrépide
5.15—Radio-journal
5.25—Sport
5.30—La revue de l'actualité
5.45—Coeur atout
6.00—Un homme et son péché
6.15—Métropole
6.30—Les Troubadours
6.45—Variété
7.00—Concert populaire
8.00—La soirée au vieux moulin
8.30—L'Heure de la Valse.
9.00—Radio-journal.
9.15—Chronique
9.30—Récital d'orgue
10.00—Rêverie du soir
10.30—Intermède
10.35—Orchestre
11.00—Fin des émissions

SAMEDI 15 FEVRIER
11.00—Programme mus.
11.30—Le réveil rural
11.59—Signal horaire
12.00—Chansonnettes
12.15—Radio-journal
12.25—Causerie de la Croix-Rouge
12.30—La revue des hebdomadaires
12.45—Musique sud-américaine
1.00—L'opéra
4.00—L'heure du thé
5.00—Intermède
5.15—Radio-journal
5.25—Chronique sportive
5.30—Chansonnettes françaises
5.45—Chronique sportive
6.00—Le questionnaire de la jeunesse
6.30—L'heure dominicale
6.45—Quatre, elles sont quatre
7.00—Soirée de chez nous.
8.00—Radio-journal
8.05—Reportage hockey
9.30—Récital d'orgue
10.00—Intermède
10.30—Orchestre de danse
11.00—Fin des émissions

"RELATIONS"

Février 1947

Editoriaux — L'Eglise canadienne en deuil. — Un hansard québécois. — Appels de la charité. — Moeurs électorales.

Articles — Placements familial et institutionnel: Albert Plante; le mouvement familial en France: Stanislas de Lestapis; Problèmes d'adaptation au Canada français: Robert Bernier; Les témoins de Jéhovah: Joseph-H. Ledit; Stérilité et tuberculose annulent-elles le mariage?: Louis-C. de Léry.

Commentaires — Bilinguisme ambivalent. — Notre armée et le français. — Le marché canadien-français. — Perspective sur le besoin de terres neuves. — Pour la tempérance. — "Lutte contre le communisme".

Au fil du mois — Une seule Eglise. — Industries nouvelles. — Fiat lux. — Les caisses d'Acadie. — Bonne entente. — L'Abitibi visite et invite. — Une ville qui se nettoie.

Chroniques — Quelques fleurs de notre civilisation: P.R.; Expériences américaines: John Caulfield Smith; Réflexions sur les Semaines sociales: J.-P. Archambault; Horizon international et Cité du Vatican: Eglise orthodoxe.

Correspondance — Grandes vacances en hiver?: François Cloutier. Expérience d'un bilingue: X... L'empire du Nord: Un colon. Familles nombreuses et vocations: X..., maître des novices, Irénée-Onil Cusson.

En trois mots.

Relations, 1961, rue Rachel Est, Montréal 34.

Abonnement: $2.50 par année. Le numéro $0.25. A l'étranger $3.00.

Le professeur NIMBUS

Reproduit avec l'autorisation du Séquestre, Ottawa.

LES BELLES FAVEURS DE NOTRE-DAME DU CAP

Publié avec l'autorisation des Gardiens du Sanctuaire, Cap-de-la-Madeleine, Qué.
(Dessinateur: J.-C. Cuvelier)



1 - Léon Harel avait 11 ans et était atteint de tuberculose générale depuis trois ans. Sa figure et ses jambes étaient enflés. Il souffrait d'abondantes hémorragies; deux spécialistes l'avaient déclaré incurable.



2 - En désespoir de cause, on le recommanda à Notre-Dame du Rosaire, et toute la famille prit part à un pèlerinage par bateau au Cap-de-la-Madeleine, sous la direction des Pères Franciscains.



3 - Le lendemain, toute enflure avait disparu. L'enfant s'habillait et marchait seul. Depuis, aucune hémorragie ne s'est produite et l'enfant est aussi vigoureux que ceux de son âge.



4 - Ses parents sont revenus en pèlerinage aujourd'hui, ont fait connaître cette faveur pour témoigner de leur gratitude envers la Sainte Vierge. (*D. Prod'homme, O.M.I., 21 sept. 1913.*)

Collège de St-Boniface

Le Coin du Collège

Directeur: Jean Lagassé

XXe ANNEE — 1946-1947 — NUMERO 17

CHRONIQUE

du 23 au 29 janvier

En récréation

Gouret

Le dimanche 26 janvier, notre Grande Equipe alla jouer à St-Jean-Baptiste contre la forte équipe du village. Un soleil trop splendide plomba toute la journée sur cette heureuse région. Conséquence funeste: une glace très molle, de l'eau à s'y baigner et une joute peu intéressante.

Le résultat fut pourtant: 4 à 4. L'égalité finale tranchait d'avance les discussions et dispensait des excuses qu'on tire ordinairement d'un mauvais état de la glace. Pas de chicane!

Pas de conclusion non plus, cependant, sur la valeur des équipes. Elles ne se sont réellement pas mesurées.

Après un goûter servi par leurs hôtes, nos joueurs revinrent au collège à l'heure fixée. Tout s'était passé à merveille et cela finit en beauté par des félicitations du P. Préfet en pleine lecture de notes. L'équipe avait l'impression d'avoir remporté mieux qu'une victoire.

Cette même après-midi, nos Atomes rentrèrent avec une victoire que leur avaient chaudement disputée les Petits du Juniorat: 4 à 2. Au collège, par le même résultat, les Junioristes l'emportaient sur nos Moyens. Par contre, le C.S.B. II déclassait le Fort-Rouge par 10 à 2.

Ballon-gouret

Inutile de redire la prospérité de nos multiples ligues de gouret. Le ballon-gouret, lui aussi, est en pleine vogue. Mais ici, il faut saluer le mérite particulier de son président, Robert Turenne. Il en est le grand animateur, soit dit sans pléonasme de l'épithète.

A côté des beaux coups que le ballon-gouret nous donne en spectacle, il y a les petits coups inévitables que les joueurs donnent ou reçoivent. On les donne le plus souvent à son insu, on les reçoit toujours en pleine connaissance. Ils donnent eux-mêmes au sport, dit-on, un élément de valeur éducative. Evoquons-les en passant, dans un fait, un nom et quatre vers:

De côté, voyez
De Côté le nez:
Sur la bande André
Du nez a donné.

Le secrétaire de la Réc.,
Marcel PREFONTAINE.

Semaine de la Vocation

La "Semaine de la vocation" annuelle revient au collège encore une fois. Le 19 janvier, le R. P. L. Gagnon, O.M.I., professeur au Grand Séminaire, nous prêche éloquemment, ainsi que le lendemain, avant le salut du T. S. S.

Pour clôturer la semaine, les élèves donnent une séance qu'ils dédient au R. P. Louis Mailhot, notre aimable recteur, pour marquer son vingt-cinquième anniversaire d'ordination.

La chorale du collège, accompagnée par l'orchestre du Cercle musical Calixa-Lavallée, ajoute sa part de persuasion aux travaux et aux sermons de la Semaine. Elle chante donc "Ego sum pastor bonus", "La moisson est grande", avec solo de Marcel Préfontaine, puis "Le prêtre est un autre Christ", avec solo de Georges Paquin, enfin l'émouvant "Cantate Domino".

Deux adresses continuent le programme: l'une de Roger Delaquis, représentant les élèves, l'autre de M. René Dussault, au nom des Anciens. Ensuite, trois Philosophes, Julien Joyal, Bernard Bélanger et Albert Tessier, interprètent habilement un acte d'Henri Brochet: "Saint Félix et ses pommes de terre".

Le Père Recteur, dans son allocution de remerciement, rappelle de touchants souvenirs et montre vivement les devoirs du collège envers l'Eglise et la société.

Le lendemain, nous assistons à la messe d'actions de grâces que chante le jubilaire. L'après-midi, une température trop douce fait remettre à plus tard le congé de la fête. C'est une joie remise que nous n'oublierons pas. Puisse-t-elle nous aider à ne pas oublier les enseignements de la Semaine qui vient de s'écouler.

Gilles LANE,
Belles-Lettres.

Vêprée

L'horloge marque cinq heures. A l'étude, près de la fenêtre, de mon pupitre je domine du regard toute la ville.

Le temps est sombre. Le ciel, devenu d'un bleu gris froid d'hiver, conserve quelques gros nuages lourds qui semblent faire tranquillement la garde. Au loin, les bâtisses de toute hauteur se mêlent en une seule grande pièce compliquée. Les lumières de rue viennent d'apparaître tout-à-coup comme par enchantement, et la noirceur accentue sa présence. Doucement, de toute part, de la fumée s'élève, prend des proportions, monte toujours, puis, tel un énorme bouquet qui pousse, fleurit et perd ses feuilles, se dissipe.

L'obscurité augmente sans presse, mais sûrement, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus que deux couleurs distinctes et nettement séparées, là où le sommet des plus hauts édifices découpe le ciel.

Des lumières jaillissent de partout, et bientôt les multiples petits points rouges sont les seuls survivants du jour.

Les lignes se brouillent et de gros flocons de neige importunés descendent paresseusement vers le sol. C'est la nature qui se repose. Je ne vois plus que la neige qui tombe. A l'église, l'angélus a sonné.

Olivier VALCOURT,
Rhétorique.

Au seuil

Le collégien entre à la maison de retraite. Il passe dans une salle quelconque, entre la chapelle et les chambres, salue quelques-uns de ses copains, échange des mots banals. On n'ose élever la voix dans cette série de passages. Il doit y avoir quelqu'un qui prie ou qui dort. Mais non, on est censé être seul ici. C'est une atmosphère que le collégien ne comprend pas. Cela oppresse un peu, cela gêne, impose le respect.

Enfin, on assigne les chambres. Le collégien éprouve tout de suite le besoin de se faire secouer, de gesticuler violemment, d'au moins briser la glace, car il se sent figé. Ce n'est pas timidité; mais il se sent restreint, en quelque sorte tenu en bride.

Une voix lance une plaisanterie. L'esprit se réveille. Il reste quelque temps avant le premier exercice, allons dehors. Dégringolade en bas du perron. Ouf! quelle transition! Il y a moyen de jaser, ici. Le groupe traverse la rue, regarde distraitement les vitrines des magasins. Huit heures trente, rentrons.

Une fois rendu dans cette grande maison, on se reprend à chuchoter. Mais par le seul fait du retour, l'aspect paraît changé. La maison est hospitalière, invitante comme l'amitié. Dans la chambre on est chez soi. Maintenant l'atmosphère de piété a la douceur d'un baume.

Le collégien comprend: la retraite fermée répond à un secret désir. L'homme a besoin de calme, de silence, de solitude pour mettre ordre à ses affaires.

Paul BETOURNAY,
Rhétorique.

Vers la carrière

Voici une lettre d'un ancien rédacteur du Coin:

Dans la mer de Chine,
à bord du SS Hai Lee,
le 3 janvier 1947.

Enfin, voici la Chine! Les jonques chinoises que je viens de voir me l'assurent. Nous arrêtons à Hong Kong ce soir; le temps de baiser la terre ferme et nous pointerons vers Shanghai demain dans la journée.

Nous allons pas mal à l'aventure, ballottés par les flots et les désirs de la Providence. Le capitaine du Hai Lee ne nous tient même pas au courant des événements. Shanghai nous dira le moyen de nous rendre à Pékin. Ainsi, je me lancerai dans la langue chinoise au début de février. Le Saint-Esprit et vos prières m'aideront à triompher de tout.

Jusqu'à date, tout a été facile. C'est évident que Notre-Seigneur nous assiste. Malgré les 4,100 tonnes de notre jouet de bateau, personne n'a eu le mal de mer. Par moments pourtant, on ne savait sur quel mur s'appuyer.

Le temps des fêtes a été agréable. Nous avons eu la messe tous les matins et même dans la nuit de Noël. Nous avons organisé des veillées cosmopolites. Chinois, Américains, Hollandais, Canadiens, Norvégiens, chaque groupe contribuait un numéro. Imaginez le plaisir, l'originalité et l'intérêt missionnaire!

J'ai pensé à tous les Pères et les élèves du collège à la messe de minuit. Mes meilleurs souhaits pour 1947! Faites prier pour la Chine, s'il vous plait, et surtout pour un ancien qui ne pourra rien sans votre charité. Au revoir!

Jacques BRUYERE, S.J.

Une doctrine à combattre

VANCOUVER — La Chambre canadienne de commerce lancera une campagne d'opinion contre le communisme dans tout le Canada, a déclaré M. John Sheridan, de Montréal, directeur du service économique de cette association.

A moins, dit-il à une réunion du comité régional de la Colombie-Britannique, que nous dénoncions ces gens, nous serons à brève échéance en face d'une situation très grave.

Il a exprimé l'opinion que le communisme était devenu plus menaçant au Canada qu'aux Etats-Unis où leur nombre respectif est de 20,000 et de 100,000.

Nous avons décidé de nous engager à fond contre eux et nous publierons un fascicule contenant des faits et la liste des communistes reconnus comme tels.

Le Cardinal Tisserant en Amérique du Nord

VATICAN — S. E. le cardinal Eugène Tisserant, secrétaire de la Sacrée Congrégation de l'Eglise orientale, partira le 17 avril pour l'Amérique du Nord. Il fera le voyage en avion. En plus de visiter les Eglises du rite oriental aux Etats-Unis et au Canada, le cardinal Tisserant donnera plusieurs conférences, notamment à l'Université Princeton (où il recevra un titre de docteur ès lettres "honoris causa"), à Dumbarton Oaks, à Rivers Forest et à Chicago.

Le cardinal Tisserant quittera l'Amérique le 22 juin pour rentrer à Rome.

Nommé commissaire

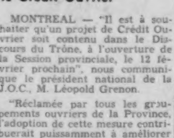


Ross McLean, ancien directeur du Bureau national du film pour le Canada, vient d'être nommé commissaire du film pour le gouvernement canadien. M. McLean succède à M. John Grierson qui quitta ce poste il y a plus d'un an, après avoir développé de façon remarquable la production des films documentaires canadiens. M. McLean fait partie de l'exécutif du Bureau national du film depuis son inauguration en 1939.

SENATEURS ASSERMENTES

OTTAWA — Trois nouveaux sénateurs ont été assermentés le 30 janvier. Ce sont les hon. P.-H. Bouffard, de Québec; Stanley-S. McKeen, J.-Gray Turgeon, de Vancouver.

La JOC demande le Crédit Ouvrier



MONTREAL — "Il est à souhaiter qu'un projet de Crédit Ouvrier soit contenu dans le Discours du Trône, à l'ouverture de la Session provinciale, le 12 février prochain", nous communique le président national de la J.O.C., M. Léopold Grenon.

"Réclamée par tous les groupements ouvriers de la Province, l'adoption de cette mesure contribuerait puissamment à améliorer la situation du logement ouvrier qui connait aujourd'hui sa phase la plus aiguë, poursuit M. Grenon. "Et les jeunes ne sont pas les moins éprouvés par la situation actuelle du logement, surtout dans les grandes villes. Obligés de retarder leur mariage d'année en année, ils décident enfin à se marier pour aller se caser dans une chambre étroite d'où ils seront chassés à la naissance du premier enfant.

"Aussi la J.O.C. espère-t-elle que le gouvernement accédera dès cette année à cette demande unanime des groupements sociaux. Si le Crédit Agricole a été d'un si grand secours aux ruraux, pourquoi le Crédit Ouvrier ne connaîtrait-il pas le même succès auprès des travailleurs de nos grands centres? demande le président national de la J.O.C.

"On dit, et avec raison je crois, que la Providence de Québec possède une législation sociale avancée. Elle se doit donc d'y ajouter une loi de Crédit Ouvrier qui s'avère le grand moyen de multiplier le nombre des propriétaires, et partant de diminuer d'autant les dangers de la révolution sociale", conclut M. Grenon.

45% des ruraux français pratiquent leur religion

PARIS — Sur les 16,500,000 de catholiques habitant les districts ruraux de France, seulement 7,500,000, ou 45% pratiquent leur religion. Ces chiffres sont le résultat d'un enquête ecclésiastique qui a été faite récemment. Un autre 4,000,000 font baptiser leurs enfants, font leur première communion, sont mariés et se font enterrer à l'église.

Plus d'un quart des enfants fréquentent les écoles primaires subventionnées par l'Eglise, est-il révélé dans un rapport catholique préparé pour contrecarrer les campagnes communistes dirigées contre les écoles religieuses. Le nombre d'enfants qui fréquentent ces écoles primaires religieuses est de 1,200,000.

Une neuvaine a été faite à sainte Geneviève, patronne de Paris, pour demander le retour de la France au Catholicisme. La neuvaine avait lieu dans l'église St-Etienne du Mont. Quatre messes furent célébrées chaque jour sur le tombeau de la Sainte et les choeurs de communautés religieuses exécutaient le chant

Une grand'messe pontificale fut célébrée le dernier jour de la neuvaine par Mgr Blanchet, recteur de l'Institut Catholique de Paris. Mgr Angelo G. Roncalli, Nonce Apostolique, a présidé à une procession qui a eu lieu avant la messe. La neuvaine s'est terminée par l'exécution d'une pièce sur la vie de la sainte.

22,000 ouvrages de médecine donnés à Yale

NEW-HAVEN, Conn. — Après un délai de quatre ans, la bibliothèque du docteur Arnold C. Elebs, de Nyon, Suisse, a été expédiée à la bibliothèque médicale de l'Université de Yale. Avant sa mort, survenue en mars 1943, le docteur Arnold, écoutant le conseil du docteur Harvey Cushing, mort lui-même depuis, dédia sa collection de livres de médecine à l'Université de Yale, bien qu'il ne fût pas un diplômé de cette dernière institution. Sa bibliothèque contient 22,000 ouvrages. Elle fut empaquetée avec soin et mise de côté à Genève, en attendant la fin de la guerre.

Murray conseille la prudence

WASHINGTON — Le président de la C.I.O., M. Philip Murray, a révélé qu'il a demandé à tous les syndicats de la C.I.O. "de ne pas trop se presser" dans leurs demandes de nouveaux contrats "afin de rassurer" le public et de donner "un plus grand élan aux négociations collectives réelles".

Murray a dit, dans un interview, qu'il a insisté auprès des autres syndicats de la C.I.O. pour qu'ils agissent comme il l'a fait dans l'industrie de l'acier, et pour qu'ils accordent des délais concernant les contrats, quand on a besoin de plus de temps pour la discussion des salaires et d'autres questions.

New-York boit et fume

ALBANY — Le "State Tax Department" annonce que dans l'Etat de New-York, on a fumé et bu des boissons alcooliques plus que jamais. L'an dernier, on y a consommé 399,500,000 gallons de bière et d'autres liqueurs alcoolisées, malgré certaines disettes et interruptions de la production, soit 28 gallons par personne. On a consommé 4,000,000 de gallons de bière de plus qu'en 1945. Les habitants de l'Etat de New-York ont fumé 34,354,462 cigarettes, soit 122 paquets et demi par personne. Les ventes de cigarettes, de 1945 à 1946, ont augmenté de 31 pourcent.

M. G. Pelletier, du Devoir, est décédé à Montréal

MONTREAL — M. Georges Pelletier, directeur du **Devoir**, est décédé le 21 janvier, en son domicile, 841, rue Cherrier, à Montréal, à la suite d'une longue maladie. Il était âgé de 64 ans.

Le défunt était né le 10 juillet 1882, à la Rivière-du-Loup, comté de Témiscouta. Il était le fils de M. Narcisse-G. Pelletier, marchand, et de Caroline Vézina, fille de Zéphirin Vézina, avocat et protonotaire de Saint-Joseph de Beauce.

Il avait fait ses études commerciales et classiques, de 1892 à 1901, au Collège de Sainte-Anne de la Pocatière; ses études de droit à l'Université Laval de Québec, de 1901 à 1904, alors qu'il obtenait sa licence en droit.

Dans le journalisme depuis 1908

Admis au Barreau, en 1904, M. Pelletier avait exercé sa profession à la Rivière-du-Loup, jusqu'en 1908. En mai 1908, il faisait du journalisme sa carrière. Il avait été le premier rédacteur parlementaire au "Devoir", de 1910 à 1915; secrétaire de la rédaction, de 1915 à 1923; administrateur-gérant, de 1924 à 1932; enfin directeur depuis août 1932; professeur de journalisme (rédaction et administration) à l'Ecole des sciences sociales et économiques de l'Université de Montréal, depuis la fondation de l'Ecole, en 1921; docteur ès sciences politiques de l'Université de Montréal, en 1940; élu en 1919, membre de la Société Royale du Canada, auteur de lettre de voyage en Europe continentale et en Grande-Bretagne, en 1923 et en 1937, notamment sur les pays à dictature.

M. Pelletier avait publié des études sur l'immigration, en 1913; sur la vie chère, en 1914; et un volume de "silhouettes" contemporaines, en 1926, sous le pseudonyme de Paul Dulac.

Secrétaire et membre du conseil d'administration de l'"Imprimerie populaire limitée", depuis 1919, membre de la société immobilière du Cercle Universitaire de Montréal, depuis 1925; co-administrateur de la succession Tancrède Bienvenu, depuis 1931; M. Pelletier avait dirigé activement la publicité de la Fédération des oeuvres de charité canadiennes-françaises pendant deux années consécutives et avait toujours continué de s'y intéresser.

Nouvelle attaque de presse contre les catholiques en Allemagne

BERLIN — Obéissant apparemment aux volontés de ses maitres communistes, la presse de Berlin contrôlée par les Soviets, a fait paraître dans ses colonnes des diatribes très acerbes contre l'Eglise, prises dans les "feuilles de scandales" de l'Italie.

"Le pouvoir des jésuites, dit l'une des citations publiées ici dans "Die Taegliche Rudschau", est fondé d'abord sur leurs richesses et sur un réseau d'espionnage qui s'étend sur le monde entier, car ils contrôlent les banques et les organisations industrielles et ils ont fait des millions dans les guerres fascistes".

En même temps, le journal diocésain de Meissen, en Saxonie, a été supprimé par l'administration militaire soviétique parce que Mgr Pierre Legge, de Meissen, dans un message spécial, a recommandé aux fidèles de voter "selon leur conscience" à l'occasion des élections municipales.

Le journal **Neues Deutchsland**, publication de Berlin contrôlée par les Soviets, dit que le nouveau curriculum scolaire de la ville de Bonn, en Rhénanie, est réactionnaire, parce qu'il inclut quatre heures d'instruction religieuse dans son programme. Le journal s'objecte encore à ce que la même période de temps soit consacrée à l'arithmétique et qu'aucune langue étrangère soit enseignée dans les classes.

Pour comprendre cette attitude, il faut se souvenir que toute instruction religieuse a été bannie des écoles allemandes dans la zone russe depuis septembre dernier. Toute allusion à l'instruction religieuse est maintenant exclue des programmes scolaires dans tout le vaste territoire comprenant la Saxonnie, la Thuringe, l'Anhalt, le Branderberg, et le Mecklenburg. Berlin fait exception à cette loi en raison de l'autorité du Conseil de Contrôle Allié.

COURS À DOMICILE

L'Assurance Coopérative

par Jean-J. Tremblay D.Ph.

10ème LEÇON

L'assurance en général peut être définie: un contrat par lequel **l'assureur** s'engage, moyennant le versement d'une somme convenue, à indemniser **l'assuré** ou ses représentants, à l'occasion d'une perte ou d'un dommage se rapportant à sa personne ou à ses biens.

L'assurance n'est pas une nouveauté. Depuis une centaine d'années environ, elle a pris un essor et une importance qui en font une des plus grandes réalités économiques et sociales. D'ailleurs, l'idée d'assurance est aussi vieille que l'homme et le monde; car, s'assurer c'est prévoir, et l'homme, être intelligent, a toujours compris que le futur comporte des risques et des incertitudes qu'il faut essayer de conjurer. Les institutions d'assurance elles-mêmes sont nées de cette idée et l'ont organisée.

Il est presque inutile aujourd'hui de démontrer l'importance économique, nationale et sociale de l'assurance sous toutes ses formes. En effet, peu ignorent la place prépondérante qu'elle a prise dans le monde économico-social.

Point de vue économique

Au Canada, il a été révélé à la Commission Royale Rowell-Sirois, en 1938, qu'il y avait environ six milliards cinq cents millions d'assurance en vigueur et que la moyenne per capita d'assurance-vie était de $2,000.00.

A la fin de 1943, le montant des assurances en vigueur en assurance-vie était de $8,973,000,000, et le montant des primes versées de $229,000,000. En assurance-feu, le montant des assurances en vigueur était de $14,867,194,936.00.

On peut donc voir quelle part importante de la richesse nationale constitue l'assurance-vie et quel important rôle économique elle joue dans la nation.

Point de vue national

Malheureusement, les Canadiens français se rendent trop peu compte de la valeur économique et financière de l'assurance, à tel point que la grande partie de leurs épargnes par l'assurance s'engouffre dans les compagnies et sociétés à capital étranger et non canadien-français. C'est ainsi, par exemple, que dans la seule province de Québec, il s'est versé en 1945, pour tous les genres d'assurance, en primes à des compagnies, la somme de $112,505,861, tandis qu'il n'a été versé aux compagnies canadiennes - françaises que la somme de $6,867,887.00. Par ailleurs, les sociétés d'assurance n'ont reçu que $13,869,069.00.

Si l'on se rend bien compte de l'importance de l'économie dans l'édification du national, on comprendra que les Canadiens français doivent réagir promptement s'ils veulent canaliser leurs économies dans leurs institutions au lieu de les diriger par millions dans des institutions étrangères.

Point de vue social

Il serait oiseux de démontrer l'importance sociale de l'assurance. De par sa nature et son organisation, elle doit être au service de l'individu, de la famille et de la société.

Individu—Au service de l'individu, elle favorise l'épargne à son maximum; car, en effet, "l'assurance a cet effet merveilleux que les plus modiques épargnes doivent suffire pour couvrir les plus modiques pertes". Comme normalement, l'individu peut difficilement accumuler des revenus suffisants pour ses vieux jours et pour les siens lorsqu'il sera disparu, l'assurance, elle, lui permet une épargne régulière, constante qui couvre son risque en permanence.

Famille—L'assurance-vie est proprement appelée de ce nom et non pas **assurance-mort** parce que c'est elle, en réalité, qui continue à procurer **la vie** aux membres de la famille lorsque son chef est disparu. Elle permet donc le maintien et le bien-être d'une institution sociale de base, sur laquelle repose d'ailleurs le bien-être de la société.

Société—Aujourd'hui, où les ouvriers, les prolétaires, les salariés, et le monde du travail en général, s'agrippent à la jupe de l'Etat, le rendent responsable de tout, et comptent sur lui pour assurer leur subsistance, on comprendra que l'assurance joue un rôle éminemment social en ce sens qu'elle délivre l'individu de l'influence de l'Etat, écarte toute idée d'étatisme et de socialisation et, par conséquent, permet à l'individu de vivre une vie libre et personnelle, résultat de son labeur et de sa prévoyance.

En outre, l'argent versé aux compagnies et sociétés d'assurance joue à son tour un rôle dans le développement des institutions purement sociales. En effet, chacun sait que les capitaux accumulés servent ensuite à financer, soit des commissions scolaires, des municipalités, des fabriques, des corporations épiscopales et autres, permettant ainsi l'épanouissement d'institutions sociales de première importance.

GENRES D'ASSURANCES

On peut diviser en deux catégories les institutions d'assurance: (1) celles à base capitaliste, (2) celles à base coopérative.

1—Les institutions à base capitaliste. Les premières peuvent elles-mêmes se subdiviser en (a) compagnies à fonds social et (b) compagnies mutuelles. Ces deux genres d'institutions bien que théoriquement différentes dans leurs principes et leur organisation sont, en pratique, identiques et n'opèrent que pour le profit.

Les coopératives d'assurance, au contraire, ne travaillent pas pour le profit, mais pour le service des membres.

2—Les institutions à base coopérative. Qu'est-ce que l'assurance coopérative?

C'est tout simplement l'application intégrale des principes coopératifs dans le domaine de la protection contre tous les genres de risques.

Les principes généraux de la coopération sont connus. Ils peuvent se résumer à six; et pour qu'une assurance soit vraiment coopérative, il faut qu'elle ait ces caractères et que ces principes s'appliquent intégralement.

A—Liberté d'adhésion. L'assurance coopérative est une association **volontaire** d'individus qui se groupent afin de faire face en commun aux risques qui peuvent menacer leur personne et leurs biens.

B — Contrôle démocratique. Contrairement aux compagnies à base capitaliste, les sociétés coopératives d'assurance sont administrées par leurs membres et le nombre de parts sociales n'exerce aucune influence sur le contrôle de la Société.

C—La primauté de l'usager. Dans l'assurance coopérative c'est **l'assuré** qui a la voix dominante et le montant souscrit en capital social ne peut rien y changer. La formule s'applique intégralement: un homme, un vote.

D—La porte ouverte. Contrairement à ce qui se passe dans les compagnies à base capitaliste, l'assurance coopérative ouvre ses portes à tout le monde, à moins, évidemment, qu'elle ne soit une société à base professionnelle et qu'elle ne recrute ses membres que dans la profession. Mais au dehors de ces cadres, tout le monde peut y entrer pourvu qu'il satisfasse aux exigences ordinaires.

E—Ristourne. Les compagnies d'assurance à base capitaliste opérant pour le profit versent à leurs assurés des dividendes qu'il ne faut pas confondre avec les ristournes. Généralement, les dividendes proviennent d'une surcharge, et généralement d'une meilleure administration du porte-feuille ou encore en raison d'un fort pourcentage d'abandon de polices. L'assurance coopérative, au contraire, offre l'assurance au prix coûtant, et c'est le trop-perçu qu'elle retourne à ses membres à la fin des opérations de l'année.

F—Intérêt modéré. Dans les institutions d'assurance capitaliste, c'est-à-dire, les compagnies à fonds social, le capital engagé doit rapporter nécessairement le plus possible d'intérêts tandis que dans les institutions coopératives, l'intérêt sur l'apport en capital doit être limité.

Les deux genres d'assurance coopérative

Coopératives d'assurance-vie. Les coopératives d'assurance-vie canadiennes-françaises sont groupées depuis deux ou trois ans dans une association connue sous le nom de l'Union des Mutuelle-Vie française d'Amérique, qui est considérée comme un secteur du Conseil Supérieur de la Coopération de la province de Québec. Ces sociétés d'assurance-vie sont les suivantes:

L'Union Saint-Joseph du Canada, siège social: Ottawa, Ont.

La Société des Artisans canadiens-français, siège social: Montréal.

L'Union du Commerce, siège social: Montréal.

L'Union St-Joseph de Drummondville, siège social: Drummondville.

L'Association Canado-Américaine, siège social: Manchester, N. H.

La Société l'Assomption, siège social: Moncton, N.-B.

La Mutuelle-Vie de l'U.C.C., siège social: Montréal.

Les principes de leur organisation et leur fonctionnement ont été étudiés par des experts en coopération du Conseil Supérieur et toutes elles ont été déclarées institutions d'assurance coopérative parce qu'elles sont conformes aux principes et aux méthodes coopératifs.

Coopérative d'assurance-incendie. Les coopératives d'assurance-incendie ne sont peut-être pas véritablement des coopératives au sens strict selon la loi, mais en ce qui regarde les mutuelles incendies de paroisse et de comté, on peut répondre sans crainte qu'elles sont de véritables coopératives, car elles en ont l'esprit et les principes. Il serait trop long d'énumérer quels sont les principales mutuelles de comté, de paroisse et de municipalité. On pourra en trouver la liste dans le rapport du surintendant des assurances des provinces. Mentionnons, cependant, parmi les coopératives d'assurance-incendie d'importance, la Société Mutuelle d'assurance générale de l'U.C.C., et la Société d'assurance des Caisses Populaires.

Faisons remarquer que l'assurance-incendie est extrêmement importante. Dans la seule province de Québec, il s'est payé en primes aux compagnies d'assurance durant l'année 1945, la somme de $16,168,124, dont $1,931,453, à des compagnies canadiennes-françaises. C'est dire que dans ce domaine également il y a lieu de prêcher un réveil et d'organiser nos forces.

CONCLUSIONS

L'assurance est donc d'une extrême importance au point de vue économique, national et social. Pour que cette arme serve davantage aux intérêts de notre groupe national, il est urgent que ceux qui par leur formation particulière et leur rôle social se destinent à la conduite des autres, démontrent que l'assurance coopérative existe chez nous et qu'elle doit être encouragée à son mérite.

Feuilleton de La Liberté et le Patriote

LA LAMPE ARDENTE

par DELLY

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres.

NUMERO XXII

Ils gagnèrent le cabinet d'Ariane, aménagé en petit salon de repos. Du canapé d'angle où ils étaient assis, ils voyaient les danseurs évoluer dans le salon voisin. Pendant un long moment, ils échangèrent de petites phrases courtes entrecoupées de grands silences. Ils disaient des choses banales alors que tant d'émotion frémissait en eux, se reflétait dans leurs regards lorsqu'ils se rencontraient.

Chacun des mouvements d'Ariane produisait un doux bruissement. Le tulle gris argent ondulait sur un dessous de soie rose et l'ensemble formait une nuance délicate, d'une élégance discrète et rare.

— Ma mère m'a appris que vous aviez choisi cette toilette en collaboration avec elle, mademoiselle.

— Oui, j'ai voulu avoir son conseil. La trouvez-vous jolie?

— C'est la chose la plus exquise que j'aie jamais vue.

Elle rit gaiement. Mais l'émotion s'augmenta dans ses yeux qui venaient de voir tant d'admiration en ceux de Raymond.

— Il faudra aussi en faire compliment à Mme votre mère. Son goût si fin m'a guidée, en me faisant éviter quelques exagérations fâcheuses.

— J'ai toujours trouvé le vôtre très sûr, cependant.

De nouveau, ce fut le silence. Les banalités ne parvenaient plus à passer sur leurs lèvres. La danse finissait et Ariane alla de nouveau se mêler à ses hôtes. Les hommes l'entouraient. Elle leur témoignait une amabilité réservée, un peu fière. De loin, Evennes, tout en causant avec un de ses confrères, ne la quittait pas des yeux. Elle apparaissait dans toute sa royauté de femme, dans tout l'éblouissement de sa beauté en ce cadre de fête. Raymond sentait son coeur battre plus vite sous la poussée d'une enivrante joie. Echappant à son interlocuteur, il fit quelques pas pour se rapprocher de la jeune fille. A ce moment, l'orchestre préludait de nouveau. Ariane répondit aux instances de quelques-uns de ses admirateurs qu'elle ne danserait plus ce soir. Voyant Evennes qui s'approchait, elle posa la main sur son bras.

— Conduisez-moi là-bas. Je voudrais m'asseoir encore un peu.

Raymond dit à mi-voix:

— Je désire vous parler . . . vous dire quelques mots seulement.

Elle appuya un peu plus sa main en indiquant au jeune homme, par ce mouvement, une profonde embrasure de fenêtre devant laquelle se dressaient de hautes plantes vertes.

Maintenant, ils étaient là tous deux, en face l'un de l'autre. L'ombre des feuillages atténuait l'éclat de la lumière. Ils étaient seuls et Raymond disait:

— Vous avez compris? Vous savez ce que j'ai à vous demander?

Ariane baissa un peu les paupières. Un émoi très jeune, très délicat, empourprait son visage. Ce n'était plus l'indépendante Ariane, déjà femme par les manières, l'esprit, les connaissances. Raymond avait devant lui une vraie jeune fille qui attendait en tremblant un peu le premier aveu d'amour.

— Vous avez compris, Ariane? Vous savez que je vous aime?

— Oui, je le sais. Mais vous ne pouviez pas épouser une incroyante.

— Ma mère m'a dit que vous ne l'étiez plus.

— C'est vrai, je crois comme vous. Maintenant, mon âme est en paix. Vous vous souvenez que je vous ai confié, parfois, mes incertitudes, mes angoisses?

— Oui, je me souviens. Et je vous plaignais tant! Désormais, si vous voulez bien accepter mon nom, je vous aiderai à conserver, à augmenter cette paix qui est née de la foi.

Elle dit simplement:

— Vous savez aussi que je vous aime, Raymond. Je serai votre femme.

Il lui prit la main et y appuya ses lèvres. En relevant la tête, il échangea avec elle un regard de tendresse passionnée.

— Je voudrais vous dire à quel point vous m'êtes chère!

— Vos yeux me le disent, Raymond.

Elle lui souriait. Son regard avait un éclat de bonheur qui éblouissait Evennes.

— Ma bien-aimée, j'ai tant souffert en pensant que vous ne seriez pas à moi!

Elle dit avec un accent d'admiration fervente:

— Comme vous êtes fort! Comme il sera bon de s'appuyer sur vous!

L'ombre des feuillages s'étendait sur les cheveux bruns, qui avaient ce soir de doux reflets clairs. Un peu de lumière arrivait jusqu'au jeune visage frémissant. Ariane ajouta:

— J'ai demandé à Mme Evennes de m'aider à devenir comme elle. La dignité, le bonheur d'une femme et de ceux qui l'entourent, sont renfermés dans les devoirs que votre mère accomplit si simplement, parce qu'elle est une âme forte et croyante. Et c'est une âme semblable qu'il faut près de vous, Raymond.

Sa main s'abandonnait dans celle d'Evennes, dont la chaleur la pénétrait. A chacun de ses mouvements, les petites perles de son collier glissaient en chatoyant sur la blancheur légère du cou.

Il dit ardemment:

— C'est vous qu'il me faut.

Il serra sa main plus fort et ajouta:

— Je vous veux avec vos défauts et vos qualités — avec vos défauts qui disparaîtront dans notre atmosphère familiale, avec vos qualités charmantes, votre coeur resté pur et cette délicatesse d'âme que j'ai découverte en vous, un jour. Car vous saviez qu'il vous était possible de troubler ma vie, de rendre plus dure encore la lutte entre mon amour et mon devoir. Vous pouviez espérer me vaincre. Et vous vous êtes écartée pour m'épargner une grande souffrance. Cela, je l'ai compris, Ariane, et je vous en bénis.

Elle dit avec une gravité tendre:

— Je n'aurais pu supporter que, même pour l'amour de moi, vous vous diminuiez à mes yeux, et je me serais méprisée moi-même si j'avais eu la faiblesse de vous inciter à manquer à votre devoir.

Elle se tut un instant et ajouta, d'une voix un peu assourdie:

— Cependant, comme vous m'étiez cher! Et c'est vous qui m'avez enlevée à l'égoïsme, à l'amer dédain vers lequel tendait mon âme désillusionnée. Votre exemple parlait très haut. Je l'ai suivi de loin, de très loin encore. Je me suis alors sentie plus forte. La vie m'a paru moins dure, avec la perspective du devoir à accomplir pour conserver votre estime. Oui, vous doutez-vous, Raymond, que j'ai évité toutes les défaillances qui guettaient ma jeunesse dépourvue de guide moral, mon coeur privé d'affections familiales, en pensant que je voulais toujours pouvoir mériter l'estime entière de celui qui est à mes yeux tout l'honneur, toute la beauté morale, toute l'énergie dans le devoir?

Il murmura passionnément:

— Ariane! . . . mon Ariane tant aimée!

Elle pencha un peu la tête en le regardant avec une sorte de ferveur.

— Il m'est doux de vous entendre dire cela. Jamais je n'aurais pu l'entendre d'un autre. Personne ne l'aurait dit comme vous, Raymond; personne n'aurait eu ce respect et cette tendresse forte que je vois dans vos yeux.

— Du respect et de la tendresse, c'est bien ce que je vous offre, en effet, et c'est tout le secret du bonheur conjugal.

L'orchestre rythmait un air espagnol qui faisait fureur cet hiver-là. Les couples passaient en dansant devant le rideau de feuillage. Des coups d'oeil se dirigeaient de ce côté. On chuchotait: "Voilà Mlle Daubrey qui flirte avec son confrère, le bel Evennes".

Ariane demanda:

— Mme Evennes veut bien de moi pour sa fille?

— Ma mère vous a en profonde estime et affection. C'est elle qui m'a révélé ce que vous valez, ce que vous êtes.

— Je l'aime tant moi-même! Et, quoi que vous en disiez, j'ai tant à apprendre d'elle! Telle que je suis, vous trouveriez le bonheur près de moi pendant quelque temps; puis, l'habitude vous permettrait de mieux discerner mes défauts, les lacunes de mon éducation morale. Vous en souffririez et vous m'aimeriez moins. Mais moi, je veux que vous m'aimiez toujours comme aujourd'hui — autrement peut-être, mais autant. Il faut que vous trouviez en moi la femme qui vous comprenne, dans toute la délicatesse de votre pensée, dans toutes vos ardeurs de croyant. Il faut, mon ami, que votre âme pénètre la mienne pour l'élever jusqu'à elle.

Il dit avec surprise:

— Vous prononcez les mêmes paroles que ma mère, tout à l'heure, quand je lui ai dit combien je vous aimais. Je voudrais qu'elle vous entendît! Oui, je serai votre conseiller, Ariane. Je serai votre époux dans toute l'acceptation de ce mot, qui renferme tant de devoirs!

Il s'interrompit un instant et ajouta, avec un sourire tendre:

— Mais votre indépendance? Que dira-t-elle de se plier ainsi sous l'influence maritale?

— Mon indépendance? Elle n'existe plus, puisque vous m'aimez et que je vous aime. Je vous l'offre, tout simplement. Je l'immole devant vous. Et ce sacrifice que je n'aurais consenti à nul autre me paraît très doux.

Elle fit un mouvement qui mit son visage en pleine lumière. L'émotion veloutait le violet de ses yeux où rayonnait son jeune bonheur. Le tulle gris frissonna sur la soie rose et les petites perles chatoyèrent autour du cou.

Les dernières mesures de la danse espagnole se faisaient entendre. Ariane dit avec un accent de regret:

— Retournons, maintenant. J'irai voir Mme Evennes demain.

— Elle vous attendra dans la matinée, s'il vous est possible de venir.

— Eh bien! vers dix heures. Vous serez là?

— Oui, je m'arrangerai pour cela. Nous avons tant à nous dire!

Ils échangèrent une longue pression de mains, un regard d'ardente tendresse. Puis ils retournèrent se mêler aux invités du président. Evennes, très regardé, très recherché, causait machinalement. Toute sa pensée restait près d'Ariane, qui riait doucement, en répondant d'un air distrait à ses admirateurs et en songeant à Raymond.

CHAPITRE IX

De l'avis de tous, Me Raymond Evennes se surpassa le lendemain dans sa plaidoirie. Il s'agissait d'une affaire de captation d'héritage qui occupait depuis des mois l'opinion. Raymond, avocat de la partie civile, démonta pièce par pièce le système de défense de son adversaire, l'un des plus célèbres parmi les membres de l'Ordre. Il tint ses confrères, les juges, l'auditoire, sous l'empire de sa parole vibrante et forte, tant qu'il le voulut, et les subjugua par une péroraison dont le style très pur empruntait une beauté plus vivante au timbre chaud, sonore et si profond de cette voix.

Les stagiaires se pressaient pour l'entendre. Ariane était assise parmi eux. Son coeur se dilatait de fierté joyeuse. Cet homme admiré, estimé de tous, était son fiancé. Il l'aimait avec toute la forte passion d'un coeur non profané. Ce matin, il le lui avait redit à nouveau devant sa mère, en lui donnant son premier baiser d'amour. Elle croyait sentir encore la chaleur de ces lèvres frémissantes qui s'étaient toujours closes avec tant de fermeté devant les mots que Raymond ne pouvait dire à Ariane incroyante. Mais maintenant elles parleraient. Elles avaient parlé déjà, et ce qu'elles disaient jetait Ariane en plein bonheur.

Insouciante de l'attention dont elle était l'objet, elle ne voyait que lui, debout à la barre, dominant toute cette salle par la puissance de sa parole et l'énergique volonté de son regard. Elle n'avait pas remarqué la présence, aux premiers rangs de l'auditoire, de Mme Berthe Evennes et de Paule. Un peu plus tard seulement, elle les vit. Dans le jour terne de cet après-midi pluvieux, la physionomie de la jeune femme paraissait fatiguée, ses traits un peu affaissés. Ariane, en regardant sa belle-soeur, ressentit cette impression de pitié un peu méprisante qu'elle lui inspirait toujours. Elle pensa:

"Il l'a aimée et elle l'a repoussé! Quels regrets doit-elle éprouver, maintenant! Je la plains, c'est une pauvre âme faible. Mais elle n'aurait pas su aimer Raymond comme il doit l'être. Elle ne l'aurait pas compris."

(A suivre)

Historique de la paroisse de Sainte-Rose-du-Lac, Man.

par M. l'abbé A.-E. THEORET

(Suite)

Un hôpital à Ste-Rose-du-Lac, sous le contrôle de religieuses, était le désir très vif de S. Exc. Mgr Sinnott. La population catholique de cette partie de son diocèse, trop éloignée des hôpitaux catholiques de Winnipeg et de St-Boniface, était en conséquence réduite à aller dans des hôpitaux protestants où elle était plus ou moins privée des consolations de notre sainte religion. Aussi suggérait-on, un petit hôpital de 20 à 25 lits, construit d'après les plans et devis du gouvernement provincial. S'il était possible, en plus, d'aménager une salle ou deux pour vieillards, retirant la pension de vieillesse et ne voulant pas trop s'éloigner des leurs, cela répondrait à un besoin de plus en plus urgent.

La corporation paroissiale s'engageait à donner tout le terrain nécessaire. Les conseils municipaux du village et de la campagne votaient un bonus chacun de 500 dollars, pour la construction d'un hôpital.

L'octroi du gouvernement provincial pour les patients des territoires non-organisés adjacents s'élèverait à environ $2,500.00 par année.

L'octroi du gouvernement fédéral pour les patients indiens de la réserve d'Ebb et Flow s'élèverait à environ $1,000.00 par année.

Pour les municipalités suivantes: Village de Ste-Rose-du-Lac; municipalités rurales, Ste-Rose-du-Lac; McCreary, Lawrence et Ochre River, l'octroi s'élèverait à environ $4,000.00 par année.

La population totale que cet hôpital est appelé à desservir est de 8,500 âmes. Il y a au village une centrale d'énergie électrique. Enfin le docteur R.-L. Gendreau est d'opinion que l'hôpital peut compter sur une moyenne de 15 opérations majeures et de 10 opérations mineures par mois; et de plus une centaine de cas de maternité par année.

Voilà les chiffres soumis donnant quelque idée des besoins et des ressources de ce district.

Ainsi les années 1935 et 1936 s'écoulent, et le projet semble presque désespéré, tellement les obstacles paraissent insurmontables. Mgr Sinnott suggère alors de faire appel à Son Eminence le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec.

"Espérons et prions, il faut à tout prix un hôpital à Ste-Rose-du-Lac", écrit-il à M. Théoret au début de janvier 1937.

Texte de la lettre de Mgr Sinnott à S. E. le cardinal Villeneuve.

Eminence:—

Je me trouve en face d'un problème qui me paraît insoluble à moins que Vous ne me prêtiez votre bienveillante intervention. Je suis sûr que si Votre Eminence daigne plaider ma cause, elle sera gagnée.

Voici de quoi il s'agit. Il y a deux ans que je désire établir un hôpital à Ste-Rose-du-Lac qui se trouve à 190 milles au nord-ouest de Winnipeg. La grande difficulté est de trouver une communauté qui accepterait cette fondation. J'ai frappé en vain à la porte des Soeurs Grises de Montréal et des Soeurs de la Miséricorde. Dans ces deux communautés, on se rend bien compte de la nécessité et des avantages d'un hôpital dans ce district français, mais on allègue toujours le manque de sujets.

Pourriez-vous, Eminence, me signaler une communauté de langue française, dans la Province de Québec, à qui le projet sourirait?

Oserai-je demander aussi à Votre Eminence, de dire un mot favorable à la Supérieure de l'Institution, dans le cas où vous en auriez une en vue, pour préparer le succès des démarches que je ferai.

Je sais, Eminence, que vous me rendrez volontiers ce grand service, car je connais trop l'intérêt que vous nous portez dans l'Ouest et je sais que vous ne demanderez pas mieux que d'user de Votre haute influence pour aider à susciter une oeuvre de plus dans une partie de mon diocèse, où les malades sont réduits à aller dans un hôpital protestant. On sait que là ils sont loin de trouver les consolations de notre sainte religion.

M. l'abbé A.-E. Théoret, curé de Ste-Rose-du-Lac m'écrit ces jours-ci une lettre dans laquelle il expose d'une manière assez précise la situation.

Toutefois si ces détails devaient être insuffisants, il serait facile de les compléter par correspondance. Je vous envoie sa lettre.

J'espère, Eminence, que Vous aurez une heureuse inspiration et que bientôt, grâce à Vous, je pourrai entamer des démarches fructueuses avec une communauté de la province de Québec, en vue de la fondation d'un hôpital à Ste-Rose-du-Lac.

Agréez, Eminence, . . .

Alfred Arthur,
Arch. de Winnipeg.

Le 31 mars 1937, S. E. le Cardinal répondait par son secrétaire:

"Le Cardinal Villeneuve s'est déjà adressé à plus de trois communautés pour les intéresser au projet de votre hôpital. Malheureusement elles manquent toutes de sujets. Il vient d'envoyer la demande de S. Exc. Mgr de Winnipeg à l'Archevêque de Montréal. Peut-être aura-t-on plus de succès!

E. Bompré, sec.

Entre-temps les événements se précipitent et de nouveaux obstacles surgissent. Voilà maintenant que le village de McCreary veut lui aussi avoir un hôpital. Comptant devancer Ste-Rose-du-Lac, le conseil municipal de l'endroit, par l'entremise de M. W. E. Welland, fait pression auprès du Ministère de la santé, pour obtenir le permis de l'érection d'un hôpital municipal chez eux. Le député ministre, M. J. Jackson, après enquête sur place, semble favoriser le projet.

En face de ce nouveau et réel danger et dans l'impossibilité de tergiverser plus longtemps, le conseil du village, à une assemblée spéciale, un grand nombre de contribuables étant présents, décide à l'unanimité de former un comité de l'hôpital. La tâche de ce comité était de procéder immédiatement à l'érection d'un hôpital municipal, avec l'espoir d'avoir des religieuses dans un avenir pas trop éloigné.

Membres du comité de l'hôpital:

M. l'abbé A.-E. Théoret,	président,
Le Dr R.-L. Gendreau,	maire,
Emile Duhard,	conseiller,
J.-Henri Archambault,	marchand,
Joseph Delveaux,	secrétaire.

Le 3 avril 1937, le Ministre de la Santé et du Bien-Etre social, l'Honorable J.-B. Griffiths écrit:

Rev. A. E. Théoret,
President — Ste-Rose-du-Lac Hospital Committee,
Re — Proposed Hospital at Ste. Rose-du-Lac

Dear Father,

I beg to acknowledge receipt of your letter of the 19th ultimo and to offer my apologies for the delay in answering same, but yesterday was the first opportunity which presented itself to discuss your proposal with the Executive Council.

Please be advised that your request to establish the area of the Incorporated Village of Ste. Rose-du-Lac as a Hospital District meets with the approval of the Provincial Government on condition the provisions of the "Hospital Aid Act" are carried out.

We shall be glad to receive the Plans for the erection of the Hospital, together with your plan for financing, for approval, at your convenience.

Yours sincerely,
J. B. Griffiths,
Minister of Health and Public Welfare.

Le 6 mai 1937, Mgr Kessler, V.G., écrivait à M. le Curé:

"Hier j'ai eu une entrevue avec la mère Générale des Soeurs Grises. Cet entretien eut lieu à l'hôpital Général de St-Boniface. Mère Provinciale, Soeur Mann, y assistaient. Je pense que votre si légitime désir se réalisera. Vous vouliez surtout savoir si c'est **oui** ou **non**. Moi je crois que c'est **oui**".

(A suivre)

La vie de l'esprit

par Guy SYLVESTRE

(Spécial à la Liberté et le Patriote)

Le souvenir de Marcel Dugas

Le souvenir de Marcel Dugas m'est trop cher pour que j'entreprenne de faire ici son éloge à la manière des panégyristes de profession qui, sous une avalanche de clichés pompeux, tuent une seconde fois ceux dont ils veulent célébrer la mémoire. Cet écrivain délicat n'aimerait d'ailleurs pas qu'un jeune confrère à qui il a manifesté une vive amitié ne reste pas devant sa tombe d'une parfaite simplicité et d'une absolue sincérité. Je n'ai connu Marcel Dugas qu'en 1940, lorsqu'il revint au Canada après avoir vécu près d'un quart de siècle à Paris où il travaillait aux Archives canadiennes, mais j'ai eu, au cours des six dernières années, le plaisir et l'avantage de le fréquenter beaucoup, et je serais ingrat à son endroit si je ne confessais ici que les précieux encouragements qu'il m'a donnés à mes débuts dans la carrière des lettres m'ont été fort précieux et fort réconfortants. Non pas que l'auteur des **Paroles en liberté** ait été précisément ce qu'on appelle un maître — il n'aimait d'ailleurs pas ce mot prétentieux — mais, en plus d'être un des meilleurs écrivains canadiens de sa génération, il fut un aîné qui, toujours curieux des tendances nouvelles des lettres et des arts, sut se pencher avec sympathie sur les oeuvres des jeunes et dire à ces derniers un bon mot pour les inviter à continuer leur oeuvre.

Doué d'un sens critique pénétrant — voir **Littérature canadienne, Apologies, Approches, Louis Fréchette** — il était très indulgent et préférait découvrir et faire voir les valeurs d'une oeuvre que ses faiblesses. La chose n'est pas si fréquente comme l'on pourrait croire, car l'expérience prouve vite que, chez nous comme ailleurs, les aînés, jaloux de leur petite célébrité, ne daignent pas souvent s'abaisser à lire les ouvrages de leurs cadets et à y trouver des qualités. C'est peut-être parce qu'il sut rester jeune jusqu'à la fin, conserver dans la soixantaine l'enthousiasme créateur de ses vingt ans, que l'auteur des **Nocturnes** ne fut jamais fermé à la voix des écrivains de ma génération et ne manquait jamais l'occasion de leur manifester une sincère sympathie. Les jeunes, en retour, l'aimaient et appréciaient son oeuvre pleine de sentiments exquis, de subtilités délicieuses et de ferveurs émouvantes. Pour tous, Marcel Dugas fut le plus charmant des confrères.

Marcel Dugas fut le contraire d'un "bonze" et il n'aima jamais ses confrères qui se croyaient le nombril du monde littéraire canadien. Nullement dogmatique, il accueillait volontiers les oeuvres de ceux qui ne pensaient pas comme lui et sut parler avec compréhension et sympathie d'écrivains aussi différents que Louis Le Cardonnel et Charles Péguy, Louis Fréchette et Saint-Denys Garneau. Il a donné jusqu'à la fin l'exemple de la sincérité et de l'honnêteté devant une oeuvre, et cet exemple doit rester vivant parmi les jeunes et les moins jeunes qui ont à juger les ouvrages de leurs confrères. Idéaliste et rêveur, il sut ne pas renier son idéal sans avoir la pharisienne prétention d'y avoir atteint. Marcel Dugas fut au milieu de nous le contraire d'un éteignoir et sa ferveur communicative fut pour tous ceux qui l'on connu un ferment de vie intellectuelle. Ayant longtemps vécu dans la Ville Lumière, ayant fréquenté des princes de l'esprit et de l'art, ayant bénéficié d'amitiés exceptionnelles, il y développa son goût naturel pour les choses de l'esprit, son sens inné des nuances, ses sentiments exquis et raffinés, et il y acquit une somme de connaissances variées dont son oeuvre écrite ne nous révèle que bien imparfaitement la richesse. Revenu à Ottawa lors de la défaite de la France, l'auteur de **Louis Fréchette** continua à s'intéresser à toutes les choses de l'intelligence et de l'art, ne manquant jamais un concert ou une exposition de peinture, une conférence ou une représentation dramatique — bien qu'il eut toujours à y lutter contre son démon familier du sommeil — et, phénomène rare, n'y trouvait pas tout inférieur à ce qu'il avait vu à Paris. Il poussait même la curiosité jusqu'à lire les premières oeuvres de nos jeunes écrivains, où il ne trouvait pas tout mauvais. Ceux qui connaissent les moeurs souvent machiavéliques de nos pontifes littéraires savent que c'étaient là des manières exceptionnelles de faire. Aussi fut-il un de nos rares écrivains à faire, non pas une carrière, mais une oeuvre littéraire, ce qui vaut tout de même mieux que d'appartenir à toutes nos sociétés d'écrivains et de se complaire dans une glorieuse improductivité.

L'oeuvre de Marcel Dugas est certes inégale et certaines parties en ont vieilli. Toutefois, lorsque nous relisons ses premiers livres du temps de l'autre guerre, nous ne pouvons nous empêcher de constater qu'il fut à cette époque déjà lointaine un esprit singulièrement moderne, averti des choses contemporaines. Certaines de ses pages sur Verlaine, Péguy, Le Cardonnel, Morin, Chopin, Delahaye et Saint-Denys Garneau n'ont pas vieilli; ses proses lyriques comptent parmi les plus belles de nos lettres, habitées par des obsessions, des aspirations et des rêves profonds et émouvants. Ceux qui n'ont pas lu ses **Paroles en liberté** ne devraient pas manquer de le faire car c'est un des plus beaux livres de poésie des dernières années. Ici et là dans son oeuvre critique, on découvrira des pages de la plus fine ironie et celles qu'il a consacrées à André Thérive sont d'un ton unique dans notre production littéraire. Enfin, son conte, son unique conte **Adelaïde Lanouë** est une oeuvre charmante et pleine de tendresse, et je suis fier de l'avoir pu publier dans le premier numéro de **Gants du ciel.** Jacques Maritain, qui l'avait lu, m'écrivit alors que ce conte révélait un écrivain de qualité. Si vous me permettez de terminer par un souvenir personnel, j'ajouterai que ma femme et moi n'oublierons jamais sans doute la lecture qu'il nous fit un soir de son **Adelaïde Lanouë**, lecture qui fut pour nous tout un **spectacle** et qui nous révéla ce qu'est un poète, la poésie vivante. Voilà le mot-clef: Marcel Dugas, bien qu'il n'ait à peu près jamais écrit en vers, fut un poète, un homme pour qui la beauté du monde était une expérience personnelle. Son souvenir restera vivant chez tous ceux qui l'ont connu, et c'est le plus beau témoignage que je puisse lui rendre que de dire que je ne l'oublierai jamais.

Viennent de paraître

Aux Editions Variétés

Révélations sur l'énigme d'Alger

par R. Richard et A. de Sérigny

L'un des tournants les plus dangereux de la guerre qui vient de se terminer est bien celui qui se situe aux alentours du 8 novembre 1942, date du débarquement des troupes anglo-saxonnes en Afrique du Nord.

Ce débarquement fut rendu possible par les négociations préliminaires entre les chefs d'états anglais et américains et quelques Français décidés: les fameux Cinq à la tête desquels se trouvait le général Giraud. L'absence de Giraud à Alger au moment du débarquement et la présence de Darlan, la position personnelle de certains chefs français comme Noguès, l'ambition de de Gaulle devaient compliquer singulièrement la situation et créer en Afrique du Nord un état d'agitation et de trouble peu favorable à la cause des Alliés.

Que se passa-t-il au juste, au cours de ces journées tragiques où Darlan devait mourir assassiné et où s'est décidé le sort du conflit? Sans doute sera-t-il impossible, avant longtemps, de le savoir exactement. A tout le moins, le livre de MM. R. Richard et A. de Sérigny nous permet-il de faire un premier tri entre les événements. Ils nous tendent le fil d'Ariane grâce auquel nous pouvons cheminer dans le labyrinthe mystérieux de l'intrigue politique.

Un ouvrage de 240 pages, publié par **Les Editions Variétés.**
Prix, par la poste: $1.60.

* * *

Entrevue avec un éditeur canadien

M. Paul Péladeau, co-directeur des **Editions Variétés,** qui rentre d'un voyage prolongé en Europe et en Afrique du Nord, a rapporté des nouvelles très intéressantes pour l'avenir de l'édition canadienne.

M. Péladeau avait entrepris ce voyage avec la ferme intention d'organiser la diffusion des ouvrages édités par sa maison dans les principaux pays européens de la communauté française, dont nous faisons partie, nous Canadiens français. Et il a parfaitement réussi, comme il nous l'a déclaré.

"Je suis revenu avec des ententes fermes pour la diffusion de nos livres en France, en Belgique, en Suisse, en Afrique du Nord et en Hollande", déclare M. Péladeau, qui ajoute qu'on lit beaucoup de livres français en Hollande.

M. Péladeau nous dit ensuite la chance qu'il a eue de rencontrer en France — où il est arrivé en plein début de saison — les meilleurs clients que possède sa maison en Syrie, au Liban, en Angleterre, en Grèce, En Egypte et en Turquie. "Rien ne vaut, assure M. Péladeau, les contacts directs avec les clients habitant ainsi des régions lointaines. Chaque pays a son particularisme, ses besoins propres. On ne lit pas les mêmes choses en Egypte qu'au Liban, par exemple.

Les Editions Variétés se proposent également de répandre les livres canadiens dans les pays de la communauté française. Elles en ont déjà placé des quantités que l'on peut considérer comme élevées, si l'on tient compte du fait que les auteurs sont encore inconnus du public européen. M. Péladeau insiste ensuite sur le fait que l'évolution intellectuelle et culturelle du Canada n'est pas suffisamment connue à l'étranger, et il exprime à ce propos le voeu que des attachés culturels auprès de nos ambassades puissent faire connaître cette évolution.

M. Péladeau a eu des entretiens avec Mauriac, Lacretelle, Maurois (devenu chancelier de l'Académie française), Gilson, Siegfried, Pagnol, Romains, Lecomte, Claudel, Mondor et Cocteau.

Enfin, en terminant, M. Péladeau fait part de son espoir de voir l'Académie française décerner des prix à **Michel aux yeux d'étoiles**, de Madame Thérèse de Salaberry, et à **Il est un jardin**, de Jacqueline Dupuy, fille de M. Pierre Dupuy, ministre du Canada en Hollande.

Aux Editions Fides

Elle et son mari

Berthe BERNAGE

C'est la double voix de la mère et de l'épouse, en une femme avide de bonheur, que Berthe Bernage nous fait entendre dans ce roman.

Un des grands charmes du livre, c'est la fraîcheur nuancée, l'ardeur de vie, le mouvement à la fois contenu et passionné du style; un hymne poétique d'une grande douceur accompagne en sourdine. Dans **Elle et son mari,** l'auteur atteint à une véritable profondeur, en ce sens que les personnages portent en eux un caractère universel qui les fait plus humains et, partant, plus accessibles.

Le sain réalisme du roman qui met en scène un foyer aux prises avec l'épreuve morale de la séparation, préviendra les jeunes contre l'orgueil et l'égoïsme, deux défauts qui souvent menacent la sécurité des jeunes ménages. Un volume passionnant qui se dévore mais qui force à réfléchir et à faire un retour sur soi-même. Une oeuvre à répandre!

Un volume de 180 pages, publié par **FIDES.**
Prix par la poste: $1.10.

* * *

Dans le bois

par SYLVAIN

La forêt a toujours exercé sur nous un attrait quasi magique; c'est qu'elle tient une place très grande dans notre histoire et dans notre vie présente. A tous ceux qui sont encore épris de la vie rude mais forte de la forêt, Sylvain offre son livre **Dans le bois,** qui présente une suite de récits et de tableaux poétiques de la forêt. Sylvain évoque la griserie de l'attente de l'orignal, le soir, au bord d'un lac sauvage, ou encore la fièvre contenue du pêcheur qui tente la truite. Et la nostalgie nous vient des grands bois perdus, à nous des villes qui avons en partage le bruit et l'agitation. Ce volume nous plonge dans un bain de paix, de poésie, de confiance aussi. Le livre fermé, nous avons conscience de pouvoir, après une année de travail abrutissant, nous retremper aux forces vives de la nature.

Sylvain se révèle un conteur remarquable dont le pouvoir d'évocation est le grand charme. Quelques délicieuses légendes du Saint-Maurice complètent cet ouvrage écrit dans un style alerte et imagé.

Un volume de 166 pages, édité chez **Fides.**
Prix, par la poste: $1.10.

Nos lecteurs peuvent se procurer les volumes mentionnés sur cette page en remplissant le bulletin ci-joint et en l'adressant avec leur remise à notre service de librairie.

SERVICE DE LIBRAIRIE,
LA LIBERTE ET LE PATRIOTE
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

Veuillez me faire expédier un exemplaire du livre suivant ....

pour lequel je vous envoie sous ce pli la somme de $..............

Nom ....

Adresse ....

Petites Annonces

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 50 sous par insertion, plus 25 sous supplémentaires pour affranchissement, si l'on se sert d'une Boîte. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

A VENDRE—Chevrolet "coupe", modèle 1931. Prix: $319.00. S'adresser à Couture Motors, St-Boniface, Man. Téléphone: 203 955. 34-TF

A VENDRE—Bungalow de 4 chambres, à bon marché, situé à St-Boniface; prix: $3,100.00. S'adresser à North-Western Insurance Agencies Ltd., 405, Edifice McIntyre, Winnipeg, Man. Téléphone: 96 031. 35-42C

A VENDRE—Boutique de forge et outils à bois, tous mus par un moteur électrique. S'adresser à Louis Charlier, Zenon Park, Sask. 38-42P

A VENDRE—Deux quarts de section dont l'un est bâti; grande étable neuve, bonne eau; l'autre quart n'est pas bâti. A vendre aussi, lapins domestiques. S'adresser à boîte 7, Haywood, Man. 31-42P

A VENDRE — Chesterfield et chaise, en mohair; en très bonne condition. S'adresser à 519, rue Langevin, St-Boniface. Téléphone: 201 097

ON DEMANDE—des jeunes filles pour coudre à la machine électrique dans grande usine d'habits. Expérience non requise. Salaire, $14.00 par semaine pour commencer. Conditions de travail agréables. Vacances annuelles payées. S'adresser à Freed & Freed Ltd., 290, avenue McDermot, Winnipeg, Man. Téléphone 22 829.

A VENDRE—Neuf "booths", un comptoir, 2 réfrigérateurs: un pour les liqueurs et un pour la crème à la glace; 15 pieds de miroir, un "Cash Register." Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Henri Bellerive, Carey, Man. 47-42P.

ON DEMANDE—Un commis bilingue, avec expérience, pour magasin général de campagne. Donnez vos qualifications et références sur votre première lettre. Ecrire à Boîte 40, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg, Man. 40-42C.

BRULEURS A L'HUILE—Toutes les meilleures marques américaines, accessoires, carburateurs, etc. Prix spéciaux aux marchands. Agents demandés. Domestic Heating Reg'd. 3970, ave Colonial, Montréal 18, P.Q. 26-TF

ON DEMANDE—Dans un hôpital catholique situé en dehors de Winnipeg, un ingénieur possédant un diplôme de deuxième classe, adroit et pouvant faire un peu de tout; de préférence catholique, sobre, parlant l'anglais et le français. Requis vers le 1er mars. Les applications devront être faites d'ici le 25 janvier; y joindre les conditions d'engagement. S'adresser à boîte 6 La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg, Man.

LES BATISSES de l'ancienne fabrique de vin de Trossi sont à vendre, ainsi que la maison et le magasin. S'adresser à Schioler & Company, 607, édifice Lindsay, Winnipeg, Man. Téléphone 93 709. 562—TF

AGENTS DEMANDES — Agents-vendeurs pour occupation secondaire (side line) à domicile, produits pharmaceutiques en grande demande, gros profits. Pour détails complets écrire à Casier Postal 1764, Winnipeg, Man. 989-TF

Si vous avez les cheveux gris, rendez-les de teinte naturelle avec du "Never Grey." Ce n'est pas une teinture, mais un tonique merveilleux. Ecrivez pour obtenir un dépliant gratuit A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

SI VOUS SOUFFREZ D'ARTHRITE OU DE RHUMATISME, et si vous ne pouvez obtenir de soulagement, écrivez-moi. A.-J. Bruyère, Boîte 329, Transcona, Man. T.F

SOULAGE ET PREVIENT les maladies Lantigen B pour l'asthme, la bronchite, la sinusite, le catarrhe, les rhumatisme. Soulagement durable, $6.00. Lantigen C, pour l'arthritis, les douleurs rhumatismales, la névrite, la sciatique. Soulage les jointures et les membres enflés. Soulagement durable, $6.00. Le tout envoyé franco GOLDEN DRUGS, St-Mary's et Hargrave, Winnipeg.



Le vicomte Alexander, gouverneur-général du Canada, a lu le discours du trône aux membres de la Chambre des communes et du Sénat à Ottawa lors de l'ouverture de la 3ème session du parlement canadien. A son arrivée aux édifices du parlement S. Exc. reçut le salut au pied de la Tour de la paix.

Au Sacré-Coeur

Au Club du Sacré-Coeur

Ligue des dames

Equipe	G.	P.
Gagnon	5	1
Lafrenière	4	2
Mercier	2	4
Audet	1	5
Records —		
H1P — Mme A. Comeau		209
H2P — Mme E. Chaput		362

Ligue de dix quilles

Equipe	G.	P.
Can. Publishers	6	3
Provencher	5	4
Hôtel Roblin	5	4
Bourbonnais	4	2
Matelots	3	3
Western Paint	2	4
Banque Can. Nat'le	2	7
Records —		
H3P — Equipe W. Paint		2550
H1P — Equipe Bourbonnais		875
H3P — Auguste Coté		596
H1P — Auguste Coté		236

Les semi-finales

Les semi-finales pour la première série ont eu lieu. Après trois parties où tantôt une équipe et tantôt l'autre avait l'avantage, l'Hôtel Roblin a fini par éliminer Provencher par un pointage de 2,339 à 2,307! C'est à Auguste Coté que revient la majeure partie du crédit pour cette victoire des hôteliers puisqu'il roula trois magnifiques parties pour un total de 596.

L'équipe victorieuse rencontrera maintenant l'équipe de la Canadian Publishers pour décider le championnat officiel de la première série. Avis aux intéressés: guettez la date de cette rencontre car elle promet d'être très mouvementée . . .

Visite au Cercle Ouvrier

C'est le samedi 8 février qu'aura lieu au Cercle Ouvrier la seconde rencontre pour la coupe Dufault. Les parties commenceront à 7 h. 45.

Le Cercle Ouvrier a 190 points à son crédit, fruits de la première rencontre au Sacré-Coeur! Nos joueurs se promettent bien d'entamer cette réserve de 190 points et même, si possible, de l'éliminer complètement.

Venez encourager nos porte-couleurs. A samedi soir donc, au Cercle Ouvrier.

LIGUE DE HOCKEY INTER-PAROISSIALE

Position des clubs

Clubs	Pts.
St-Boniface	13
Ste-Marie—St-Alphonse	10
St-Rosaire	9
St-Edouard—Immaculée-C.	9
St-Ignace	7
St-Joseph	6

Fédération des femmes canadiennes-françaises

Mme E. T. Etsell, présidente, recevait les membres de l'ancien et du nouvel exécutif à sa résidence, 111, rue Gérard, pour l'assemblée de l'exécutif le jeudi 30 janvier dernier. Au cours de l'après-midi, Mme Etsell, au nom de l'exécutif, présentait un cadeau en témoignage de reconnaissance et d'appréciation à Mme J.-A. Rhéaume, trésorière sortant de charge.

L'assemblée mensuelle de février aura lieu le mercredi 12 février à 7 h. 45 au café Waldorf, rue Main. On nous promet une très intéressante session et tous les membres sont priés d'être fidèles au rendez-vous.

N'oubliez pas le "Daffodil Tea" du Home Welfare le mardi 11 février de 2 h. à 5 h. p.m. à la salle assemblée de la compagnie Eaton. Une invitation toute spéciale est faite aux membres de la Fédération.

Maria COSSETTE,
secrétaire.

Séance par les professeurs des écoles de Winnipeg

On s'habitue à assister, chaque année, aux excellents programmes tréâtraux, qui mettent en vedette les étudiants de nos écoles. On sait bien que les professeurs font des efforts bien louables, quoique rarement loués.

On aura bientôt l'occasion de voir sur la scène des professeurs, au lieu des écoliers. Ce sont les professeurs des écoles de Winnipeg qui croient posséder quelque aptitude pour l'art dramatique. L'automne passé, ceux qui s'intéressent à ces choses-là ont fondé le "Teachers' Dramatic Society". Avec le concours des acteurs et des actrices de cette organisation, une soirée dramatique sera présentée au théâtre Playhouse, les vendredi et samedi 7 et 8 février, à 8 h. 30.

Les membres de la "Teachers' Dramatic Society" ont l'intention de rendre trois pièces de théâtre. On présentera "Joint Owners in Spain", petite pièce en un acte, jouée sous la direction de Mlle Edith Haig. Cette histoire sans prétention, d'un dialogue amusant, dont les personnages sont deux pauvres vieilles, plaira à l'assistance, avec son mélange de véhémence et d'attendrissement.

La deuxième pièce du programme est "Five Pesos for Sunday", dirigée par M. George Werier. L'action a lieu au Mexique. Il y a beaucoup de gaîté et de vivacité. Tout se passe à toute vitesse.

Pour terminer la soirée, une pièce d'atmosphère et d'intensité qui ne manque pas de liens avec la réalité, Mme Gwen Pharis Ringwood, un écrivain sincère et sensible, dans ce drame psychologique dont l'intérêt ne diminue jamais, a bien réussi à interpréter la vie isolée et le sort tragique des personnages de son drame. "Still Stands the House" sera jouée sous la direction de Mlle Norma McGougan.

Médaille aux lépreux

La médaille que l'on voit ci-dessus, porte d'un côté l'effigie du Saint-Père et de l'autre celle de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Le pape Pie XII, par l'intermédiaire de Mgr Amleto Cicognani, délégué apostolique aux Etats-Unis, en a envoyé une à chaque patient de la léproserie de Kalaupapa, située sur l'Ile de Molokai, dans le territoire de Hawaii. Cette île fut évangélisée par le Père Damien, SS.CC., l'apôtre des lépreux, dont le procès de béatification est en cour de Rome.

Le juge J.-A. Valin est décédé à North Bay

NORTH-BAY Ont. — Le juge Joseph-Alphonse Valin, pionnier de la région de Nipissing, et ancien président du bureau des gardiens des jumelles Dionne, est mort chez lui, à l'âge de 89 ans.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher

Lors d'une récente assemblée, notre actif et dévoué Député de District, le Frère P. Baccaert, eut l'obligeance de nous donner quelques renseignements lorsqu'il fut question de mettre en marche une initiation pour le mois de mars prochain. Il nous disait qu'un certain nombre manquait au district pour lui permettre de rencontrer son quota pour le terme courant et que notre Conseil en particulier, se devait de faire sa part pour établir cet objectif. Le Conseil 1107 de Winnipeg aura sous peu une initiation et le Frère Baccaert nous engagea fortement à suivre cet exemple. Si notre Député de District a su avoir des craintes au sujet de son quota, nous saurons l'assurer que le Conseil Provencher fera sa large part en ce sens et que le quota visé sera atteint et même dépassé. Il est vrai que pour les gens de la campagne le mois de mars est parfois peu favorable aux voyages et qu'une soudaine tempête de neige a vite fait de rendre les chemins impassables. Tout de même, nous recommandons aux capitaines de recrutement des campagnes de faire leur beau travail ordinaire. Qui connait l'avenir? Le beau temps pourrait peut être les favoriser et même dans le cas contraire les candidats recueillis formeraient le noyau de l'initiation suivante. Dans ces circonstances, c'est surtout aux Frères de la ville que nous demandons de faire le grand effort, et dès maintenant. Nous avons en mains un certain nombre de demandes d'admissions et nous voudrions voir ce chiffre grossir au plus tôt. Tous ceux qui auraient des demandes complétées sont priés de les faire parvenir au Conseil dans le présent mois de février, si possible. Ce procédé allégerait considérablement le travail du Grand Chevalier et de ses officiers.

La grande soirée annuelle se prépare et nous aurons l'occasion de vous en donner tous les détails dans la prochaine chronique.

N'oubliez pas l'assemblée régulière de lundi prochain.

BISTOURI.

Grace Moore devait entrer dans l'Eglise

WASHINGTON — Grace Moore, cantatrice distinguée à l'opéra, qui a été tuée dernièrement dans un accident d'avion, était sur le point de devenir catholique. C'est ce qu'a annoncé Mgr Fulton Sheen, de l'Université catholique de Washington.

Mgr Sheen a déclaré qu'en juin dernier, à la suite d'un voyage que Mlle Moore fit au Vatican, il avait commencé à instruire la célèbre cantatrice en vue de la recevoir dans l'Eglise catholique. Il fit plusieurs voyages chez elle, au Connecticut, pour lui donner des instructions. Mlle Moore avait décidé de faire son entrée dans l'Eglise au retour de son voyage en Europe, et ce qui ajoute une note tragique à son décès, c'est qu'elle avait anticipé le bonheur de recevoir la communion avec son mari, Valentin Parera, qui est actuellement en France.

Il y a quelques semaines, Mgr Sheen reçut un câblogramme de Mlle Moore, et, tout dernièrement, une lettre annonçant qu'elle serait bientôt de retour en son pays et qu'elle se ferait alors catholique. "En dépit de l'opposition qu'on lui faisait, Mlle Moore désirait intensément devenir catholique", a déclaré Mgr Sheen.

Membre d'une chorale dans une église protestante pendant sa jeunesse, Mlle Moore n'avait pas fréquenté assidûment aucune église pendant ces dernières années. Elle se souvient d'être entrée dans une église catholique quand elle était enfant, mais ce n'est que pendant ces dernières années qu'elle a manifesté de l'intérêt pour l'Eglise catholique.

Mgr Sheen a amené un certain nombre de personnes éminentes à la foi catholique au cours de ces dernières années, y compris Henry Ford, Jr., Heywood Broun, Louis Budenz, ancien rédacteur communiste, et Clare Booth Luce.

Pétain est en excellente santé

LA ROCHELLE — On apprend de source autorisée que l'ancien maréchal Pétain n'a pas cessé de jouir d'une excellente santé, depuis son internement le 15 novembre 1945. On sait qu'une rumeur avait couru récemment selon laquelle l'ancien chef du gouvernement de Vichy serait mort.

Un escadron de la garde républicain de Nantes est arrivé à l'île d'Yeu pour relever la garde du fort où Philippe Pétain est interné.

Ouverture de la session à Régina, Saskatchewan

REGINA — "La citoyenneté canadienne devrait comporter le droit inaliénable à la liberté de conscience, de parole, de pensée et de déplacement", a déclaré dans le discours du trône le lieutenant gouverneur de la Saskatchewan, l'hon. R. J. M. Parker.

Présidant à l'ouverture de la session de l'Assemblée législative de cette province, le lieutenant gouverneur a affirmé que les mesures présentées au cours de la session seraient conformes à ces libertés.

L'hon. M. Parker a souligné que si la législature de la Saskatchewan n'est pas en session, advenant le cas où le fédéral déciderait d'abandonner ses prérogatives du temps de guerre, le gouvernement présenterait une loi demandant le pouvoir d'exercer certains contrôles économiques jusqu'à ce que l'Assemblée se réunisse de nouveau.

Le discours du trône prévoit en outre l'adoption de certaines mesures susceptibles, selon les observateurs, de susciter de vifs débats. On note entre autres une diminution des heures de travail dans certains genres d'affaires; une nouvelle loi sur les corporations de la Couronne, en vue d'étendre le programme industriel du gouvernement; une enquête sur la distribution et la vente du gaz comme utilité publique.

Le discours du trône prévoit aussi une loi pour permettre au gouvernement de garantir une proportion définie des prêts faits aux sociétés coopératives; l'annulation des dettes de plus de $21,000,000 contractées envers le gouvernement pour l'achat de graines de semence de 1945 à 1947; et une nouvelle loi des services publics qui comprendrait une nouvelle classification des fonctionnaires du gouvernement et donnerait une augmentation générale de salaires de $1,000,000.

Parmi les 16 projets de loi et les résolutions proposés à l'Assemblée législative se trouve un projet de loi ayant pour but d'apporter plus de protection aux libertés civiles.

Durant une courte assemblée, au deuxième jour de la session, la Chambre a résolu d'exprimer ses condoléances à l'occasion de la mort du cardinal Villeneuve et de celle de M. J. T. M. Anderson, ancien premier ministre de la Saskatchewan.

On a aussi fait la lecture d'un projet de loi qui fixerait la date de la fin de la dernière grande guerre au 31 août 1946, cela, au strict point de vue législatif.

Le procureur général, J. W. Corman, du parti C.C.F., a déclaré, au sujet du projet de loi mentionné plus haut, que sous cette loi, ce serait une offense que de faire des distinctions de classes, de races, de religions ou de couleurs.

